

L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtelois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds
Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Neuchâtel, Saint-Imier, Tramelan, Saint-Brais

Rédaction
Administration:
2301 La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14
Tél. (039) 21 11 35
Télex 95 2114

la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

O

opinion

L'amère victoire...

A quand le retour des troupes israéliennes au Liban?

A une écrasante majorité de 17 voix contre trois (Arens, Sharon et Weizman) et une abstention, le gouvernement israélien a décidé, dimanche, l'évacuation totale de ses troupes du Sud-Liban au 1er juin prochain.

Retrait relatif, car le ministre de la Défense, M. Rabin, a immédiatement précisé: Des patrouilles israéliennes interviendront dans cette zone où l'ALS et d'autres milices locales seront chargées du maintien de l'ordre. Pour éviter toute ambiguïté, il a averti: Nous n'hésiterons pas non plus à intervenir sur l'ensemble du territoire libanais.

Ainsi donc, si l'armée se retire, le gouvernement instaure officiellement un «droit de poursuite» sur l'ensemble du territoire libanais.

Il y a trois ans, le 6 juin 1982, quand les blindés israéliens ont déferlé sur le Liban à l'enseigne de «Paix en Galilée», il ne s'agissait que d'une opération-éclair pour conquérir une zone de sécurité aux frontières d'Israël, sur une profondeur de 40 km., en territoire libanais. Dans cette zone, les Palestiniens avaient installé des canons soviétiques d'une portée de 30 km., d'où ils bombardaient la Galilée.

Et «l'opération» tourna à la guerre et dans cette guerre Israël s'est sali les mains. Il s'en suivit une crise grave interne, en Israël, et c'est à cela, qu'à une large majorité le gouvernement a voulu mettre fin, dimanche.

Israël se retire, mais ce n'est qu'une fiction. L'objectif qui consistait à anéantir et démanteler l'OLP a été atteint. L'objectif qui visait à installer un glacis de sécurité tout le long de la frontière est atteint lui aussi. Et l'occupation de cette bande de terre de 40 km. de large est assurée. Israël a créé l'Armée du Liban-Sud, l'ALS, formée de Libanais encadrés par des officiers libanais formés en Israël et soldés par Israël. Tout l'équipement de cette milice est israélo-américain. Retrait fictif donc, car l'encadrement de cette Armée du Liban-Sud est lui-même sous contrôle effectif d'officiers israéliens.

Au moindre coup dur, si un pilonnage aérien ne suffit pas, l'armée israélienne, casernée à la frontière, interviendra aussitôt.

Désastre il y a eu, mais l'objectif a été atteint. Israël peut désormais panser ses plaies morales.

Au Liban, le problème reste entier. La légitimité du pouvoir est cisailée quotidiennement entre factions, religions et régions. La conscription obligatoire a permis de porter de 20.000 à 40.000 hommes l'effectif de l'armée, équipée et encadrée par des conseillers américains et français. Mais cette armée ne contrôle que 20% du territoire.

De fait il n'y a plus de légitimité reconnue au plan international, pour le Liban, ni politique, ni territoriale.

Mais qui peut respecter un pays qui ne se respecte plus lui-même. C'est cela, aussi, l'amère victoire d'Israël...

Gil BAILLOD

Après trente-neuf jours d'agonie Le président brésilien est mort Nombreuses pressions pour des élections anticipées

Le président-élu du Brésil, M. Tancredo Neves, est mort dimanche soir à l'âge de 75 ans au terme de 39 jours d'agonie, à l'Institut du cœur de Sao Paulo. Aux termes de la Constitution, le vice-président José Sarney est automatiquement devenu le nouveau chef de l'Etat pour un mandat de six ans. Le gouvernement brésilien a décrété un deuil officiel de huit jours.



Tancredo Neves était encore en pleine forme au mois de janvier. (Bélino AP)

M. Neves avait été le premier civil élu à la tête de l'Etat après 21 ans de régime militaire. La mort du «père de la nouvelle République» a été annoncée à 22 h. 23 locales (3 h. 23 hec hier) par le porte-parole de la présidence, M. Antonio Britto.

Toutes les télévisions et radios du pays ont interrompu leurs émissions pour transmettre la nouvelle aux 130 millions de Brésiliens.

Le vice-président José Sarney, 54 ans, est appelé à devenir le nouveau chef de l'Etat, conformément à l'article 77 de la Constitution, après la déclaration de vacance du pouvoir par le Congrès qui devait se réunir en séance extraordinaire, quelques heures après l'annonce du décès.

M. Sarney s'est engagé hier dans une allocution radiodiffusée à mettre en place le programme de réformes prévues par le défunt.

► Page 2

Gouvernement civil au Soudan

Le Conseil militaire au pouvoir depuis le 6 avril au Soudan a annoncé hier la formation d'un gouvernement civil intérimaire dirigé par le chef du syndicat des médecins M. El-Gazouli Dafallah.

Un communiqué lu à la radio et la télévision soudanaises par le général Abdul-Rahman Sewar al Dahab, a également annoncé la nomination de Samuel Aru, originaire du Sud, au poste de vice-premier ministre et ministre de l'Irrigation.

La nomination de Dafallah n'a surpris personne: son syndicat était à la pointe du mouvement qui a abouti au renversement du maréchal Gaafar Numeiry.

Le Conseil militaire, qui garde le pouvoir en dernier ressort, a annoncé le retour à un régime civil d'ici un an. Le gouvernement intérimaire aura des pouvoirs exécutifs et administratifs. (ap)

Au large des côtes israéliennes Unités-suicide de l'OLP coulées

Des Palestiniens du «Fatah», le groupe de Yasser Arafat, ont tenté samedi d'accoster en Israël par bateau, a-t-on appris hier de source militaire israélienne et de source palestinienne.

Selon le commandant de la marine israélienne, le général Avraham Ben-Shoshan, un navire lance-missiles israélien a coulé un bateau qui transportait 28 Palestiniens, à environ 160 km. au large des côtes israéliennes. Huit d'entre eux ont été capturés et les 20 autres se sont probablement noyés. Il a précisé que les Palestiniens se trouvaient à bord d'un navire marchand de 1000 tonnes, appartenant à l'OLP et baptisé «l'Attivirus».

«Un navire marchand s'est approché de nos côtes et nous lui avons demandé de s'identifier», a déclaré le général Ben-Shoshan. «Nos vaisseaux-missiles essayaient d'attirer l'attention du capitaine. Il n'y a pas eu de réponse et le capitaine a essayé de fuir. Ensuite, nous avons tenté de l'appeler par radio, sans réponse. Nous avons alors utilisé nos petits canons et on nous a répondu à coups de roquettes RPG et de Kalashni-

kovs. En conséquence, un de nos vaisseaux lance-missiles a ouvert le feu pour détruire les terroristes et ce faisant, a coulé le bateau».

Dans un communiqué militaire publié à Koweït, hier aussi, le «Fatah» a annoncé que des «unités suicide» avaient réussi à atteindre la côte israélienne au sud de Tel-Aviv, à bord d'un vaisseau baptisé «Somood Trablos», de la «persévérance tripolitaine». La «persévérance tripolitaine» est une allusion aux com-

bats qui avaient opposé à Tripoli les loyalistes de Yasser Arafat aux dissidents de l'OLP, au début 1984, et ont conduit au départ d'Abou Amar du Liban.

Selon l'OPL, les combattants, qui se sont baptisés «l'unité des Martyrs de Ein Helweh» (du nom du camp de réfugiés situé près de Saïda, au Sud-Liban) sont parvenus à accoster avec trois petits bateaux qui ont quitté le «Somood Trablos».

► Page 2



L'équipage d'un navire lance-missiles israélien photographié après qu'il a coulé le navire de l'OLP baptisé l'«Attivirus». Au centre, un canoë pneumatique, dernier vestige de l'embarcation envoyée par le fond. (Bélino AP)



M

météo

Le temps sera en partie ensoleillé avec des nuages parfois abondants et quelques averses éparées en fin de journée, surtout sur l'ouest et le sud du pays.

Evolution probable jusqu'à samedi: persistance du temps partiellement ensoleillé avec quelques développements nuageux la journée. Averses isolées possibles. Dès vendredi, temps instable accompagné de fréquentes précipitations et plus frais.

Mardi 23 avril 1985
17e semaine, 113e jour
Fêtes à souhaiter: Georges, Georgette, Youri

	Mardi	Mercredi
Lever du soleil	6 h. 30	6 h. 28
Coucher du soleil	20 h. 31	20 h. 33
Lever de la lune	7 h. 55	8 h. 29
Coucher de la lune	—	0 h. 13
	Vendredi	Lundi
Lac des Brenets	751,39	751,01 m.
Lac de Neuchâtel	429,61	429,56 m.

S

sommaire

Double imposition avec la France
Champ libre aux cantons frontaliers
SUISSE Page 4

Expression
MAGAZINE Page 6

Sociétés françaises nationalisées
Un bilan globalement positif
ECONOMIE Page 7

R

région
2e cahier

Western
au bord
du Doubs

PAGE 13

Uno!

Voiture de l'année 1984.



FIAT

MONDE

E

entre autres

Tancredo, l'homme qui aurait pu

Des morts, il ne convient de dire que du bien!

Maintenant que, après une quarantaine de jours d'agonie, Tancredo Neves, le président brésilien, a rendu son âme à l'univers, nous nous joindrons sans arrière-pensées au chœur de louanges qui l'accompagne.

Modéré, honnête, chrétien pratiquant, le politicien que la maladie a fauché au moment même où il allait prêter serment était réellement un brave homme.

«Tancredo», disaient les Brésiliens et, aussitôt, leurs visages se mettaient à sourire.

Ceux que nous avons interrogés un peu plus à fond à son sujet ajoutaient, il est vrai: «N'est-il pas trop âgé pour entreprendre toutes les réformes qu'on lui demande? Mais qui trouver à sa place? Il est si gentil...»

On ne saura jamais si Tancredo Neves était à la taille des changements radicaux que paraissent souhaiter la majorité de ses concitoyens.

Il demeurera dans le purgatoire de l'histoire comme celui qui aurait pu en modifier le cours. Une espèce de saint laïc avec une auréole en forme de point d'interrogation.

La terre lui sera certainement légère, dont il contribuera désormais à faire croître les fleurs qu'il avait semées avec des graines d'espérance...

Quoiqu'il en soit, eut-il réussi, eut-il échoué, Tancredo Neves aurait fourni au Brésil l'intermédiaire, la mi-temps dont il avait besoin pour reprendre son souffle entre le passage du régime militaire à la démocratie.

La patine de l'âge avait donné un tel halo à son image que tous l'acceptaient. Pour des raisons diverses et souvent opposées, mais l'important était l'acquiescement général.

Son successeur, M. Sarney, est trop marqué à droite et, surtout, trop jeune en tant qu'homme politique, pour jouir d'une semblable unanimité.

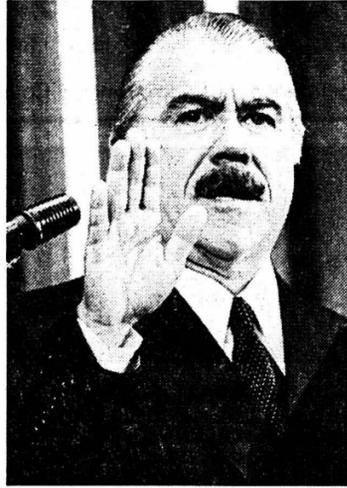
Habile, opportuniste, il a ses chances. Sa marge de manœuvre est toutefois faible, coincé qu'il est entre une économie proche du désastre et des généraux qui n'ont pas tous pris leur retraite d'un cœur joyeux.

Déjà avant la mort de M. Neves, irrités par l'austérité, les salariés de Sao Paulo commençaient à s'agiter. Laisseront-ils à M. Sarney le répit nécessaire pour qu'il puisse faire ses preuves? Sauront-ils dominer leur impatience pour ne pas aiguiser celle des militaires?

Les obsèques de Tancredo Neves passées, nous l'apprenons très vite.

Willy BRANDT

Le président brésilien est mort



Le vice-président José Sarney est devenu automatiquement le nouveau chef de l'Etat. (Photo Keystone)

Page 1

Il a en particulier promis de procéder aux réformes constitutionnelles qui devraient permettre en 1988 des élections présidentielles au suffrage direct. Le gouvernement donnera la priorité aux pauvres, a-t-il ajouté. «Personne ne devrait être heureux dans un pays où des millions de personnes n'ont pas droit au bonheur». M. Sarney s'est également engagé à combattre l'inflation qui atteint 250 pour cent par an.

Par ailleurs, des centaines de milliers de Brésiliens ont rendu hier un dernier hommage au président Neves sur le parcours du cortège funèbre entre l'Institut du Cœur et l'aéroport de Sao Paulo.

La foule massée sur les 14 km. du parcours de l'hôpital à l'aéroport scandait des slogans tels que «Tancredo, la lutte continue», «Le peuple uni sera jamais vaincu».

A Brasilia, où pendant deux jours le Brésil rendra officiellement hommage à l'architecte de la «nouvelle république», le président du Sénat, M. Jose Fragelli, a annoncé officiellement le décès du président au Congrès réuni en séance extraordinaire.

Le président sera inhumé mercredi à 16 h. 30 locales (21 h. 30 hec) à Sao Joao del Rey, la ville natale du chef de l'Etat, avec l'écharpe présidentielle qu'il n'avait pas pu recevoir de son vivant.

Le parlement brésilien s'est réuni à Brasilia pour tenter de définir la ligne que devra maintenant suivre le gouvernement.

Le dirigeant du parti de Tancredo Neves, le Parti du mouvement démocratique brésilien (PMDB), M. Ulyse Guimarães, a déclaré: «Ce que nous pouvons vous (Neves) offrir de plus important est

la lutte pour le retour à des élections directes».

Tancredo Neves avait accusé le système du collège électoral d'être une émanation anti-démocratique du régime militaire et avait promis de procéder à des élections législatives l'année prochaine. Elu pour six ans, il avait fait le vœu de réduire son mandat de deux ans pour organiser des élections directes en 1988.

De source proche des milieux politiques, on indique que nombreux sont ceux

qui font pression désormais pour des élections anticipées.

La seule force de M. Sarney face à la pression des partis est d'être l'héritier légitime de Tancredo Neves. Toute atteinte trop brusque à la constitution pourrait faire sortir à nouveau les militaires des casernes. Mais pour beaucoup de Brésiliens, M. Sarney reste attaché à la dictature militaire puisqu'il fut l'un des caciques du Parti démocratique social (PDS) des militaires.

(ats, afp, reuter)

Le carnaval! La démocratie! La mort du président! Qu'est-ce qu'ils vont encore inventer pour ne pas bosser!



Argentine: début d'un procès-fleuve

Le président argentin Raul Alfonsín a donné un ton dramatique à la situation en dénonçant une tentative de complot des «Forces anti-démocratiques» alors que s'ouvrait hier à Buenos Aires le procès des neuf généraux et amiraux qui ont dirigé l'Argentine de 1976 à 1982.

Evoquant dimanche soir à la radio et à la télévision les préparatifs des «ennemis de la démocratie», le chef de l'Etat - sans citer de noms - a accusé certains «civils» encouragés par des «nostalgiques à la retraite» d'avoir fait «à des officiers supérieurs des forces armées diverses propositions allant d'un présumé gouvernement de coalition jusqu'au coup d'Etat».

Cependant, a-t-il affirmé, «la situation est contrôlée par le gouvernement» et «les forces armées de la nation sont loyales aux autorités constitutionnelles».

Il a lancé un appel au peuple pour qu'il descende dans la rue le 26 avril et manifeste son soutien à la démocratie. «Votre présence est absolument nécessaire, a-t-il déclaré, parce que les voix de l'anti-démocratie sont décidées à amener le peuple à baisser les bras et à abandonner, pour finir, l'exercice plein et responsable de sa liberté».

Dans ce contexte, le président Alfonsín a estimé que le procès «sans précédent dans le monde» qui s'ouvrait hier dans la capitale «en finira avec cinquante années de frustration démocratique et de décadence nationales».

Il a ainsi confirmé l'analyse des observateurs qui ont présenté ce procès, non pas seulement comme la mise en jugement de neuf hommes par un tribunal, mais surtout comme le procès fait par la démocratie à la dictature.

En pénétrant dans la petite salle d'audience située au rez-de-chaussée du Palais de justice, en plein centre de Bue-

Soviétiques expulsés de Grande-Bretagne: trois de plus

Trois autres dirigeants soviétiques vont être expulsés de Grande-Bretagne, après les deux déjà expulsés la semaine dernière, a annoncé hier soir le Foreign Office. Dans un communiqué, celui-ci a précisé que l'ambassadeur soviétique avait été informé la semaine dernière que trois autres officiels devaient quitter le pays.

Vyacheslav Grigorov, 37 ans, directeur de l'agence de Londres de l'Aeroflot, a quitté le pays samedi, et le capitaine Oleg Los, 44 ans, assistant à l'attaché naval, est parti dimanche. Le premier a été expulsé pour «activités incompatibles» et le second pour «activités incompatibles avec son statut», deux euphémismes employés dans le langage diplomatique pour qualifier les activités d'espionnage.

Ces nouvelles expulsions portent à 15 le nombre de diplomates soviétiques expulsés au cours des quatre dernières années.

En réaction semble-t-il à la décision d'expulsion de trois autres Soviétiques, trois membres de l'ambassade de Grande-Bretagne à Moscou ont été informés hier qu'ils devaient de leur côté quitter la capitale soviétique, a précisé un porte-parole du Foreign Office. (ap)

Vaudois incarcéré en Pologne

Droit de visite accordé

Les autorités polonaises ont permis lundi à l'ambassade de Suisse à Varsovie de rendre visite à l'enseignant vaudois Clive Loertscher. Celui-ci a été arrêté le 13 avril dernier. Un avocat a été mandaté pour défendre ce professeur d'histoire de 37 ans qui travaille à Nyon.

L'homme de loi devrait prendre contact avec Loertscher d'ici mercredi, a expliqué hier à Berne un porte-parole du Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE). Le conseiller national Walter Renschler (ps-ZH), secrétaire du

Syndicat suisse des Services publics (VPOD), pense que cette arrestation a un lien avec les activités du Suisse en faveur du syndicat polonais dissout Solidarnosc.

Pour sa part, la section vaudoise du Parti socialiste ouvrier (ps) a envoyé un télégramme à l'ambassade de Pologne à Berne pour exiger la libération immédiate de M. Loertscher, a indiqué hier un communiqué de la section. Le ps vaudois proteste «énergiquement» contre cette mesure arbitraire et scandaleuse, exemple supplémentaire de la répression et des atteintes aux droits démocratiques existant en Pologne.

AFFAIRE POPIELUSZKO: VERDICT CONFIRMÉ

La Cour suprême polonaise a confirmé hier les condamnations de quatre officiers de la police secrète impliqués dans le meurtre du père Popieluszko, a annoncé l'agence PAP.

Le Tribunal de Torun avait condamné le 7 février dernier trois des officiers pour l'enlèvement et le meurtre du prêtre. Le quatrième avait été reconnu coupable de les avoir aidés et encouragés.

Le tribunal avait prononcé pour les quatre officiers des peines allant de 14 à 25 ans de prison.

MORT D'UNE DISSIDENTE SOVIÉTIQUE

La dissidente soviétique Lina Tumanova, 46 ans, docteur en philosophie et membre actif du mouvement de défense des Droits de l'homme en URSS, est morte le 15 avril dernier à Moscou, a annoncé hier l'Association de défense des Droits de l'homme en Union soviétique «URSS News Brief» à Munich. (ap, ats, afp)

Afrique du Sud

Sus à l'antiapartheid

Pour la deuxième fois depuis vendredi, le président P. W. Botha a déclaré au Parlement que la plus grande organisation antiapartheid ouvrait en faveur de groupes interdits qui cherchaient à faire la révolution dans ce pays ou cinq millions de Blancs dominent plus de 22 millions de Noirs.

Les attaques du président Botha contre le Front démocratique uni laissent supposer que le gouvernement semble prêt à interdire le groupe, qui déclare représenter 600 organisations, soit deux millions de personnes. Seize des dirigeants du Front sont incarcérés pour trahison. La date de leur procès n'a pas encore été fixée.

D'autre part, des Noirs ont mis le feu hier à des locaux du gouvernement dans une «township» dans l'est de la province du Cap et un groupe de 90 Noirs a attaqué une patrouille de police dans un ghetto près de Johannesburg, selon la police. Un Noir blessé lors d'émeutes dimanche dans la province du Cap est décédé lundi à l'hôpital, d'après un porte-parole de la police. (ap)

Militants basques extradés

Condamnation après deux acquittements

Le troisième des trois militants basques espagnols extradés par la France vers l'Espagne il y a sept mois a été condamné lundi à 54 ans de prison, pour son rôle dans le meurtre de deux gardes civils en 1980.

Il s'agit de Francisco Javier Lujambio Galdeano, qui a été condamné à deux peines de 27 ans chacune (le maximum est de 30 ans).

Les deux autres extradés, membres présumés de l'ETA, avaient été acquittés par le même tribunal, la semaine dernière, pour manque de preuves à propos d'une autre attaque.

nos Aires, les neuf accusés, aujourd'hui sexagénaires, portaient sur leurs galons le poids de six années de dictature.

Les généraux Jorge Videla, Roberto Viola, Leopoldo Galtieri, tous trois anciens présidents de facto de la nation, les amiraux Emilio Massera, Armando Lambruschini, Jorge Anaya et les généraux d'aviation Orlando Agosti, Omar Graffigna et Basilio Lami Dozo, tous membres des trois juntes de gouvernement qui ont dirigé le pays de mars 1976 à juin 1982 auront à répondre des méthodes - considérées par l'accusation comme illégales et violant les droits de l'homme - employées pour lutter contre la «subversion».

Pendant ces années, de dix à trente mille personnes, suspectées d'être liées de près ou de loin à la guérilla de gauche, sont mortes ou ont disparu.

Le procès, au cours duquel plus de 2000 témoins devraient être entendus et pour lequel quelque 230 journalistes ont été accrédités, durera plusieurs mois.

Les organisations de défense des droits de l'homme devaient défiler dans le centre-ville lundi soir pour manifester leur soutien au processus judiciaire en cours mais surtout pour réclamer que le gouvernement n'en reste pas là et «juge et punisse» aussi les responsables directs, les exécutants de la répression. (ats, afp)

Un DC-6 français s'écrase: 5 morts

La pluie et un épais brouillard sont sans aucun doute à l'origine de l'accident du DC-6 de la protection civile qui s'est écrasé hier matin près de Fitou (Aude) à une vingtaine de kilomètres de Narbonne, dans le massif des Corbières: l'accident a fait au moins cinq morts, selon la gendarmerie.

On ignorait en début d'après-midi le nombre exact des occupants de l'appareil. La carcasse de l'avion a été découverte en fin de matinée dans la garrigue. L'appareil assurait une liaison Marseille-Perpignan. (ap)

Unités-suicide de l'OLP coulées

Page 1

«Les forces israéliennes ont repéré l'un des trois bateaux», affirme le communiqué. «Le bateau a été coulé et l'unité s'est noyée après un affrontement à l'artillerie et aux grenades avec les Israéliens». Puis, un «combat de cinq heures» a opposé le «navire principal» aux Israéliens.

«Pendant ce temps, les deux autres bateaux avançaient vers la région de Biet Yan au sud de Tel-Aviv où les forces terrestres israéliennes, soutenues par des hélicoptères, ont repéré les Palestiniens».

Le général israélien Ben-Shoshan a, pour sa part, précisé que les huit hommes arrêtés avaient affirmé, au cours de leur interrogatoire, avoir reçu des ordres d'Abou Jihad, l'un des plus proches collaborateurs de Yasser Arafat. Ce qui confirmerait, selon lui, que les hommes étaient du Fatah.

En tout cas, ils avaient pour mission de «tuer des gens», a ajouté le général Ben-Shoshan. «Nous savons que leur

principale cible était une grande ville au centre du pays, comme Tel-Aviv (...). Leur but était de nuire aux célébrations de l'Indépendance», qui ont lieu mercredi et jeudi. Les hommes n'ont pas dit quand et où ils avaient reçu les ordres d'Abou Jihad.

Le général Ben-Shoshan a aussi déclaré qu'il ne savait pas quel était le port d'embarcation des Palestiniens.

Interrogé par ailleurs sur la légalité de l'action israélienne, il a répondu: «Il y a une loi internationale qui affirme le droit des pays à agir contre des terroristes en mer. Ce que nous avons fait est donc tout à fait légal». (ap)

● PARIS. - Le problème de l'attribution du droit de vote aux immigrés dont l'évocation a soulevé un tollé au sein de l'opposition (mais pas dans toutes ses composantes) ne se posera pas d'ici la fin de la présente législature, a dit hier matin M. Michel Charzat, secrétaire national du PS français.

Appareils électroménager

FUST *Le spécialiste avec la garantie des prix les plus bas*

p.ex. fers à repasser Rowenta DA01
D'autres modèles de Jura, König Rowenta en stock

49.-

Garantie de prix: Argent remboursé, si vous trouvez le même meilleur marché ailleurs

Chaux-de-Fonds, Jumbo	039 26 68 65
marin-centre	038 33 48 48
Yverdon, Rue de la Plaine 9	024 21 86 15
Brügg, Carrefour Hypermarkt	032 53 54 74
Bienne, Rue Centrale 36	032 22 85 25

Cuisines et salles de bains agencées

AUVENTS

pour toutes grandeurs et marques de caravanes, à prix d'hiver, qualité, solidité garantie, dès Fr. 690.-. Ouvert mardi à vendredi de 15 à 18 h. 30, samedi de 9 à 12 heures.

Caravanes TRIPET, La Chaux-de-Fonds, Fritz-Courvoisier 95b.
☎ 039/28 26 55 ou 039/28 26 56 45/8

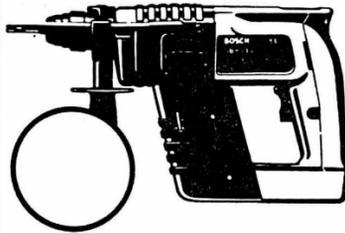
Superbe Citroën CX 2400 GTI

Modèle 1984, blanche, 37 000 km, radio, expertisée. Garantie totale. Fr. 403.- par mois sans acompte. Reprise éventuelle.

Très grand choix en Citroën ainsi que d'autres marques aux mêmes conditions ou au comptant.

M. Garaud
Case postale 772
2501 Bienne
☎ 032/51 63 60

Percer dans le béton. Maintenant sans câble!



Le marteau perforateur Bosch à accu

L'UNIQUE AU MONDE

- pour percer dans le béton, dans l'acier et dans le bois
- puissant accumulateur 24 V
- accouplement de sécurité, poids 3,5 kg; dans un coffret avec bloc accumulateur et chargeur rapide

BOSCH KAUFMANN
Marché 8



À LOUER POUR DATE À CONVENIR APPARTEMENTS

de 2 et 3½ pièces, dans immeuble moderne, tout confort, ascenseur, service de conciergerie, au nord de la ville. 10772

APPARTEMENTS
de 3 pièces, chauffage central, salle de bain, rues du Progrès, Numa-Droz et Jardinière. 10773

LOCAUX
à l'usage de bureaux et ateliers, chauffage central, rues Combe-Grieurin, Jardinière et Léopold-Robert. 10774

APPARTEMENT
de 1½ pièce dans immeuble moderne au sud-ouest de la ville, chauffage central, salle de bain, ascenseur, service de conciergerie. 10775

Pour renseignements s'adresser à:
CHARLES BERSET
Gérant d'immeubles
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87 - 039/23 78 33
102017

ESPAGNE

Moi aussi, j'habite à CIUDAD QUESADA ALICANTE



Climat sec 16,5° C de moyenne à l'année. Idéal pour la retraite et les vacances

VILLAS

avec 1 chambre à coucher ou plus, salon cuisine, salle de bain, terrasse et 500 m² de terrain. A partir de 4.010.625 pesetas (environ frs 59.000.-)

BUNGALOWS

avec 2 pièces ou plus, cuisine, douche, terrasse, jardin, à partir de 2.235.600 pesetas (environ frs 32.900.-)

GRANDE EXPOSITION
Samedi 27 et dimanche 28 avril à l'EUROTEL, rue de la Gare 15 NEUCHÂTEL
De 10 à 19 heures

Pour tous renseignements:
CIUDAD QUESADA-NORTEVE SA
Ch. des Cèdres 2, 1004 Lausanne
☎ 021/38 33 28/18

Depuis 10 ans déjà avec vous

AVIS DE SOUMISSION

Assainissement de la Place d'Armes de Colombier (NE)

Le Département militaire de la République et Canton de Neuchâtel, maître de l'ouvrage, met en soumission publique les travaux de gros-œuvre 1 et de second-œuvre, pour la transformation du bâtiment:

MATÉRIEL ET INSTRUCTION

Le projet comprend 2 niveaux, 3 500 m³ (SIA 416), 896 m² utiles (SIA 416),

- soit: CFC 211 Maçonnerie
CFC 214 Charpente
CFC 221 Fenêtres
CFC 232 Electricité
CFC 243 Chauffage
CFC 251 Sanitaire
CFC 273 Menuiserie
CFC 281 Revêtements de sol
- ainsi que les travaux de tous les autres corps de métiers du bâtiment.

Ouverture du chantier: le 12 septembre 1985.

Terminaison du bâtiment: le 31 août 1986.

Les entreprises désireuses de participer à la soumission voudront bien le faire savoir, par écrit à:

G. Steffen, architecte, Grand'Rue 1 a, 2000 Neuchâtel, jusqu'au 31 mai 1985, dernier délai, en indiquant la catégorie des travaux qui les intéressent. Seules entrent en ligne de compte les entreprises justifiant de leur capacité d'exécuter les travaux. C'est pourquoi, en s'inscrivant, les entreprises soumissionnaires donneront des indications au sujet de leur organisation, des effectifs de leur personnel ainsi que des références d'objets réalisés. Pour les consortiums, il sera fait mention des noms de tous les partenaires et sous-traitants.

Neuchâtel, le 18 avril 1985.

Le conseiller d'Etat, Chef du Département militaire cantonal:
J. Cavadini

87-349

A vendre à Boudevilliers (NE) villa de 6 pièces

avec cheminée intérieure et extérieure, local de 40 m² à disposition, sauna, garage pour deux voitures. 930 m² de terrain.

Ecrire sous chiffre 87-1306 à ASSA, Annonces Suisses SA, 2, faubourg du Lac, 2000 Neuchâtel.

A saisir magnifique occasion moto

Yamaha

750

année 1978, peu roulé transmission par cardan. Prix Fr. 3 000.- à débattre. ☎ 039/31 88 91 91-62145

Fiat Ritmo 75

32 500 km. Belle occasion. Garage de la Prairie ☎ 039/37 16 22 91-203

En toute saison, **L'IMPARTIAL**, votre source d'informations

Prix Unip

Bordeaux AC 1982 Château St. Yves 70 cl	5.25	4.10!
Fendant du Valais 100 cl	6.95	5.90 + dépôt
Merlot del Piave DOC 100 cl	2.95	2.20! + dépôt
Huile Dorina 100 cl	5.95	5.50
Mélange Costa Rica torréfié frais 250 g	4.40	3.90!
Nescoré Refill 400 g	12.95	11.50 (100 g 2.87)
Sinalco 100 cl	1.20	-.90 + dépôt
Fido Gourmet nourriture pour chats 184 g	1.15	-.95
Kägi Fretli 165 g	2.30	1.95 (100 g 1.18)
Jambon cru Super 100 g	3.75	2.95
Yogourt Toni 3 pour 2	2.25	1.50! (3 verres à 180 g)

UNIP
rayon alimentation

Seul le prêt Procrédit est un Procrédit

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

VOUS aussi vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide simple discret

Veillez me verser Fr.

Je rembourserai par mois Fr.

Nom

Prénom

Rue No.

NP/localité

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-231612

SUISSE

Double imposition avec la France Champ libre aux cantons frontaliers

Le Conseil fédéral prend acte de la volonté française de considérer comme «caducs» l'avenant à la convention de double imposition et l'accord sur les frontaliers. Le gouvernement, en conséquence, a proposé aux deux Chambres fédérales de retirer cet objet de l'ordre du jour de leurs travaux. Et le Conseil fédéral, qui propose de reprendre la négociation «le plus rapidement possible», fait passer l'accord sur les frontaliers avant l'avenant. En clair, c'est le champ libre à une négociation réclamée depuis longtemps par les cantons frontaliers, Jura et Neuchâtel en tête. Et tout pourrait aller plus vite que prévu. Parce que Berne apporte son appui aux cantons. Et parce que Berne va recevoir avant l'automne, vraisemblablement au mois de juin déjà, le ministre français de l'Economie, des Finances et du Budget, Pierre Bérégovoy.

Le contexte de la négociation de l'avenant à la convention qui vise à éviter la double imposition des ressortissants des deux pays dans l'autre tient du bulletin météorologique. Après quelques échanges orageux, le ciel pourrait redevenir bleu sur le Jura... car le beau fixe a présidé à la signature, le 11 avril 1983, d'un accord réglant le traitement fiscal des salaires des travailleurs frontaliers. Un accord qualifié de «très satisfaisant par le message du Conseil fédéral. Et puis, il y a eu une première zone de brouillard lors des discussions de la commission du Conseil national chargée de préparer le

De notre rédacteur à Berne:
Pierre THOMAS

terrain de l'approbation de l'avenant. Avec un premier orage à La Chaux-de-Fonds, où la commission recommandait de ne pas entrer en matière. Orage confirmé au Conseil national où, dans le tonnerre de la droite, les textes furent foudroyés par 76 voix contre 70. Début mars, Paris, à qui la majorité bernoise voulait donner une leçon, jetait un froid lorsque, par deux lettres, M. Bérégovoy signifiait son mécontentement.

VISITES UTILES

En prime, la visite du ministre français en Suisse était renvoyée, faute de date concordante pour que M. Bérégovoy puisse rencontrer ses deux répon-

dants suisses, MM. Kurt Furgler et Otto Stich. Il a fallu plusieurs voyages à Paris pour dissiper les malentendus qu'à Berne on attribuait pour le moins légèrement à la France. Ainsi, la visite de Kurt Furgler à Paris, le 12 avril chez MM. Laurent Fabius et Pierre Bérégovoy, a permis d'arrêter la stratégie rendue publique hier. La Suisse a dit sa volonté de dissocier l'avenant de l'accord et de faire passer l'accord sur les frontaliers en priorité.

Un homme a joué un rôle clé dans l'opération: le ministre jurassien François Lachat. Chef du groupe de concertation des cantons frontaliers, il est resté en contacts étroits avec Paris durant tout le temps des tractations parlementaires à Berne.

RÉTROACTIVITÉ EN JEU

Sur la frontière, Français et Suisses ont tout intérêt à trouver un terrain d'entente. Depuis 1935, au moment où les Suisses étaient plus nombreux à aller en France que l'inverse, un accord évitant la double imposition est en vigueur. Précisément, le texte de 1983 - ratifié à l'unanimité de tous les cantons frontaliers, dont Neuchâtel, le Jura et Berne - prévoit la rétrocession d'une partie de l'impôt perçu. Soit quarante millions de francs suisses par an de la France à la Suisse... Faute d'entente, les cantons frontaliers pourraient menacer d'imposer à la source les travailleurs français, de surcroît «ponctionnés» chez eux.

Le principe de l'accord signé en 1983 ne devrait pas être remis en cause. «Seule la date de son application pourrait être renégociée» estime le Département fédéral des finances. Avec le temps perdu en vain débat parlementaire, ce sont plus de 120 millions de francs d'arriérés, dus à l'effet rétroactif accepté par la France, qui sont en jeu. Paris ne veut plus assumer les tergiversations helvétiques. Et les Français entendent bien discuter l'entrée en vigueur de l'accord.

CHAMBRES HORS COURSE

La dissociation du dossier de l'avenant et de l'accord permet de mettre hors course les Chambres fédérales pour l'accord. En application de la Constitution, le Conseil fédéral a agi au nom des cantons intéressés et eux seuls approuvent le texte. Ils l'ont déjà tous fait. L'abandon pur et simple de la rétroactivité signifierait tout de même une perte (théorique) de 7,5 millions de francs pour Neuchâtel et de 6 millions pour le Jura.

Et l'avenant à la convention? C'est une autre histoire. L'urgence d'y revenir n'apparaît pas aux Français, persuadés d'y gagner actuellement, notamment dans l'application à la lettre de l'impôt sur les grandes fortunes pour les Suisses. Et les vedettes du «show-biz» - de la chanson à la formule un, en passant par le cinéma - garderont un petit coin de paradis fiscal. (P. Ts)

Routes romandes meurtrières

DEUX JEUNES VALAISANS SE TUENT

Un automobiliste de Fully (VS), M. Christian Roduit, né en 1967, s'est tué hier peu après minuit. Selon le communiqué de lundi de la police cantonale valaisanne, il roulait seul sur les bords du Rhône lorsqu'il a dévalé un talus de plusieurs mètres et est allé s'écraser contre un des ponts du Rhône situé entre Fully et Sallion. Il a probablement été tué sur le coup.

Une heure avant, Martial Zermatten, 29 ans, domicilié à Colloby (VS) circulait au volant de sa voiture de Fully (VS) en direction de Martigny (VS) lorsqu'il a perdu la maîtrise de son véhicule. L'accident s'est produit peu avant le pont de la Colombière.

La voiture a dévié sur la gauche avant de terminer sa course contre une maison d'habitation. Le choc a été d'une telle violence que le jeune conducteur est décédé sur les lieux mêmes de l'accident, a précisé hier la police valaisanne.

FRIBOURG: JEUNE CONDUCTRICE TUÉE

Mme Corinna Portmann, âgée de 20 ans, de Fribourg, est morte dans la nuit de dimanche à lundi à Planfayon (FR) à la suite d'un accident

de la circulation. Selon le communiqué de lundi de la police cantonale fribourgeoise, la victime circulait avec sa voiture du lac Noir en direction de Planfayon lorsqu'elle perdit la maîtrise de son véhicule et heurta violemment une clôture en bois. La conductrice est décédée sur place alors que sa sœur, grièvement blessée, a été conduite à l'hôpital cantonal.

VAUD: TRAIN CONTRE AUTO

Une collision qui a fait un mort s'est produite hier vers 14 heures au passage à niveau du Bey, commune de Montagny, près d'Yverdon-les-Bains, entre un train montant du Chemin de fer Yverdon - Sainte-Croix et un automobiliste grandsonnois. M. Daniel-Georges Mosimann, 61 ans, se dirigeait sur Yverdon, venant de Grandson, et s'aperçut probablement trop tard que les barrières étaient abaissées. Il heurta la locomotive du train et sa machine fut traînée sur environ 90 mètres, il a été tué sur le coup.

AIGLE: FEMME ÉCRASÉE

Mlle Béatrice Burnier, 19 ans, demeurant à Clarens (Montreux), a été mortellement blessée dimanche soir par un automobiliste, alors qu'elle cheminait avec un ami sur le bord de la route Aigle - Vionnaz. Elle a succombé à l'hôpital. (ats, ap)

Têtes couronnées en Suisse

Le roi Charles XVI Gustave de Suède et la reine Silvia sont arrivés hier en Suisse pour une visite officielle de trois jours, la première d'un souverain suédois dans notre pays. Le moment culminant de cette première journée a été la réception par le Conseil fédéral in corpore. Dans leurs allocutions, le roi et le président de la Confédération, M. Kurt Furgler, ont souligné les traits communs des deux pays neutres, et leurs efforts conjoints en faveur de la paix et de la coopération internationale.

Après l'accueil officiel, les monarques et leur suite se sont rendus à la gare de

Kloten. Un train spécial les a conduits à Kehrsatz où se trouve le «Lohn», la résidence de campagne du Conseil fédéral qui abrite le couple royal pendant son séjour en Suisse. A leur arrivée, les souverains suédois et les autorités suisses ont échangé des cadeaux.

Hier après-midi, le roi Charles Gustave et la reine Silvia ont été reçus au Palais du Gouvernement par le Conseil fédéral in corpore. Tant M. Furgler que le roi Charles XVI Gustave ont relevé dans leurs allocutions que malgré les relations séculaires entre les deux pays, c'était la première fois qu'un roi et une reine de Suède rendaient une visite d'Etat à la Suisse.

Hier soir, le Conseil fédéral a offert un dîner en l'honneur du roi et de son épouse. Différents toasts ont été portés à cette occasion. Aujourd'hui, le roi et la reine se rendront au Tessin où ils visiteront notamment le Monte Verità. Ils assisteront en outre à une démonstration de l'école de recrues des grenadiers 14 à Isone.

Lausanne: exhumation royale

Le corps de l'ex-reine Victoria-Eugénie d'Espagne, morte et enterrée à Lausanne en 1969, a été exhumé hier matin dans l'intimité familiale, du caveau où il reposait au cimetière du Bois-de-Vaud. Il doit être rapatrié dans quelques jours au monastère royal de l'Escorial, près de Madrid. C'est à la demande du comte de Barcelone, fils de la défunte souveraine et père de l'actuel roi Juan-Carlos d'Espagne, que ce rapatriement sera réalisé.

Descendante directe de la reine Victoria d'Angleterre, veuve du roi Alphonse XIII d'Espagne et grand-mère du futur roi Juan-Carlos, Victoria-Eugénie a passé les vingt-huit dernières années de sa vie à Lausanne. Son mari est décédé à Rome en 1941 après avoir vécu en exil depuis la perte de son trône en 1931. (ats)

Genève: procès du banquier Leclerc

Le procès du banquier genevois Robert Leclerc, 67 ans, s'est ouvert hier matin devant la Cour d'assises de Genève. Il devrait durer quatre semaines. Le tribunal a admis que la prescription de sept ans et demi avait été dépassée pour l'infraction de gestion déloyale. Le banquier, qui puisait dans les comptes de ses clients, reste accusé de 52 abus de confiance et de 27 faux dans les titres. Il risque une peine de plusieurs années de prison.

«Je n'ai jamais détourné de l'argent, je n'en ai jamais volé, j'ai peut-être fait perdre de l'argent à mes clients». C'est l'ex-banquier qui a fait cette déclaration aux douze jurés qui devront statuer sur son sort. «Je prouverai le contraire», s'est exclamé le procureur général M. Raymond Foëx.

Selon le procureur général, en effet, l'ancien banquier privé a détourné à son profit, entre 1970 et 1977, quelques 25

millions de francs appartenant à ses clients. Quant au «trou» laissé par le krach de sa banque en 1977, il est aujourd'hui estimé à 138 millions de francs.

Cette première journée d'audience a été fertile en incidents. D'ordre juridique et soulevés par la défense, la grande majorité de ces incidents ont été rejetés par le président de la Cour M. Jean-Charles Kempf.

L'un de ces incidents tendait, en vain, à écarter des débats la Banque Leclerc en liquidation concordataire en tant que partie civile. Cet incident a donné l'occasion au procureur général, M. Raymond Foëx, de dire: «Les bandits baillonnent d'abord leurs victimes et les dévalisent ensuite, Robert Leclerc, lui, dévalise les siennes avant de les baillonner».

Les avocats de Robert Leclerc ont d'emblée annoncé qu'ils entendaient plaider l'acquiescement en faveur de leur client. Me Jacques Gauthier, avocat d'une victime constituée en partie civile, a, tout en accordant à l'accusé beaucoup

de «charme», qualifié celui-ci: «D'Arsène Lupin de l'abus de confiance et de gentleman du faux». Le procès doit durer quatre semaines. (ap, ats)

FAITS DIVERS

SCHLIEREN: JEUNE FEMME AGRESSÉE

Un individu de 40 ans a sauvagement agressé hier matin une femme de 31 ans à Schlieren (ZH). Il l'a grièvement blessée à coups de couteau pour des motifs qui demeurent peu clairs, a indiqué la police cantonale zurichoise. Les indications de la victime qui avait reconnu son agresseur ont conduit à l'arrestation rapide de ce dernier.

La jeune femme a quitté son domicile peu avant 6 heures. Elle se dirigeait vers sa voiture garée au bord de la chaussée lorsqu'elle fut soudainement agressée par un inconnu. L'individu porta plusieurs coups de couteau à sa victime qu'il blessa grièvement avant de prendre la fuite à pied. Des habitants du quartier qui avaient entendu les appels à l'aide de la jeune femme, l'ont aussitôt conduite en voiture à l'hôpital.

La police a indiqué que la femme avait reconnu en son agresseur un ancien collègue de travail. Celui-ci fut arrêté le matin même à son domicile zurichois. Les motifs qui l'ont conduit à agir de la sorte demeurent peu clairs.

ZURICH: LE COUP DU MILLION

Des inconnus ont attaqué avec succès une bijouterie de la Bahnhofstrasse à Zurich durant la nuit de dimanche à lundi. Ils ont emporté des bijoux et des montres de luxe valant environ un million de francs. Des témoins ont déclaré que les voleurs ont enfoncé la porte d'entrée du magasin avec une voiture. La police municipale zurichoise a communiqué lundi que les malfaiteurs ont déclenché le système d'alarme à 4 h. 19. Ils ont cependant réussi à s'enfuir en BMW avant l'arrivée des gendarmes. Les recherches n'ont pas encore abouti. (ap)

Le drame de La Blécherette

Hier s'est ouvert devant le Tribunal criminel de Lausanne le procès du meurtrier de l'inspecteur principal adjoint Jean-Jacques Voegelin, de la sûreté vaudoise, tué le 17 janvier 1984 à La Blécherette, au-dessus de Lausanne. L'auteur présumé, l'Espagnol Jérónimo Aray-Aviles, 44 ans, s'était évadé le matin même des Etablissements de la plaine de l'Orbe avec un complice, Manuel Canelo-Ramos, 38 ans, tenant deux otages sous la menace de leurs armes. (ats)

En Valais

Affaire des «Mésanges»

Le Tribunal de Sion a délibéré hier de l'affaire dite des «Mésanges», du nom de la société immobilière, de Nendaz, qui se trouve depuis une dizaine d'années au cœur d'un scandale financier qui a déjà défrayé la chronique tant en Suisse qu'en Italie. Près de sept millions de francs ont été soustraits à des Italiens qui avaient l'intention d'investir une partie de leur fortune en Suisse et qui ont été littéralement roulés. (ats)

PUBLICITÉ

Premier Leopard

Le premier char d'assaut Leopard II, adapté aux besoins de l'armée suisse, est arrivé à la place d'armes de Thoune. Il s'agit d'un véhicule équipé par le constructeur allemand Krauss-Maffei selon les normes de la dernière série de chars allemands. En attendant la livraison des 390 chars commandés, ce Leopard loué sera testé jusqu'à fin juillet pour vérifier la fiabilité des véhicules de série.

MANŒUVRES «VERITAS»

Plusieurs milliers de soldats fribourgeois, bernois, grisons et de Suisse centrale sont entrés en service dimanche soir pour les manœuvres «Veritas» qui se déroulent en Suisse centrale. Cet exercice dure jusqu'à vendredi. L'objectif est de tester l'aptitude au combat d'une brigade et d'analyser les techniques de combat d'un agresseur. Le scénario de ces manœuvres prévoit une agression par surprise de la Suisse. (ap, ats)



Le roi Charles XVI Gustave de Suède et la reine Silvia à leur réception au «Lohn», près de Berne, par M. Pierre Aubert. (Bélino Bild + News)

EN QUELQUES LIGNES

● Les obsèques de l'ancien conseiller fédéral Rudolf Gnägi se dérouleront jeudi à 15 h.00 à la Cathédrale de Berne, a annoncé hier la Chancellerie fédérale. Le Conseil fédéral, qui s'est réuni pour la circonstance durant la matinée, a décidé de déléguer cinq de ses membres.

● La Commission du Conseil national chargée d'étudier les questions de politique en matière d'asile proposera à son Conseil de refuser une révision totale de la loi sur l'asile ainsi qu'une suspension de l'accueil des candidats à l'asile. Réunion hier à Berne sous la présidence du

démocrate du centre argovien Théo Fischer, elle a en effet décidé à l'unanimité de ne pas donner suite à deux initiatives parlementaires allant en ce sens.

● La section de Bâle de la Fédération des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie (FTMH) a décidé de suivre son propre chemin pour la manifestation du 1er Mai à Bâle. Dans un communiqué publié hier, la FTMH explique sa décision par le fait que, depuis plusieurs années, des groupes participent au cortège du 1er Mai alors qu'ils n'appartiennent pas au mouvement syndical suisse et s'opposent à ses revendications ainsi qu'au socialisme démocratique. (ats)

Aussi avec catalyseur.

VOLVO

Qualité et sécurité.

Nouveau: Mary Long douce

MARYLAND FIN

DOUCE EN ARÔME

MaryLong douce

9 Goudrons 0,8mg Nicotine

UNICOM 85

M OUEST-LUMIERE
Montandon & Co
 ÉLECTRICITÉ - TÉLÉPHONE
 Installations - Réparations -
 Etudes - Projets - Devis
 Crêtets 98
 ☎ 039/26 50 50 155570

Nettoyage de meubles rembourrés et tapis

berbères, de Perse, tapis tendus et rideaux.

Votre spécialiste:

BUSTRA
 nettoyages
 La Chaux-de-Fonds
 ☎ (039) 23 20 31

L'ÉCHOPPE
 Jardinière 41, ☎ 039/23 75 00

Pendules Catherine

- vernis MARTIN
- grand choix
- pose à domicile gratuite
- service spécialisé
- garantie du professionnel

Vendre ou acheter TOUT de A à Z

de particulier à particulier.

Guisolan, ☎ 039/28 78 27.

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS
CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE
 garantie par l'Etat
 Union des banques cantonales

Emission d'un emprunt

5% série 89, 1985-95, de Fr. 40 000 000

(avec possibilité d'augmentation à fr. 50 000 000 au maximum) destiné à la conversion, respectivement au remboursement de l'emprunt 5 3/4 % série 51, 1970-85, de fr. 25 000 000, échéant le 15 mai 1985, au remboursement de bons de caisse venant à échéance ainsi qu'au financement de prêts hypothécaires essentiellement en premier rang.

Le montant non converti est offert en souscription publique.

Conditions de l'emprunt:

Durée: 10/8 ans.

Prix d'émission: **99,50%**

Coups: fr. 1000, fr. 5000 et fr. 100000 au porteur.

Cotation: sera demandée aux bourses de Lausanne, Bâle, Berne, Genève et Zurich.

Délai de conversion et de souscription: du 23 au 29 avril 1985, à midi.

Libération: 15 mai 1985.

Les conversions et les souscriptions sont reçues sans frais auprès des banques soussignées et autres établissements bancaires où l'on peut se procurer les demandes de conversion et les bulletins de souscription.

Crédit Foncier Vaudois **Banque Cantonale Vaudoise**

DENNER SUPERDISCOUNT

1860 - 1985 DENNER
 125 années jeunes et dynamiques

DI-17 23485

Valable dès le 23. 4. 85

Camping / Jouets

HIT Gril en fonte surface: 43 x 25 cm seulement 39.90	Charbon de bois en sac de 4 kg 1ère qualité 4.40 (1 kg 1.10)	Briquettes de bois en sac de 3 kg 3.95 (1 kg 1.32)
	Plats lèchefrites en aluminium 5 pièces 3.40	VIT-Fiamme Liquide d'allumage 1 litre 2.60
	Gril en fonte rond Grandeur: 42 x 21 cm 36.-	Moteur pour gril fonctionne avec piles 5.50
Tout pour une party: • Assiettes ø 23 cm à 12 pièces ø 29 cm à 6 pièces • Verres paquet à 10 pièces avec div. motifs, contenu 2 dl • Serviettes paquet à 20 pièces, 3 couches, 33 x 33 cm le paquet 1.90 • Service Party: couteaux, fourchettes, cuillères, qualité stable 10 pièces de chaque -.90	Chaise de camping pièce pliable, couleurs: rouge/blanc, blanc 19.50	HIT Chaise de camping pliable en div. dessins seulement 12.50
HIT Matelas pneumatique 100% coton gommé grandeur: 185 x 72 cm seulement 19.50	Lampe de secours • clignoteur • 2 amp. de rechange • projecteur • fonctionne avec piles 9.50	Table club ø 70 cm 27.80
	Ballon de football avec pompe 32 fragments, cousu main approuvé par FIFA seulement 29.-	Sac de voyage Grandeur: 53 x 34 x 17 cm • 3 compartiments • avec bandoulière • couleur: gris clair 29.50
	Bateau fonctionne avec piles 4 modèles pièce 8.50	Badminton-Set avec cadre en acier 3 volants, 2 modèles 5.30
	Voitures en mét. avec moteur à traction arrière en div. mod. assort. pièce 4.50	Voitures de construct. en div. mod. pièce 18.50

Nous sommes toujours plus avantageux!

MAGAZINE

expression

Théâtre pour l'enfance et la jeunesse

Les dix ans du Théâtre Am Stram Gram

Pour bien marquer l'événement de son dixième anniversaire, «Am Stram Gram» vient de proposer au public genevois et romand une saison exceptionnelle, comprenant des spectacles de théâtre, de musique et de danse susceptibles de rassembler un public nombreux d'enfants et d'adultes. Tout a commencé en automne par le classique «Médecin malgré lui» de Molière, puis par un concert-spectacle réunissant dans une formule originale «Ma Mère l'Oye» de Ravel, et «Le Carnaval des animaux» de Saint-

Saëns, illustré par Etienne Delessert. En mars dernier étaient présentés «Pierre et le Loup» de Prokofiev et «La Sorcière du Placard aux balais» de Landovsky. La saison s'achève avec «Le Jazz vivant», concert-spectacle sur l'improvisation avec Henri Chaix et son trio, et les représentations à Genève (4 et 5 mai, 11 et 12 mai au Parc des Bastions) de la Farce de Rold Dahl, «Les deux Gredins», qui a déjà été présentée cet hiver au Locle dans le Camion à histoires, scène mobile du Théâtre «Am Stram Gram».



En la Salle des Eaux-Vives à Genève, nous avons vu «Pierre et le Loup» et «La Sorcière du Placard aux balais», deux spectacles mêlant la danse, la musique,

le théâtre et le chant, et réussissant la parfaite symbiose d'artistes adultes et enfants. Le célèbre conte musical de Prokofiev, joué dans un décor et des costumes superbes d'inspiration «japonaise», devient un rêve chorégraphié par Robert Thomas, premier danseur de la compagnie d'Oscar Araiz du Grand Théâtre. Version nouvelle et parfaitement réussie d'un classique. «La Sorcière du Placard aux balais», création en Suisse d'un conte musical du compositeur français contemporain Marcel Landovsky, nous a surtout impressionné par la prestation vocale et gestuelle – soutenue admirablement par un orchestre de onze musiciens – d'un chœur de vingt-trois enfants parfaitement dirigés par Dominique Catton, fondateur et directeur d'«Am Stram Gram». Beaux spectacles, salués par l'enthousiasme d'un public de tous âges.

Faisant le point après dix ans d'activité dans un numéro récent de la Revue de l'ASTEJ (Association Suisse du Théâtre pour l'enfance et la jeunesse), Dominique Catton définit son projet pour l'avenir: «Pour un enfant, le fait d'aller à l'école est un automatisme. Souvent l'ennui, l'anxiété sont liés à ce réflexe quotidien. De là, peut naître un

rejet de tout ce qui est rattaché à l'école en tant qu'institution et bâtiment. Or le théâtre doit être associé à une idée de plaisir, une sensation de bien-être, de curiosité, c'est pourquoi nous avons pratiquement toujours refusé de jouer dans les écoles. «Aller au théâtre» doit être vécu comme un événement, une fête. Outre le fait que les jeunes spectateurs ont le droit de profiter des mêmes équipements, méritent les mêmes égards que les adultes, il importe de leur faire sentir que, plus tard, ils devront décider d'aller au théâtre, car il ne viendra pas à eux comme la télévision par exemple. Après dix ans de nomadisme, nous avons le plaisir d'annoncer que la Ville de Genève a inscrit à son plan quadriennal la construction d'un «Théâtre et Centre ludique». Cet ensemble animé par «Am Stram Gram» permettra de présenter, à l'année entière, des spectacles de théâtre, danse, musique. En parallèle, des ateliers animés par des professionnels initieront les enfants et adolescents aux arts de la scène. Bonne nouvelle donc pour «Am Stram Gram», à qui nous souhaitons bon anniversaire, et longue vie!

Jean-Claude Blanc

Les mises au point de l'Académie française

Masculin ou féminin? La confusion des genres n'est pas tolérée par l'Académie française qui a publié une nouvelle série de mises en garde qui rétablit les choses, écarte l'ambiguïté, justifie les anglicismes, révèle l'inexistence de mots pourtant d'usage courant.

Ainsi l'on confirme qu'«alvéole» est masculin, «azalée» est féminin de même que «matricule», lorsque ce nom signifie registre ou liste, mais masculin lorsqu'il est employé elliptiquement pour numéro matricule.

Office est féminin lorsqu'il désigne une pièce de service, ou solde, masculin, lorsqu'il signifie marchandise vendue au rabais.

L'Académie déconseille par ailleurs l'emploi du mot anglais leadership, elle

suggère de dire au choix: primauté, commandement, prééminence, suprématie, conduite, direction.

Quant à nommé, l'Académie affirme que cet adjectif n'existe pas et doit être remplacé par proposé ou désigné.

Pour ce qui est des verbes, l'Académie indique que baser ne doit pas être employé au sens figuré et qu'il faut lui préférer fonder: il a fondé (et non basé) sa doctrine sur des faits.

Causer, le verbe qui signifie faire la conversation et non parler, doit être suivi de la préposition avec. L'emploi de la préposition à est fautif. Elle causait avec (et non à) une amie.

Evacuer ne doit pas être employé dans les phrases telles que: c'est une question qu'on doit évacuer. Il faut dire:

c'est une question qu'on doit éliminer ou écarter.

Insupporter, ce verbe n'existe pas, il ne faut pas dire: son bavardage m'insupporte mais: son bavardage m'exaspère. Ou m'est insupportable.

Attention à l'orthographe de béni et bénit. L'Académie précise que béni est le participe passé du verbe bénir alors que bénit est toujours un adjectif épithète. Un chapelet béni. Une médaille bénite, mais un chapelet béni par l'évêque.

La grande gardienne du langage précise aussi que tant qu'à faire est populaire. On doit dire à tant que faire.

Par ailleurs, elle indique que prolongation est employé dans le sens temporel et prolongement dans le sens spatial: dans ce match, on a joué les prolongations, mais on parle de prolongement d'un chemin. (afp)

A la fin du siècle dernier

L'hugolâtrie avait atteint des sommets

On a pu voir en France une assez singulière affiche: Victor Hugo en blouson noir, avec la belle tête de vieillard barbu et peu commode que nous a laissée le peintre Bonnet. Peut-on parler de sacrilège, à notre époque où les commémorations même prennent parfois l'allure de la dérision? Certes non, et le ministre de la Culture, Jack Lang, qui a décidé de fêter l'année Victor Hugo, a pris toutes sortes de mesures pour célébrer la mort survenue il y a cent ans le 22 mai 1885 de l'auteur des «Misérables».

On a donc commencé dans le métro parisien: si cela surprend quelque amateur sévère de littérature, qu'il se reporte à l'imagerie, bimbeloterie, publicité saugrenue qui entouraient à la fin

du siècle dernier le grand poète disparu.

Un livre entier, paru en 1902, a été consacré à tous les objets, parfois ahurissants, qu'inspire la mémoire du grand homme, dont des commerçants avisés se servaient tout bonnement pour faire leur publicité. Il y a de la bijouterie, de la parfumerie, des denrées coloniales, des têtes de pipe, des statuettes, des flacons d'encre, que sais-je encore, se réclamant de la célèbre figure de l'auteur de «La légende des siècles». Il avait été poète, dramaturge, chef de l'école romantique, homme politique, exilé du coup d'Etat de Napoléon III, gloire de l'Année Terrible (guerre de 1870-71): rien d'étonnant qu'il suscitât tant d'imaginaire commerciale.

La tête de pipe précéda de beaucoup le somptueux transfert au Panthéon de 1885 puisque la plus ancienne apparaît aux environs de 1848 – il n'avait alors que 46 ans –: Hugo est sans barbe, mais très olympien, sinon ressemblant. Les articles de journaux ont été légion reproduisant la célèbre figure: pots à tabac, porte-pipes, papier à cigarettes, blagues à tabac et même cigares à bague V. H. Délaissons les breloques, boutons de manchettes, pommeaux de canne, insignes, médailles, assiettes en faïence et calendriers, car tous ces objets sont sans nombre: mais que dites-vous de ces chocolats Félix Potin entourés d'une biographie et effigie du poète et de ces photographies données en prime accordant même importance aux deux noms célèbres: Chocolat Félix Potin et Victor Hugo? Une publicité de 1877 vous chante également les gloires du bonbon de «Dona Sol»: «Le plaisir délicat que vous fait ressentir au Français l'héroïne de Victor Hugo, dit la notice, se transforme en plaisir sensuel quand vous croquez la Dona sol des Palmiers. Il n'y a pas de plus fine chatterie...»

Il faut croire aussi que «l'élixir des Misérables» était (en dépit de son nom)

de qualité: le liquoriste en envoya 21 bouteilles à Hugo, qui le trouva excellent et en remercia l'envoyeur, alors que ce poète était en exil à Guernesey. Encore cet honnête commerçant lui avait-il demandé l'autorisation d'appeler ainsi son breuvage. La plupart, évidemment, à une époque où n'existait pas la marque déposée, usèrent sans vergogne de la gloire du poète sans lui en donner un sou. Il a existé une encre Victor Hugo fabriquée par la marque Mathieu-Plesis et honorée d'une ligne autographe du poète figurant sur le flacon: «Désormais, je ne me servirai que de cette encre». De nos jours, l'écrivain aurait droit à des «royalties».

L'exaltation d'Elvis Presley, de Claude François ou de Mariano, avec tout le cortège d'exploitation commerciale qui s'ensuivit, nous fait juger sereinement de timides débuts: un parfumeur avait mis sur le marché vers la fin du siècle un «Savon des Muses» avec médaillon en creux du buste de Victor Hugo. De De 1886 à 1900, nombreux furent aussi les chevaux qui portèrent les noms des héros de Victor Hugo: on paria sur Bug-Jargal ou sur Cosette; il y eut Esmeralda I et II, deux Gavroche, un Quasimodo et une pouliche Dona Sol...

Il faut dire que les funérailles de Victor Hugo, de l'Arc de Triomphe au Panthéon, frappèrent l'imaginaire des joues: jamais on ne vit tant de monde au passage du cortège, dans les arbres, sur les toits et même en grappes sur des bateaux de la Seine. On louait une place 45 francs (somme considérable à l'époque) à une fenêtre du boulevard Saint-Michel. Comme a dit un poète du temps, qui ne méritait certes pas le Panthéon: «Le plus grand des Français comme esprit littéraire C'est bien Victor Hugo, prouvez-moi le contraire».

Jazz en faisceau laser

Les premières gravures de jazz (Original Dixieland Band 30 janvier 1917) disques de 25 cm de diamètre, provenaient d'un sillon approximatif total de 140 mètres par face, d'une durée approchant les 3 minutes, lu et usé par le contact d'une aiguille.

Le compact disc, avec ses 12 centimètres de diamètres offre sur sa face unique 5200 mètres de piste. Des sons acceptés par la cire, on est arrivé à une gravure de notations digitales, comparable à l'écriture braille, mais ici les signes mesurent 1 millimètre! La possibilité permet 70 minutes d'écoute, et cette spécificité électrique restitue une qualité auditive idéale, semblable à la prise de sons des microphones plus sensibles que notre oreille.

Désormais, nous ferons part de nos constatations quant aux disques de jazz de cette technique sur la base d'un lecteur laser qui nous autorise à réécouter tel ou tel passage et permettant des comparaisons avec le 33 tours traditionnel. Les possibilités actuelles produisent en outre des compact disc repris de bandes acétates dont la qualité sonore est presque similaire aux gravures digitales, et d'une pureté à relever.

L'Olympia Concert de Sidney Bechet

L'histoire du jazz en Europe peut supporter le parallèle entre son Olympia concert du 19 octobre 1959 à Paris et Armstrong à New York le 26.1.1944 au Metropolitan House Opera. Plus encore, les médias des States n'ont jamais eu à l'époque le retentissement mondial de cette soirée parisienne.

Luter, Rewellioty et leurs orchestres se surpassent en cette soirée où Bechet va recevoir son premier disque d'or qui marque la vente de son millionième disque, et dont notre ami Sydney n'était pas peu fier... Enrichi des conseils de ses admirateurs, il joue Blues in the air, Wild man blues, Wild cat rag, Viper's mad ou Southern sunset, tous repris de ses «géniaux» 78 tours avec Noble Sissle ou les Blue Five de Cl. Williams. L'écoute de C.D. Vogue 651 600 023, marié au lecteur Revox 225 nous replonge dans une atmosphère d'il y a trente ans, mais que le disque jusqu'ici n'avait jamais reproduit avec la présence du compact qui supprime tout bruit de fond et procure une réminiscence qui nous croit rêver.

Duke Ellington chez les All Stars de Louis Armstrong

Louis, Trummy, Barney et leurs instruments mélodiques, accompagnent Duke au piano ces 3 et 4 avril 1961 à New York. Merveille de l'enregistrement, ce Compact Vogue 651 600 013,

réunit 14 compositions d'Ellington qui retrouve «son» clarinettiste préféré avec Armstrong en «super-forme» tant vocale qu'instrumentale. Solitude, It don't mean a thing, Black & ten, Mood indigo, The mooche feraient supposer de nouvelles matrices; mais il s'agit bien de la première réunion en studio de ces deux génies.

Kid Ory et Teddy Buckner

Notre incursion dans le royaume Revox B 225 nous fait retrouver un vieux 78 tours de l'époque: Vogue 651 600 045 provenant du 10 mai 1951 au Shrine Auditorium de Los Angeles lors du 4e Dixieland Jubilee de Frank Bull et Gene Norman. Dans une atmosphère super-hot ou survoltée, on entend Kid Ory chanter en vieux français son Eh! là-bas et nous admirons sans limites son trompettiste Teddy Buckner, qui au cours de la même manifestation en 1958 remplace «purement et simplement» Louis Armstrong chez ses All Stars avec les Hall cl, Young trb, Kyle piano (dans Bugle call rag). Nous féliciterons ce disciple noir d'Armstrong dans West End blues ou Martinique le 6.2.1955 à la tête de son propre ensemble, sur ce même Compact Vogue.



Louis à Pasadena (20 juin 1956)

Il s'agit ici du 3e des célèbres concerts du Roi du jazz dans ce «Temple du jazz» de Los Angeles. Trummy Young, Ed. Hall, Kyle, Shaw, Deems et Velma Middleton sont tous présents ce jour-là. La clarinette de Hall – à la sonorité si particulière – fait merveille dans les conditions du Compact Vogue 651 600 007 pas altéré le moins du monde par un «souffle» ou un «grattage». Une fois encore, c'est chez vous grâce au lecteur laser la présence d'un concert avec Ed. Hall (Dardanela); Velma (That's my desire); Buckner et son orchestre ont rejoint des All Stars pour Dian't he ramble. (Roq)

13e Festival national de jazz et de rock

Nouvelle formule

Le 13e Festival national de jazz et de rock, qui se déroulera en juin 1985 va connaître quelques changements. Lors des sélections régionales se déroulant dans six villes suisses, seuls les trois meilleurs groupes par région seront envoyés en finale à Augst (BL).

Jusqu'à présent, les finalistes devaient représenter des styles bien définis (rock/new wave, jazz/jazz-rock...) du jazz et du rock. Avec le nouveau règle-

ment, il suffira que le groupe appartienne au genre jazz ou rock. Ainsi, expliquent les organisateurs, des musiciens aux idées originales, mais qui ne peuvent pas se définir dans un style particulier, ont de réelles chances d'être qualifiés.

Par ailleurs, en limitant les vainqueurs à trois groupes par région, les organisateurs espèrent que les finales seront encore de meilleure qualité.

La finale se tiendra du 5 au 8 juin 1985 à l'amphithéâtre romain d'Augst (BL). Là aussi, il y a des changements: d'une part, la programmation des soirées dépendra des groupes sélectionnés et d'autre part, des groupes invités se produiront chaque jour. Seul le samedi sera spécialement réservé au jazz. Une fête de jazz aura lieu après la finale avec la participation d'orchestres de jazz traditionnels. (ats)

hit parade

Résultat de l'enquête No 16 de la Radio-télévision suisse romande:

1. Johnny Johnny (Jeanne Mas);
2. Macumba (Jean-Pierre Mader)*;
3. Easy Lover (Philip Bailey/Phil Collins);
4. Solid (Ashford and Simpson)*;
5. Io domenica (Michel Sardou)*;
6. Fotonovela (Ivan);
7. Body rock (Maria Vidal);
8. Ce mec est too much (Cocogirls);
9. You're my heart, you're my soul (Modern Talking);
10. Calypso (France Gall);
11. Elle préfère l'amour en mer (Philippe Laval)*;
12. One night in Bangkok (Murray Head);
13. La p'tite Lady (Vivien Savage);
14. Unisex (Pascal Zuger)*;
15. Melissa (Julien Clerc)*;
16. Etrange affaire (Wallis Franken)*;
17. I want to know what love is (Foreigner);
18. Let's dance tonight (Pia Zadora)**;
19. The power of love (Frankie Goes to Hollywood);
20. Faut pas rêver (Cookie Dingler)**.

* En hausse ** Nouveaux venus.

culture

Prix Michel Dentan

Pour perpétuer la mémoire de Michel Dentan, professeur, éditeur et écrivain, décédé à Lausanne en 1984, il est créé un prix Michel Dentan.

Ce prix, d'un montant de 1500 francs, sera attribué chaque année à fin novembre à l'oeuvre littéraire (roman ou essai) d'un auteur suisse romand considéré comme la plus remarquable dans la production annuelle.

Le jury, présidé par Roger Francillon, professeur de littérature française à l'Université de Zurich, est composé de représentants des écrivains, des médias, de l'enseignement et de l'édition appartenant aux diverses entités culturelles de Suisse française. (cp)



Gérard Lenorman, qui avait quelque peu disparu de l'affiche, revient avec non seulement de nouvelles chansons, mais aussi un spectacle entièrement neuf et un «look» qu'apprécieront sans doute ses fidèles fans.

Il sera jeudi soir à Lausanne, vendredi à Genève et samedi à Sion, sous organisation VSP.

Lorsque l'on connaît le sens de la scène de Lenorman, ces trois soirées promettent un show exceptionnel. (dn)

ECONOMIE

Sociétés industrielles françaises nationalisées en 1982 Un bilan globalement positif

Les neuf sociétés industrielles nationalisées en 1982 qui accusaient l'an dernier un déficit d'environ un milliard de ff., présentent en 1984 un solde globalement positif de trois milliards 300 millions de ff., a relevé hier matin, M. Michel Charzat, secrétaire national du PS, après avoir démenti toutes les rumeurs relatives à de prétendues «dénationalisations».

«On ne change pas un attelage au milieu du gué», a-t-il remarqué. «Si certains milieux politiques ou certaines publications se sont cru devoir faire d'avance l'écho de certains propos sur les dénationalisations, n'est-ce pas plutôt parce que les perspectives de ces sociétés ouvrent des appétits?».

Le député socialiste a constaté que ces résultats sont «le fruit d'un effort consenti par la collectivité, et qu'il serait

immoral et choquant de privatiser les profits et de nationaliser les pertes: il n'est pas question de dénationaliser, il n'existe aucun projet de dénationalisation, ni au gouvernement, ni au parti socialiste».

M. Charzat estime que ces rumeurs «ne sont pas innocentes», et qu'elles «illustrent l'embarras de la droite devant la réussite des nationalisations de 1982, qui s'affirme». Mais le débat que l'opposition tente de lancer est «pipe», dit-il.

Certes, reconnaît le député de Paris, «le PS sera confronté au problème des moyens et des efforts qu'il faudra consentir pour que, mieux encore qu'aujourd'hui et qu'hier, le secteur dénationalisé puisse davantage jouer son rôle de moteur économique et social dans la nation».

Des entreprises comme Pechiney, comme Bull, comme Rhône-Poulenc qui étaient promises au démantèlement

«sont aujourd'hui sauvées». Bull revient progressivement à son point d'équilibre (moins 491 millions de ff. seulement en 1984); Rhône-Poulenc gagne 2 milliards de ff.; Pechiney, 550 millions; Saint-Gobain, 450 millions; Thomson retourne à l'équilibre; Matra et Dassault, ont un solde positif d'un milliard...

M. Charzat a établi la différence entre les sociétés mères nationalisées à 100 pour 100 («il n'est pas question d'y revenir»), et leurs filiales ou l'Etat possède une participation majoritaire: 2000 d'entre elles sont concernées. L'introduction en Bourse d'actions de ces sociétés se fait quotidiennement pour donner plus de souplesse aux entreprises, a-t-il dit, mais ces opérations s'effectuent dans une fourchette qui respecte la position dominante de l'Etat, et en tout cas qui ne remet pas en cause sa minorité de blocage.

Le seul problème d'ordre constitutionnel qui pourrait se poser «est celui de l'éventuelle rétrocession de telle ou telle filiale ou les capitaux publics sont majoritaires, pour des raisons liées à la politique industrielle». C'est pourquoi, souligne M. Charzat, certains membres du gouvernement et parlementaires socialistes souhaitent la mise en œuvre, le moment venu, d'une loi dite «de respiration» qui clarifie les contours du secteur public, notamment les filiales détenues majoritairement.

Il s'est étonné des propos de certains membres ou ministres du MRG sur les dénationalisations. En particulier, a-t-il déclaré, M. Doubin est mal placé pour parler de la Régie Renault tout les problèmes ne proviennent pas de sa situation juridique mais de la gestion. Il reste, a-t-il conclu, que les entreprises publiques ne doivent pas être «des arsenaux ou des réservoirs de main-d'œuvre, mais un élément moteur de l'économie. Personne n'a jamais parlé d'ailleurs à propos de ces entreprises de droit à l'emploi». (ap)

● **Compte tenu des restructurations en cours, l'exercice 1984 de la Société industrielle suisse SA (SIG), Neuhausen, peut être qualifié de «satisfaisant».** Aussi, le Conseil d'administration propose d'augmenter, pour la première fois depuis 1976, les versements aux actionnaires. Les dividendes versés pour l'exercice 1984 sont ainsi portés de 30 à 35 francs par action nominative et de 60 à 70 francs par action au porteur.

Après quatre hausses successives Le prix de l'essence baisse de 3 centimes dès aujourd'hui

Bonne nouvelle pour les automobilistes. Les prix de l'essence et du diesel vont baisser de trois centimes dès aujourd'hui pour la première fois depuis le 28 décembre dernier et après quatre hausses successives. C'est ce qu'a annoncé la compagnie BP lundi à Zurich. Les autres compagnies pétrolières vont aussi s'aligner à la baisse. Cette diminution du prix du litre d'essence s'explique par la forte baisse du dollar et la faible demande sur le marché libre de Rotterdam.

Dès mardi, le prix indicatif du litre de super et de diesel sera de 1 fr. 33. La normale coûtera 1 fr. 30 alors que la normale sans plomb sera vendue 1 fr. 35 le litre. Cette baisse ne prendra effet à la colonne que dans quatre à huit jours. Les prix effectivement pratiqués dans les stations-service peuvent être inférieurs, parfois jusqu'à 12 centimes, aux prix de

référence indiqués par les compagnies.

Durant les quatre premiers mois de l'année, l'importante demande en provenance des Etats-Unis et de l'Europe, conjuguée avec un rétrécissement de l'offre, avaient entraîné des hausses successives. Le prix du litre d'essence est ainsi monté de 11 à 12 centimes.

Après la forte baisse du cours du dollar ces jours derniers, les prix du pétrole sur le marché libre de Rotterdam se sont stabilisés à la suite d'un affaiblissement de la demande, a indiqué le porte-parole d'une grande compagnie pétrolière.

La dernière hausse du prix de l'essence était intervenue le 10 avril dernier. Depuis cette date, le dollar a perdu environ 18 ct. Aujourd'hui, le litre d'essence coûte encore huit à neuf centimes de plus qu'en avril 1984. (ap)

FONDS DE PLACEMENT

Cours 19.4.85	demande	offre
America val.	527.—	537.—
Bernfonds	137.—	—
Foncipars 1	2540.—	2560.—
Foncipars 2	1265.—	1275.—
Intervalor	81.25	82.25
Japan portf.	771.—	786.—
Swissval ns.	287.—	290.—
Universal fd.	111.—	112.75
Universal bd.	79.50	80.50
Canac.	133.—	134.50
Dollar inv. dol.	207.25	208.25
Franco	138.50	140.—
Germac	135.—	136.50
Itac	171.—	172.50
Japan inv.	845.—	852.—
Rometac.	513.—	518.—
Yen invest.	842.50	849.50
Canasec	756.—	776.—
Cs bonds.	70.—	71.—
Cs internat.	97.75	99.75
Energie val.	143.—	145.—
Europa valor	141.25	143.25
Swissimm. 61	1270.—	1275.—
Ussec.	828.—	848.—
Asiac	1011.—	1030.—
Automation	111.50	112.50
Eurac	353.50	354.50
Intermobild.	102.—	103.—
Pharmafonds.	245.50	246.50
Poly bond.	73.90	75.10
Siat 63	1265.—	1275.—
Swissac	1332.—	1341.—
Swiss Franc Bond	1062.—	1065.—
Bondwert	135.—	136.50
Hca	—	—
La Foncière	818.—	820.—
Immovit	—	—
Uniwert	150.75	151.75
Valca	91.—	92.50
Amca	36.75	37.—
Bond-Invest	65.—	65.25
Eurit	197.—	198.—
Fonsa	134.—	134.50
Globinvest	94.25	94.50
Sima	197.—	197.50

Branche graphique

Problème de la relève

Au milieu des années 70, la branche graphique suisse a connu une baisse manifeste du nombre d'apprentis. La diminution a été de 56 pour cent en six ans. Cette situation s'est par la suite rapidement améliorée, écrit dans un communiqué le service d'information de la branche graphique suisse, à Zurich. En 1982 et 1983, la branche a connu une nouvelle recrudescence du nombre des apprentis, suivie d'une hausse l'an dernier. Actuellement, le niveau de l'effectif est satisfaisant et la proportion globale de jeunes filles (32 pour cent) est même réjouissante.

Il est bien connu cependant que le nombre de jeunes gens qui entreraient en considération au cours des dix prochaines années va régresser. Un problème de relève risque alors de se poser. La branche graphique a entamé dans cette optique une enquête. Après une phase de régression, l'effectif des jeunes apprentis potentiels va certainement augmenter à nouveau, estime la branche. (ats)

Echanges pharmaceutiques Vitamine contre antibiotique

Nippon-Roche, la filiale japonaise de la société chimique bâloise Hoffmann-La Roche, échangera son dérivé de la vitamine D3 contre une substance antibiotique développée par la société pharmaceutique nipponne Kyorin.

Selon un porte-parole de Nippon-Roche à Tokyo, aux termes de l'accord, la firme bâloise vendra, à titre exclusif, en Europe et aux Etats-Unis, l'antibactérien quinolone que Kyorin est en train de soumettre à des essais précliniques. Avec ce médicament d'un type nouveau, Hoffmann-La Roche escompte, à terme, pénétrer le marché en pleine expansion des agents antibactériens.

A en croire le journal économique japonais «Nikkei», l'antibiotique de Kyorin ne sera pas disponible sur le marché avant trois ou quatre ans. En échange de ce bon procédé, la société pharmaceutique suisse fournira à son partenaire japonais son dérivé de la vitamine D3 qu'il vendra dans l'Archipel nippon.

Dans un commentaire, le journal «Nikkei» estime qu'en passant cet accord avec Hoffmann-La Roche, Ky-

rin tend, à l'instar d'autres sociétés pharmaceutiques japonaises, à internationaliser davantage ses opérations. D'autant plus que depuis que le gouvernement japonais a décidé de baisser le prix des médicaments, le marché japonais, jusqu'alors très protégé, est devenu très concurrentiel. (ats)

● **Les ministres du budget des dix pays de la Communauté européenne tenteront aujourd'hui à Luxembourg de se mettre d'accord sur un projet de budget 1985 de la CEE, qui vit depuis le début de l'année sur un système provisoire de financement mensuel, ont indiqué hier des diplomates.** La Commission européenne estime que les Dix devront verser 2,9 mrd d'écus (2,1 mrd de dollars) cette année aux caisses communes, en plus de leurs contributions habituelles.

● **La Foire d'art et d'antiquités, qui a pris fin dimanche dans les halles du nouveau Centre européen de congrès de Bâle, a obtenu un bon succès.**

BOURSE

NEUCHÂTEL	
A	B
Cr. Fonc. Ne.	715 715
La Neuchâtel.	585 585
Cortailod	1575 1575
Dubied	250 230

HORS BOURSE	
A	B
Roche b/ice	86500 86625
Roche 1/10	8675 8675
Asuag	152 152
Kuoni	9350 9300
Astra	1.90 1.90

ACTIONS SUISSES	
A	B
B. Centr. Coop.	745 745
Swissair p.	1055 1058
Swissair n.	898 895
Bank Leu p.	3620 3625
UBS p.	3870 3725
UBS n.	699 675
SBS p.	375 385
SBS n.	272 274
SBS b.p.	325 332
C.S. p.	2430 2450
C.S. n.	460 460
BPS	1470 1480
BPS b.p.	144 145
Adia Int.	2760 2740
Elektrowatt	2890 2880
Galenica b.p.	542 538
Holder p.	775 775
Jac Suchard	6325 6325
Landis B	1670 1670
Motor col.	908 906
Moeven p.	3990 3975
Buerhle p.	1450 1445
Buerhle n.	303 302
Buerhle b.p.	340 330
Schindler p.	4010 4000
Bâloise n.	705 707
Ruecky p.	11000 1000
Ruecky n.	3975 3960
Wthur p.	4750 4800

Wthur n.	2260	2230
Zurich p.	24500	24200
Zurich n.	12500	12500
Atel	1280	1280
BBC I-A-	1590	1550
Ciba-gy p.	2895	2870
Ciba-gy n.	1262	1251
Ciba-gy b.p.	2310	2280
Jelmoli	1940	1960
Hermes p.	390	385
Globus p.	4650	4650
Roche 1/10	6440	6460
Nestlé n.	3400	3420
Sandoz p.	7700	7700
Sandoz n.	2740	2720
Sandoz b.p.	1325	1315
Alusuisse p.	820	795
Alusuisse n.	305	290
Sulzer n.	2030	1975

ACTIONS ÉTRANGÈRES		
A	B	
Abbott Labor	127.—	127.50
Aetna LF cas	101.—	101.50
Alcan alu	63.25	62.50
Amaz	44.50	44.75
Am Cyanamid	131.50	131.50
ATM	52.75	53.—
ATL Richf	120.—	121.—
Baker Intl. C	42.50	41.75
Baxter	39.50	39.75
Boeing	156.—	157.—
Burroughs	149.—	148.50
Caterpillar	81.—	81.00
Citicorp	113.—	113.50
Coca Cola	174.—	179.—
Control Data	72.25	71.25
Du Pont	138.50	141.—
Eastm Kodak	164.—	163.—
Exxon	131.—	134.—
Fluor corp	47.50	47.25
Gén. elec	146.—	146.—
Gén. Motors	176.50	175.50
Gulf corp.	—	—
Gulf West	91.—	94.50
Halliburton	75.—	75.—
Homestake	64.50	64.25
Honeywell	142.50	142.50
Inco ltd	34.75	34.25
IBM	318.—	319.—
Litton	171.50	173.—
MMM	193.—	197.—
Mobil corp	73.50	72.50
Owens-Illin	112.—	112.—
Pepsico Inc	130.—	128.—
Pfizer	109.50	110.50
Phil Morris	225.50	226.50
Phillips pet	100.50	100.50
Proct Gamb	131.—	132.—
Rockwell	87.75	86.25
Schlumberger	9.50	98.75
Sears Roeb	80.50	80.50
Smithkline	152.50	155.—
Sperry corp	121.50	121.50
STD Oil ind	152.50	153.50
Sun co inc	125.—	125.50
Texaco	94.25	96.—
Warner Lamb.	94.—	94.75
Woolworth	104.50	106.—
Xerox	115.—	114.—
Zenith radio	53.75	53.25
Anglo-am	35.50	35.25
Angold	232.50	233.50
De Beers p.	14.75	14.50
De Beers n.	13.50	13.25
Cons. Goldf I	25.75	25.25
Rio Tinto p.	20.—	20.—
Akzo	82.50	84.50
Amro Bank	55.75	56.50
Phillips	42.25	42.25
Robeco	51.50	52.—
Rolinco	48.50	49.50
Royal Dutch	149.—	149.—
Unilever NV	253.50	254.—
AEG	94.—	94.—
Basf AG	171.—	172.—
Bayer AG	178.—	179.—
Commerzbank	144.—	145.—
Daimler Benz	550.—	550.—
Degussa	304.—	297.—
Deutsche Bank	391.—	395.—
Dresdner BK	172.—	175.—
Hoechst	176.50	178.50
Mannesmann	136.50	137.—

BILLETTS (CHANGE)		
Achat	Vente	
1 \$ US	2.44	2.52
1 \$ canadien	1.79	1.89
1 £ sterling	3.10	3.35
100 fr. français	26.50	28.50
100 liras	-1230	-1380
100 DM	82.50	84.50
100 fl. hollandais	72.50	74.50
100 fr. belges	3.95	4.25
100 pesetas	1.40	1.65
100 schilling autr.	11.75	12.05
100 escudos	1.30	1.80

DEVICES		
A	B	
1 \$ US	2.4725	2.5025
1 \$ canadien	1.83	1.86
1 £ sterling	3.18	3.23
100 fr. français	26.90	27.60
100 liras	0.1290	0.1315
100 DM	82.90	83.70
100 yens	0.9980	1.01
100 fl. hollandais	73.30	74.10
100 fr. belges	4.08	4.18
100 pesetas	1.47	1.51
100 schilling autr.	11.78	11.90
100 escudos	1.45	1.49

MARCHÉ DE L'OR		
Achat	Vente	
Once \$	327.—	330.—
Lingot	26100.—	26400.—
Vreneli	156.—	166.—
Napoléon	154.—	164.—
Souverain	188.—	199.—
Double Eagle	138.—	1271.—

MARCHÉ DE L'ARGENT		
Achat	Vente	
Lingot	507.—	524.—
Once \$	6.35	6.55

CONVENTION OR		
Achat	Vente	
23.4.85	—	—
Plage	26.500.—	—
Achat	26.100.—	—
Base argent	550.—	—

Mercedes	480.—	485.—
Rwe ST	132.—	133.50
Schering	381.—	384.—
Siemens	453.—	458.—
Thyssen AG	84.—	85.50
VW	170.—	170.50
Sanyo eletr.	4.65	4.65
Sony	42.50	42.75
Mach. Bull	14.25	14.25
Gen. Shopping	161.—	160.50
Norsk Hyd n.	31.50	31.50
Aquitaine	66.75	66.25

NEW YORK		
A	B	
Aetna LF & CASX	40%	40 1/2%
Alcan	24%	24%
Alcoa	32%	32%
Amaz	17%	17 1/2%
Att	21%	21%
Atl Richfld	49%	48%
Baker Intl	17%	17%
Boeing Co	62%	62—
Burroughs	60—	59%
Canpac	44%	43%
Caterpillar	32%	32%
Citicorp	45%	45%
Coca Cola	71—	71 1/2%
Crown Zeller	41%	41%
Dow chem.	28%	29%
Du Pont	56%	56%
Eastm. Kodak	66%	65—
Exxon	53%	52%
Fluor corp	19—	18%
Gen. dynamics	67 1/2%	68%
Gen. elec.	58%	59%
Gen. Motors	70%	71—
Genstar	20%	20 1/2%
Halliburton	30%	31 1/2%
Homestake	25%	25%
Honeywell	57 1/2%	56 1/2%
Inco ltd	13%	13%
IBM	128%	127 1/2%
ITT	33%	33%
Litton	69%	70%
MMM	79%	79%

Mobil corp	29 1/2%	29 1/2%
Owens Ill	44%	45—
Pac gas	18%	18—
Pepsico	52—	51 1/2%

Café la Chiassese.

En vente à Hypermarché Jumbo La Chaux-de-Fonds et chez Mercure.



Race et classe en tasse.

Café la Chiassese. Le bon mélange tessinois.

Restaurant La Fontana

Locle 3b, La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/26 04 04
A l'occasion de la fête des mères,
le restaurant sera **OUVERT**

Enseignante donne leçons de français répétition de devoirs etc.
Egalement pour la rédaction de vos lettres, écrivain public.
Ecrire case postale 559
ou ☎ 039/23 77 10 entre 13 et 14 heures ou le soir. 91-60104

Renault 9 TSE

40 000 km.
Très soignée.
Garage de la Prairie
☎ 039/37 16 22 91-203

TROUVÉ

un marchand de meubles qui vend «en-dessous» des prix !
Meubles Graber -Serre 116
La Chaux-de-Fonds

Jura Berne Holz Bois

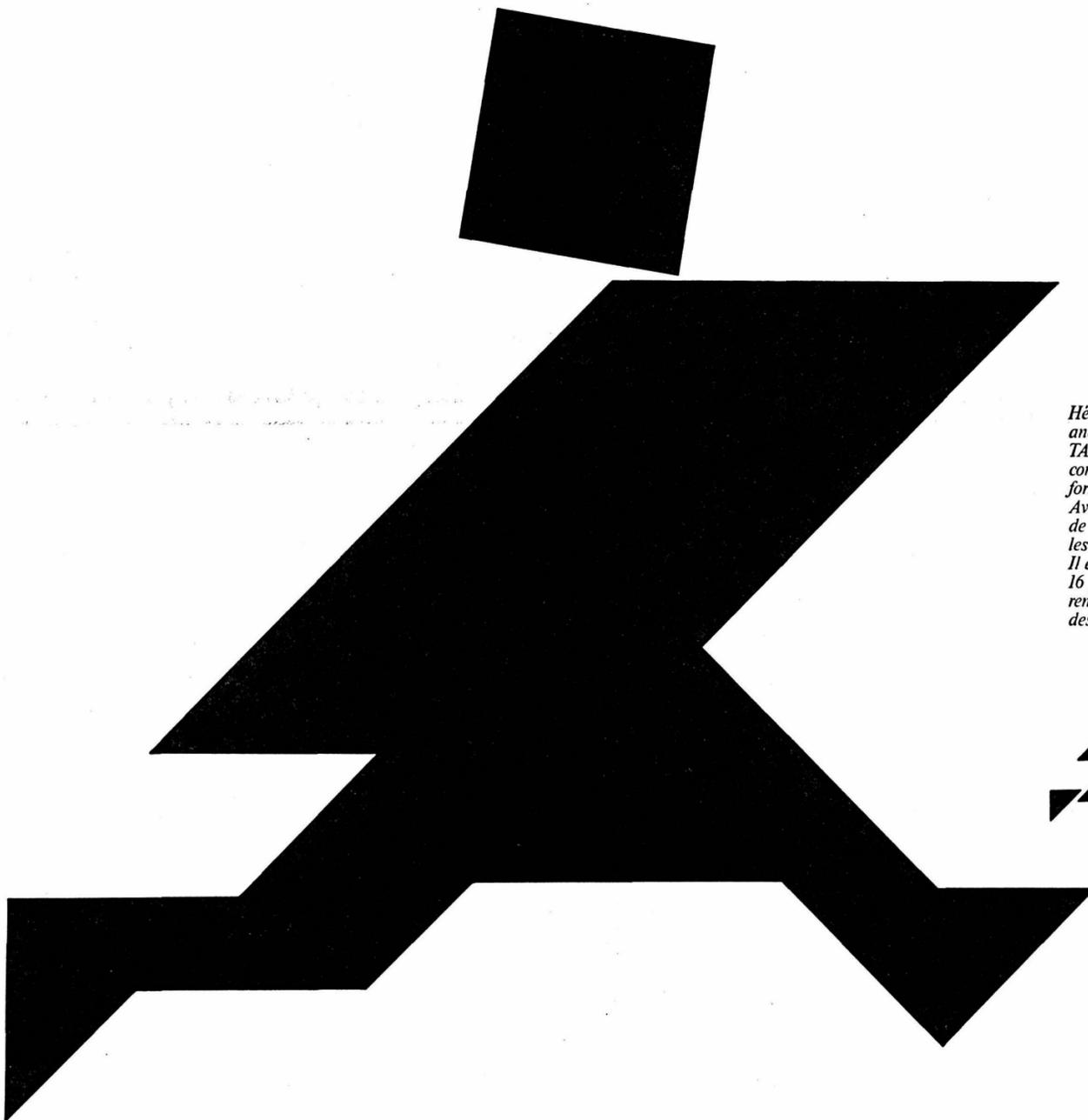
LAMES-LAMBRIS
dès Fr. 7.80 le m²

TRAVERSES
de chemin de fer, rectilignes Fr. 24.-
courbes Fr. 16.50
Panneaux agglomérés et contreplaqués
dès Fr. 5.70 le m²
Sur demande, découpe selon plans

BOBA SA 2615 Sonvilier
☎ 039/41 47 68-71 06-12031

CS-Service des paiements «plus»

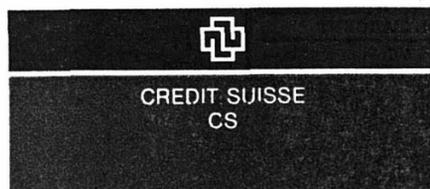
Ou comment franchir d'un bond l'obstacle que représentent vos factures...



Héritage de la Chine ancienne, le **TANGRAM** est un jeu composé de plusieurs formes différentes. Avec de la fantaisie et de la logique, on peut les combiner à l'infini. Il en est de même des 16 prestations différentes du CS-Service des paiements «plus».



Si votre entreprise est informatisée, vous pouvez aussi gagner du temps et de l'argent dans le trafic de vos paiements, grâce à 5 prestations informatisées que propose le programme du **CS-Service des paiements «plus»**. Vous pourrez aussi, par exemple, automatiser votre trafic des paiements en Suisse et à l'étranger, avec votre propre



ordinateur, et accélérer sensiblement le contrôle de vos débiteurs. Le programme du **CS-Service des paiements «plus»** offre de nombreuses possibilités pour trouver votre combinaison idéale. Le conseiller en service des paiements «plus» de votre succursale CS vous renseignera volontiers.

NOUVEAU CHERRY TURBO Peut aussi rouler à l'essence normale sans plomb!

NISSAN CHERRY Turbo
Moteur de 1,5 litre, 105 CV/DIN (77 kW), injection électronique, boîte à 5 vitesses, vitesse de pointe d'env. 190 km/h. **Fr. 17 900.-**

Un cocktail de tempérament sportif, puissance et élégance qu'on trouvait jusqu'ici rarement dans cette catégorie.

NISSAN

Garage et Carrosserie de l'Est
Pierre Visinand
Est 29-31 - La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 51 88 10342

OFFRES D'EMPLOIS

Joliat INTERIM SA engage tout de suite tous corps de métiers pour l'industrie et le bâtiment. Travaux en Suisse et à l'étranger. Conditions exceptionnelles.
Au service de l'emploi
58, av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 27 27

Entreprise de maçonnerie de la vallée de Tavannes, cherche

contremaître ou chef d'équipe

Age: 25-40 ans.
Faire offres sous-chiffre 06-175455 à Publicitas - 2740 Moutier.

Restaurant de La Chaux-de-Fonds de bonne renommée cherche pour tout de suite

sommelier (ère)

connaissant les deux services.
Faire offre sous chiffre IJ 10303 au bureau de L'Impartial.

Nous cherchons

MONTEURS EN CHAUFFAGE
MONTEURS ÉLECTRICIENS
MENUISIERS / CHARPENTIERS
COUVREURS
FERBLANTIERS

conditions intéressantes
87-547

OK PERSONNEL SERVICE SA
St-Maurice 12 - 2000 Neuchâtel
038/243131

PLACEMENTS TOUTES PROFESSIONS FIXES ET TEMPORAIRES

CS-Service des paiements plus

SPORTS

Début du championnat d'Europe automobile de la montagne Un moral tout neuf pour Claude Jeanneret

C'est le dimanche 28 avril, entre Draguignan et Ampus (dans le sud de la France), que le championnat d'Europe de la montagne va débiter. Le pilote veveysan Claude-François Jeanneret va, une fois encore, tenter l'aventure.

Toujours battu sur le fil, il espère bien prendre sa revanche tant sur le sort que sur un certain Rolf Göring qui l'avait évincé de la consécration sur le tapis vert en 1983.

Cl.-F. Jeanneret disposera, comme l'an dernier, d'une Audi Quattro, mais cette machine a subi une cure de jouvence à Triesen, au Liechtenstein, dans les ateliers de Heinz Lehmann. Ce préparateur s'occupe de la majeure partie des moteurs de course pour Audi. Disposant de 80 CV supplémentaires, d'un couple moteur beaucoup plus important et ayant gagné une vingtaine de kilomètres-heure en pointe, la Quattro A2 est un engin des plus redoutables.

Rien n'est laissé au hasard, Cl.-F. Jeanneret a cette année la possibilité de

tourner sur les circuits privés de Porsche à Weissach et d'Audi à Ingoldstadt pour parfaire sa conduite de l'engin et la développer en fonction des épreuves. Son préparateur traite directement avec Roland Gumpert, le boss d'Audi sport. Tout est donc réuni pour que le Veveysan ramène la couronne européenne en Helvétie.

Depuis la double consécration de Jean-Claude Béring en 1975 et 1976, les pilotes suisses se sont montrés plutôt discrets dans ce qui était leur grande spécialité.

COUP FATAL

La disparition des équipes usines au début des années 70 a porté un coup fatal à la popularité de ce championnat européen qui se cherche un second souffle. Les voitures qui y participent n'y sont pas pour autant moins sophistiquées et une saison reste très onéreuse, composée de longs déplacements.

Avec trois épreuves en France, trois en Italie, une en Autriche, une en Allemagne, une en Suisse - Siant-Ursanne - Les Rangiers les 17 et 18 août prochains - il faut encore se rendre en Espagne, au Portugal et en Tchécoslovaquie.

Cette saison, la concurrence sera très vive pour l'Audi Quattro avec la présence de BMW M1, de Peugeot 205 turbo et de Lancia. Espérons également que le sport retrouve la place qu'il mérite sur les pentes du championnat d'Europe de la montagne.

Christian Borel

Toivonen «out» pour la saison

Le Finlandais Henri Toivonen a indiqué lundi qu'il serait indisponible pour le restant de la saison à la suite de l'accident dont il a été victime vendredi lors d'une épreuve spéciale du rallye de la Costa Smeralda.

Le pilote de l'écurie Lancia-Martini souffre d'une fracture de la troisième vertèbre cervicale et il a été transféré de l'hôpital d'Olbia au Centre de traumatologie de Turin.

Toivonen avait heurté un mur de pierre alors qu'il roulait à plus de 80 km/h. Il ne faut pas se faire d'illusion pour la suite du championnat du monde. Je ne pourrai sans doute pas reprendre la compétition avant dix à douze mois, a-t-il déclaré à Turin. (si)

A douze jours du GP motocycliste d'Espagne Chance à saisir pour un Neuchâtelois

Bien des noms avaient été cités, ces derniers temps dans les coulisses du Continental Circus, en ce qui concerne le pilote capable de remplacer Sergio Pellandini au sein de l'écurie Parisienne/Elf. Après des tests probants réalisés mardi et mercredi sur le circuit de Lédenon au guidon des Honda, la décision est tombée: c'est le Neuchâtelois Pierre Bolle qui sera le coéquipier de Jacques Cornu pour cette saison 85.

Un choix judicieux et surtout plein de promesses pour l'avenir si l'on songe que Pierre Bolle, 25 ans, possède déjà un palmarès international des plus élogieux.



Pierre Bolle lors des essais sur le circuit de Lédenon. (Photo privée)

Il faut dire que ce jeune Suisse, originaire à la fois de La Côte-aux-Fées (NE) et de Genève, a suivi la fameuse filière française de compétition en débutant à l'âge de 20 ans par le challenge Honda. La saison suivante, il se lançait sans aucun complexe dans le bain des GP. Ce néophyte se qualifiait sur la première ligne du Castelet, aux côtés de Mang et Baldé.

En course, Pierre Bolle confirmera d'ailleurs brillamment son talent à l'état pur, en décrochant la cinquième place.

Pour cette saison, Pierre Bolle a signé un contrat de pilote au sein d'un team d'endurance, mais uniquement pour les épreuves de 24 heures, ceci afin de laisser la porte ouverte aux GP, son rêve et

son but. J'ai toujours fait de l'endurance pour survivre et afin de rouler un maximum en compétition pour progresser. Mais il est certain que cette offre inattendue provenant d'un team sérieux me comble de joie et sera ma priorité absolue cette année. Cette chance, je ne vais pas la laisser passer, car c'est la première fois de ma jeune carrière que je serai incorporé dans une écurie afin d'effectuer une saison complète de GP.

Premier GP et premier verdict pour Pierre Bolle plus impatient que jamais: le 5 mai lors du GP d'Espagne qui se disputera sur le circuit de Jarama à Madrid. Une nouvelle étoile va-t-elle se révéler cette année? (Comm)



Evincé de la consécration européenne l'an dernier, le Veveysan Claude Jeanneret nourrit des ambitions légitimes à la veille de la saison 1985. (Photo cb)

OFFRES D'EMPLOIS

L'Hôpital du district de Courtelary à Saint-Imier cherche pour le 1er juillet 1985 ou date à convenir, un(e)

employé(e) de commerce

Le(la) titulaire devra s'occuper en priorité du paiement des factures de nos fournisseurs, de la tenue du compte de chèques et des rappels et poursuites aux débiteurs.

Préférence sera donnée à un(e) candidat(e) justifiant de quelques années de pratique et ayant déjà travaillé sur ordinateur.

Veillez envoyer votre offre manuscrite avec curriculum vitae et copies de diplômes et certificats à la Direction de l'Hôpital du district de Courtelary, 2610 Saint-Imier. 6-12363



Joliat Intérim S.A.

Agence de coordination pour l'emploi
Tout simplement à votre service
Avenue Léopold-Robert 58, La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/23 27 27

Mandaté par plusieurs entreprises de notre région, nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir

ferblantiers

Nous offrons à toutes personnes sérieuses un emploi fixe et stable, un salaire en rapport avec leurs connaissances.

Nous vous invitons à prendre contact par téléphone afin de fixer un rendez-vous pour un entretien. 10580

Magasin Audio-Vidéo en pleine expansion à Neuchâtel, cherche pour compléter son équipe jeune, un

technicien-vendeur

pour diriger ces deux départements. Age souhaité: 25-35 ans, dynamique, bonne présentation.

Pour tous renseignements faire offres avec photo sous chiffre U 28-539260 Publicitas, 2001 Neuchâtel.



ZURICH ASSURANCES

Nous cherchons pour notre service externe de l'agence de La Chaux-de-Fonds, un(e)

collaborateur ou collaboratrice

énergique et organisé(e).

Nous apprécions une expérience dans l'assurance.

L'activité est indépendante et lucrative.

Age souhaité: 25 à 40 ans.

Nous offrons: — prévoyance familiale en cas de maladie et accidents,
— salaire fixe, frais et commissions,
— 4 semaines de vacances.

Les candidats(es) intéressés(es) par ce poste peuvent téléphoner au 038/24 21 21 et demander M. G. Broch. Agence générale, faubourg du Lac 43, 2001 Neuchâtel. 28-430



aide de laboratoire

Se présenter rue du Parc 29, La Chaux-de-Fonds, ou ☎ 039/23 35 50 10771

«Offres d'emplois»

Parution les: mardi
jeudi
samedi

Nous cherchons pour diverses missions:
PEINTRES EN BÂTIMENT
MONTEURS EN CHAUFFAGE

FERBLANTIERS
MENUISIERS / CHARPENTIERS

SERRURIERS DE CONSTRUCTION

conditions intéressantes 87-547

OK PERSONNEL SERVICE SA
St-Maurice 12 - 2000 Neuchâtel
038/24 31 31

PLACEMENTS TOUTES PROFESSIONS FIXES ET TEMPORAIRES

Entreprise de la ville
cherche

maçons carreleurs manœuvres

Ecrire sous chiffre AB 10790 au bureau de L'Impartial.

On cherche décalqueuses qualifiées

sur machines automatiques.

Entrée tout de suite ou à convenir.
Faire offres à:
ANSELMETTI SA,
Grand-Rue 24,
2035 Corcelles,
☎ 038/31 44 43. 28-35238

PRIOR & GUYAZ
Fabrique d'étampes-étampage cherchent un

étampeur qualifié

et une

dame

pour divers travaux (recuite de pièces).

S'adresser Cernil-Antoine 10 ou téléphoner au 039/26 70 16 10289



La Neuchâteloise Assurances fondée en 1869

En vue de la création d'une agence principale pour le Jura neuchâtelois,

nous recherchons un

collaborateur qualifié

— ambitieux et travailleur;
— de préférence de formation commerciale;
— âge de 25 à 45 ans.

Nous offrons à une personne dynamique et compétente la possibilité d'atteindre une situation de premier plan.

Envoyer curriculum vitae et copies certificats à:

Daniel Eigenmann,
Agence générale vie,
Musée 9, 2000 Neuchâtel,
☎ 038/24 67 13. 28-35

Près de vous
Près de chez vous

La Neuchâteloise Assurances

OFFRES D'EMPLOIS

Scierie - Raboterie - Commerce de bois, cherche
cadre dynamique

sont demandées:
bonnes connaissances du bois et des machines de scierie, ainsi que la langue allemande parlée.
Place d'avenir à responsabilité avec possibilité de formation approfondie pour seconder le chef d'entreprise.
Salaire et avantages sociaux en rapport avec le poste.
Logement à disposition.
Faire offre à: **NIKLES SA, Sur-le-Pont 5,**
93-57822 **2610 Saint-Imier ☎ 039/41 20 43**

Société de Construction SD SA Bulle
cherche pour ses bureaux de Bulle et de Fribourg

technicien - constructeur

dynamique, capable de travailler d'une façon indépendante pour assurer l'étude et la direction des chantiers.

ainsi qu'un

dessinateur - constructeur

pour projets et plans d'exécution.

Faire offres avec prétentions de salaire et curriculum vitae à

Société de Construction SD SA
rue du Pays d'Enhaut 8, 1630 Bulle

17-12870

ACIERA

Machines de précision depuis 1903
L'expérience alliée à l'esprit de progrès

Cherche pour son service EDP

un(e) opérateur(trice)

Connaissance de l'anglais indispensable.

Cette personne sera appelée à travailler en équipe sur un système HP 3000 avec bases de données et télétraitement.

Poste stable et d'avenir pour personne désirant se maintenir à la pointe de l'évolution.

Les intéressé(es) sont prié(es) d'adresser leurs offres avec curriculum vitae à **ACIERA SA, 2400 Le Locle.**

91-554

Aciera SA, CH-2400 Le Locle (Suisse),
tél. 039 / 31 49 03

M

NEUCHÂTEL - FRIBOURG

cherche pour son MM Le Locle

responsable

pour le rayon des fruits et légumes

Titulaire du CFC de vendeur et pouvant justifier de quelques années d'expérience.

Nous offrons:

- place stable
- semaine de 42 heures
- nombreux avantages sociaux

28-92

Société coopérative MIGROS Neuchâtel-Fribourg
service du personnel, tél. 038 35 11 11
case postale 228, 2002 NEUCHÂTEL.

Publicité intensive, publicité par annonces

Gonset SA,
1837 Château-d'Oex
Nous cherchons
VENDEUSE
pour début mai ou à convenir.
Semaine de 5 jours.
Avantages d'un grand magasin. 15% rabais sur les achats.
Faire offre à **Gonset SA, 1837 Château-d'Oex ou ☎ 029/4 64 62.**
22-2030

Pour dame âgée, habitant Neuchâtel, cherchons
gouvernante

aimable et de confiance.
Pas de soins particuliers, ni de travaux pénibles. La place conviendrait à personne ayant atteint la soixantaine.
Prière de faire offres sous chiffre 87-1309 à ASSA, Annonces Suisses SA, Faubourg du Lac 2, 2000 Neuchâtel.
10754

Pour compléter notre équipe, nous cherchons

mécanicien de précision

☎ 039/26 97 60.

Chaussures

Diana

Coop-City - 1er étage
cherche

vendeuse auxiliaire

pour environ 80 heures par mois.
☎ 039/23 73 44

10416

UNCLE SAM
CENTRE COMMERCIAL JUMBO

Nous cherchons une **VENDEUSE** expérimentée à mi-temps. Age min. 40 ans. 28 h./semaine. Renseignements: ☎ 038/31 98 50.

91-31



Joliat Intérim S.A.

Agence de coordination pour l'emploi
Tout simplement à votre service
Avenue Léopold-Robert 58, La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/23 27 27

Mandaté par plusieurs entreprises de notre région, nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir

monteurs en chauffage

Nous offrons à toutes personnes sérieuses un emploi fixe et stable, un salaire en rapport avec leurs connaissances.

Nous vous invitons à prendre contact par téléphone afin de fixer un rendez-vous pour un entretien.

10578



Coop La Chaux-de-Fonds

Une bonne formation assurée,

un apprentissage chez COOP

Nous avons encore quelques places d'apprentissage dès le 1er août 1985, dans nos différents magasins d'alimentation de la région.

Centre Coop Le Locle:

une apprentie-vendeuse en charcuterie (2 ans)
ou un apprenti-vendeur en viandes (3 ans)

Centre Coop Etoile à La Chaux-de-Fonds (rue Fritz-Courvoisier):

une apprentie-vendeuse en alimentation (2 ans)

Centre Coop Les Forges à La Chaux-de-Fonds:

une apprentie-vendeuse en alimentation

Bon niveau scolaire exigé, sens du commerce, contact social aisé, intérêt pour la vente, bonne constitution physique.

Cours professionnels à La Chaux-de-Fonds (SSEC).

Veuillez nous faire parvenir votre offre accompagnée des derniers bulletins scolaires et une photo-passeport récente, à:
Coop La Chaux-de-Fonds, Service du personnel, rue du Commerce 100, 2300 La Chaux-de-Fonds.

10204



Joliat Intérim S.A.

Agence de coordination pour l'emploi
Tout simplement à votre service
Avenue Léopold-Robert 58, La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/23 27 27

Mandaté par plusieurs entreprises de notre région, nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir

MÉCANICIENS TOUS GENRES
MONTEURS ÉLECTRICIENS
SERRURIERS
PEINTRES EN BÂTIMENT

Nous offrons à toutes personnes sérieuses un emploi fixe et stable, un salaire en rapport avec leurs connaissances.

Nous vous invitons à prendre contact par téléphone afin de fixer un rendez-vous pour un entretien.

9463

L'annonce, reflet vivant du marché

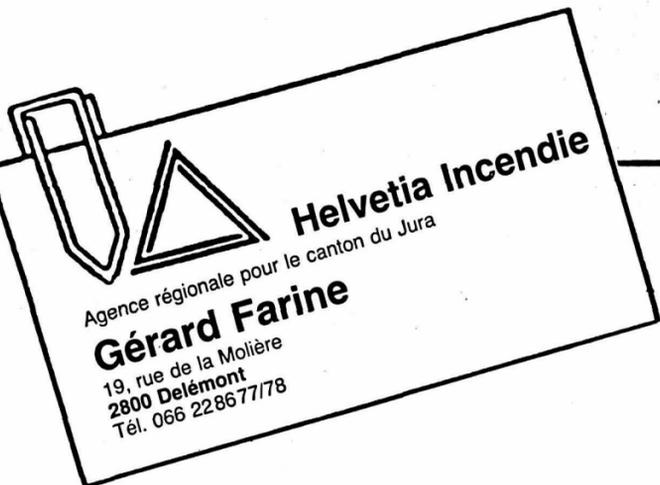
ASULAB SA, Laboratoire R+D du
groupe ASUAG-SSIH à Neuchâtel,
cherche un

mécanicien de précision

avec CFC, possédant quelques années d'expérience dans la micromécanique ou comme prototypiste.

Les intéressés sont priés de prendre contact ou d'adresser leurs offres avec curriculum vitae et certificats à **ASULAB SA, Passage Max-Meuron 6, 2001 Neuchâtel, ☎ 038/21 21 35.**

28-12



Pour le district des Franches-Montagnes et une partie de la vallée de Delémont, nous cherchons:

un inspecteur d'organisation

avec entrée immédiate ou pour date à convenir.

Nous demandons: une personne dynamique et consciencieuse

- ayant une bonne formation générale;
- capable de diriger et d'aider une organisation d'agents déjà existante et de la développer;
- de bonne présentation, ayant de l'entregent, le contact facile auprès de la clientèle;
- langue maternelle française;
- personne avec des connaissances dans la branche assurances aura la préférence.

Nous offrons:

- un très bon salaire annuel garanti, au-dessus de la moyenne, le libérant de tous soucis financiers;
- frais de représentation et de voiture;
- assurances sociales à l'avant-garde;
- soutien constant par notre agence régionale et notre direction;
- activité indépendante et variée;
- important portefeuille à disposition;
- formation étendue et approfondie permettant également à une personne débutant dans notre branche de faire acte de candidature.

Les candidats intéressés par notre offre d'emploi sont priés de s'annoncer par écrit, avec curriculum vitae, à M. Gérard Farine, agent régional, ou de demander, par téléphone, des renseignements supplémentaires. Toute discrétion est assurée.

14-617

SPORTS

Prix du Littoral cycliste pour amateurs Du suspense jusqu'au bout!

Sur un parcours rendu sinueux par les nombreux changements de direction, le Zurichois Rolf Hofer a remporté, dimanche après-midi à Cornaux, le Prix du Littoral. Mais l'exploit de la journée a été signé par le Neuchâtelois Roger Picard, remarquable deuxième de cette course nationale pour amateur.

La course, disputée sous un soleil estival, a eu deux phases distinctes: la première, durant les sept premiers tours d'un circuit tracé dans l'Entre-deux-lacs, fut une course par élimination par l'arrière. Dès les premières boucles, les éléments les plus faibles étaient irrémédiablement lâchés du peloton, tandis qu'à l'avant quelques escarmouches avaient lieu.



Le Neuchâtelois Roger Picard (sur la gauche) s'adjuge le deuxième rang, au sprint juste devant Sachetto. (Photo Schneider)

La deuxième phase, la décisive, prit naissance dans la montée à travers Saint-Blaise trois tours avant la fin. C'est à cette côte que Faganello attaqua sèchement. Seul Hofer, Sachetto et Picard parvenaient à prendre la roue du Valaisan. La course était jouée. Le quatuor qui s'entendait fort bien pour les relais comptait 25 secondes d'avance sur le peloton dans l'amorce du dernier tour.

RÉACTION TARDIVE

La réaction du peloton dans l'ultime boucle était trop tardive. Les quatre fuyards parvenaient à conserver six tou-

tes petites secondes sur leurs adversaires.

De ce sprint à quatre, Hofer prenait nettement le meilleur sur ses trois camarades. Pour la deuxième place, Picard et Sachetto se battaient de manière très serrée. Finalement, Picard montait sur la deuxième marche du podium.

Le sprint du peloton était réglé par Zanichelli, un homme dont la réputation de la pointe de vitesse n'est plus à faire.

Géné par une chute survenue devant lui dans l'ultime virage, Daniel Berger, des Francs Coureurs, parvenait néanmoins à se classer 13e et 2e Neuchâtelois.

Cent septante coureurs au départ de la «Vuelta» Participation inédite

Le Tour d'Espagne, dont la 41e édition sera disputée entre Valladolid (23 avril) et Salamanque (12 mai), est en passe de redevenir une des épreuves les plus importantes du calendrier international avec cette année deux grandes premières: les participations d'une sélection nationale soviétique et d'un groupe nord-américain, l'équipe de Philadelphie-Xerona.

Tombée en désuétude dans les années 70, la «Vuelta» bénéficiera donc d'une participation jusqu' alors inédite dans un grand tour national professionnel puisque Soviétiques et Américains seront parmi les 170 concurrents (17 équipes de 10 coureurs) engagés.

Très montagneux, concentré sur la moitié nord du pays, ce Tour d'Espagne promet d'être très animé. Le Français Eric Caritoux, vainqueur surprise de l'épreuve l'an passé, revient sur le terrain de ses exploits accompagné cette fois

d'une très forte équipe Skil conduite par l'Irlandais Sean Kelly.

S'il faut chercher le vainqueur parmi les grimpeurs, alors les Colombiens avec Luis Herrera, vainqueur d'étape à l'Alpe-d'Huez dans le Tour de France, et Martin Ramirez, premier amateur à avoir triomphé dans une épreuve open professionnelle (le Critérium du Dauphiné-Libéré), seront redoutables.

On leur adjointra le Français Pascal Simon et l'Ecossais Robert Millar (Peugeot), les Hollandais Peter Winnen et Theo De Rooy (Panasonic), l'Italien Gianbattista Baronchelli (Briantoli), sans oublier la nouvelle génération du cyclisme ibérique aussi talentueuse qu'ambitieuse avec Angel Arroyo (Zor), Miguel Indurain (Reynolds), José Recio (Kelme), Jesus Blanco Villar (Tekla), Pello Ruiz Cabestani (Orbea), ce qui n'exclut nullement les chances du plus expérimenté, Pedro Muñoz (Fagor).

Aucun coureur helvétique ne participera à cette «Vuelta» 85. (si)

Au Tour du Rigi Un inconnu au sprint

Le Thurgovien Pascal Ducrot, qui n'avait que fort peu fait parler de lui jusqu'ici, a enlevé au sprint le Tour du Rigi par handicap, à Gersau, devant les professionnels Daniel Wyder et Urs Zimmermann, ainsi que l'élite australien (établi en Romandie) Stephen Hodge. Ce quatuor s'était détaché d'un peloton de 27 hommes dans la descente de Sattel sur Schwyz, pour conserver 36" d'avance sur la ligne, à l'issue des 184 km. du parcours.

Tour du Rigi à Gersau, 1000 participants. Professionnels-élites: 1. Pascal Ducrot (Gunterhausen), 184 km. en 4 h. 07'43" (44,324 kmh.); 2. Daniel Wyder (Wädenswil-pro); 3. Urs Zimmermann (Mühledorf-pro); 4. Stephen Hodge (Aus-Montmagny) tous même temps; 5.

Urs Graf (Blagach) à 36"; 6. Michel Ansermet (Montbrelloz); 7. Jocelyn Jolidon (Saignelégier); 8. Leo Schönenberger (Uzwil-pro); 9. Jan Koba (Buchs); 10. Beat Breu (Saint-Gall-pro); 11. Daniel Mäusli (Münchenbuchsee); 12. Karl Beeler (Rothenburn); 13. Daniel Gisiger (Saint-Imier-pro); 14. Gody Schmutz (Hagenbuch-pro); 15. Felix Kissling (Gunzgen) tous même temps. 102 classés.

Amateurs: 1. Sandro Vitali (Mendrisio), 122 km. en 2 h. 53'43" (42,137 kmh.); 2. Tiziano Mancini (Chiasso); 3. Toni Reichmuth (Steinen) même temps. Juniors: 1. Beat Wabel (Hittnau), les 100 km. en 2 h. 23'23" (41,845 kmh.). Dames: 1. Evelyn Müller (Fischingen), 50 km. en 1 h. 16'12" (39,370 kmh.). (si)

SUPER CONTENT

A l'heure de l'interview, le trio vainqueur ne cachait pas sa satisfaction. Le parcours me convenait très bien, expliquait Hofer. Grâce à cette victoire, j'ai les points nécessaires à mon passage chez les élites, concluait ce maçon de 21 ans et demi habitant Nuerensdorf, près de Kloten.

De son côté, Picard avouait: Je suis super content. L'entente entre le quatuor était parfaite, on aurait dit que l'on disputait un contre la montre par équipes. Et de poursuivre: A l'arrivée, on n'a pas vraiment sprinté: on a pédalé avec toute la force qui nous restait. Sachetto, lui était bref, mais réaliste: On n'aurait pas pu tenir un tour de plus.

AU SPRINT

Les dames étaient également en course, sur le même circuit, mais sur cinq tours, au lieu de dix pour les hommes. Figurant dans la liste des grandes favorites, la championne de Suisse 1983, Evelyn Müller, s'est imposée au sprint.

Dans le peloton principal, on notait avec une grande satisfaction la présence de la Locloise Nicole Jeanquartier. Huitième au classement final, la sociétaire de la Pédales Locloise est en constante amélioration. Dimanche, elle a terminé première des juniors. (Chez les dames, les différentes catégories courent ensemble, mais avec des handicaps).

RÉSULTATS

1. Rolf Hofer, VC Steimaur, 3 h. 6'18; 2. Roger Picard, VC Vignoble; 3. Jean-Philippe Sachetto, VC Ormeaux, Genève; 4. Jean-Luc Faganello, Roue d'Or Montheysanne; 5. Marco Zanichelli, Roue d'Or Montheysanne à 6"; 6. Luigi Mancini, CV Chailly; 7. Bernard Maegerli, VC Chailly; 8. Jacques Dufour, Roue d'Or Renens; 9. Braechbuehler, VC Baerai; 10. Hugues Abriel, VC Oerlikon; 11. Richard Fontannaz, Vallorbe; 12. Vito Mediavilla, VC Locarno; 13. Daniel Berger, VC Francs Coureurs, La Chaux-de-Fonds; 14. Martin Ryf, VC Oerlikon; 15. Olivier Wanner, VC Aiglon.

CATÉGORIE DAMES

1. Evelyn Müller, VC Fischingen, 1 h. 44'22; 2. Hanni Weis, RV Sulz; 3. Stephanie Carmine, VCLugano; 4. Rosemarie Kurz, VC Pfaffnau; 5. Edith Schoenenberger, RMV Uzwil; 6. Nicole Suter, RMV Niederrohrdorf; 7. Angelica Darsh, VC Paloma Klein Basel; 8. Nicole Jeanquartier, Pédales Locloise; 9. Isabelle Michel, VC Ormeaux Genève; 10. Manuela Wohlgenuth, RRC Amt; 11. Veronica Christen, VC Concordia; 12. Reta Stofer, VC Pfaffnau; 13. Brigitte Gschwend, RV Wetzikon; 14. Claudia Bucher, VC Billigen, toutes même temps; 15. Monica Teuscher, VMC Liestal à 5'58. (wy)

Football sans frontières

Espagne

34e ET DERNIÈRE JOURNÉE

Séville - Valladolid	0-2
Athletic Bilbao - Sporting Gijon	2-0
Santander - FC Barcelone	0-0
Real Madrid - Hercules	0-1
Saragosse - Valence	2-2
Elche - Atletico Madrid	0-1
Espagnol Barc. - Murcie	1-0
Malaga - Bétis Séville	1-1
Osasuna - Real Sociedad	1-0

CLASSEMENT FINAL

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Barcelone	34	21	11	2	69-25	53
2. Atl. Madrid	34	16	11	7	52-27	43
3. Athl. Bilbao	34	13	15	6	39-26	41
4. Gijon	34	13	15	6	34-23	41
5. Real Madrid	34	13	10	11	46-36	36
6. Real Sociéd.	34	11	12	11	41-33	34
7. Osasuna	34	13	8	13	38-38	34
8. Espanol Barc.	34	11	12	11	40-44	34
9. Valence	34	9	15	10	40-37	33
10. Saragosse	34	11	11	12	38-39	33
11. Santander	34	10	12	12	27-34	32
12. Séville	34	10	11	13	29-41	31
13. Valladolid	34	7	16	11	39-45	30
14. Bétis Séville	34	11	8	15	37-43	30
15. Hercules Alic.	34	9	12	13	29-45	30
16. Malaga	34	8	15	11	23-34	29
17. Elche	34	6	14	14	18-37	26
18. Real Murcia	34	6	10	18	24-52	22

Murcie, Elche et Malaga sont relégués en deuxième division.

Entraînement à la Fédération jurassienne Doublé des frères Barthoulot



Le tiercé victorieux de la catégorie juniors et amateurs; de gauche à droite: Claude Barthoulot, son frère Denis et Christian Gurb. (Photo vu)

Bien organisée par le Club cycliste Moutier, la dernière course d'entraînement de la Fédération jurassienne de cyclisme a connu un beau succès samedi à Moutier, avec le beau temps alors qu'une des dernières courses s'était déroulée sous la neige.

Quelque 25 coureurs, juniors amateurs cycloportifs et un cadet y ont participé.

C'est le Prévôtois Doriano Montanari, courant sous les couleurs du VC Delémont qui a été le plus rapide chez les cycloportifs, alors que Claude Barthoulot de Courtételle terminait premier des juniors et amateurs, avec près d'une minute d'avance sur son frère Denis et sur l'espoir prévôtois Christian Gurb, auteur également d'une très belle course. Le classement final des courses d'entraînement sera établi cette semaine.

RÉSULTATS

Cadets (45 km.): 1. François Boillat, Delémont, 1 h. 12'45.

Juniors et amateurs (90 km.): 1. Claude Barthoulot, Courtételle, 2 h. 10'00; 2. Denis Barthoulot, Courtételle, 2 h. 10'55; 3. Christian Gurb, Moutier, m.t.; 4. Nicolas Buchwalder, Delémont, 2 h. 11'15; 5. André Kornmayer, Moutier, m.t.; 6. Jean Amman, GSA, 2 h. 18'35; 7. Jacques Rebetez, Courtételle, m.t.; 8. Raymond Glas, Tramelan, m.t.; 9. Joseph Turberg, Delémont, 2 h. 20'00.

14 départs, 5 abandons: amateurs dossards 74, 14, 4, juniors 26, 27.

Cyclos (45 km.): 1. Doriano Montanari, Delémont, 1 h. 09'15; 2. André Paroz, Moutier, m.t.; 3. Alphonse Kornmayer, Moutier, m.t.; 4. Louis Lachat, GSA; 5. Dominique Bonnemain, GSA; 6. Jean-François Giganet, GSA; 7. Pascal Charvet, Tramelan; 8. Frédéric Zaugg, Moutier; 9. Lorenzo Albertini, Moutier. (vu)

Avec les «sans-grade» du football jurassien

Quatrième ligue: Superga - Azzurri 1-3; Azzurri - Evillard 1-0; Reconvilier - USBB b 3-2; Superga - Corgémont 5-1; Tavannes a - Villaret 0-4; Tramelan b - La Neuveville 3-3; Courfaivre b - Vicques 5-7; Court - Tavannes b 0-1; Delémont b - Tramelan a 1-2; Moutier - Perrefitte 1-1; Le Noirmont - Bévillard 4-1; Bassecourt - Soyhières 4-1; Corban - Delémont a 0-0; Courroux - Movelier 3-2; Glovelier - Courtételle 0-4; Montsevelier - Saint-Ursanne 1-0; Coeuve - Bonfol 5-1; Courtedoux - Chevenez 1-2; Damvant - Fontenais 1-1; Fahy - Alle 5-3; Grandfontaine - Boncourt 3-5.

Cinquième ligue: Fahy - Boncourt 1-4; Les Genevez - Reuchenette 1-0; Lajoux a - Courtelary 0-0; Le Noirmont - Les Breuleux 4-1; Reconvilier - Saignelégier 1-4; Courchaipoix - Corban 2-2; Courrendlin - Court 6-0; Montsevelier - Mervelier 1-4; Rebeuvelier - Belprahon 2-3; Boécourt - Develier 0-1; Courtételle - Lajoux b 1-5; Delémont a - Bassecourt 0-2; Bourrignon - Delémont b 1-1; Coeuve - Courgenay 1-4; Cornol - Alle 0-0; Pleigne - Lugnez b 8-0; Boncourt - Damvant 9-1; Chevenez - Courtedoux 2-4; Grandfontaine - Bressaucourt 3-4; Lugnez a - Fahy 8-2.

Juniors A I: Aarberg - Bienne 2-3; Alle - Courrendlin 2-3; Develier - Delémont 0-4; Bévillard - Boujean 34 0-4; Mâche - Bonfol 2-1; Tœuffelen - USBB 2-1; Delémont - Courrendlin 3-2.

Juniors A II: Bassecourt - Madretsches 0-2; Montfaucon - Reconvilier 1-1; Les Breuleux - Sonceboz 4-3; Courtemâche - Courgenay 3-0; Glovelier - Boécourt 3-0; Saint-Ursanne - Fontenais 0-3.

Juniors B I: Corban - Boncourt 3-4; Porrentruy - Courroux 1-1; Sonceboz - Saignelégier b 1-1; Tavannes - Boujean 34 0-3; Courroux - Boncourt 2-1.

Juniors B II: Lamboing - Lyss 2-6; La Neuveville - Tœuffelen 5-3; Bassecourt - Delémont 0-6; Courtételle - Moutier b 4-2; Cornol - Chevenez 1-6; Fontenais - Alle 1-3; Lyss - La Neuveville 1-3.

Juniors C I: Boécourt - Boncourt 3-5; Courfaivre - Porrentruy a 0-7; Lajoux - Reconvilier 2-4; Tramelan - Saignelégier 1-5; Vicques - USBB 2-1.

Juniors C II: Etoile - Boujean 34 1-0; La Neuveville - Aarberg 1-1; Orpond - Madretsches 1-3; Bévillard - Le Noirmont 8-0; Tavannes - Courtelary 6-2; Courrendlin - Courroux 3-1; Delémont - Courtételle 3-0; Moutier - Corban 9-0; Alle - Porrentruy b 3-0; Bonfol - Bassecourt 3-1; Chevenez - Fontenais 0-1; Porrentruy - Chevenez 2-3; Alle - Bonfol 2-1.

Juniors D I: Corgémont - Courroux 2-1; Moutier a - Saignelégier 6-0; Bassecourt - Boncourt 4-0; Courtételle - Glovelier 4-0; Bure - Glovelier 5-0.

Juniors D II: Tavannes - Moutier b 4-0; Tramelan - Le Noirmont 1-0; Corban - Courfaivre 4-4; Delémont b - Vicques 6-3; Courgenay - Alle 3-2; Porrentruy - Delémont a 0-2.

Juniors E I: Corgémont - Grünstern b 6-4; Courroux a - Court 5-6; Tramelan - Reconvilier 2-9; Courtételle - Courgenay 1-2; Fontenais - Cornol 4-0; Porrentruy - Delémont 2-2; Cornol - Courgenay 1-2; Courtételle - Delémont 4-3.

Juniors E II: Mâche - La Neuveville 1-0; Le Noirmont - Courtelary 2-1; Villeret - Saignelégier 5-1; Corban - Vicques 2-2; Courfaivre - Montfaucon 9-2; Delémont b - Courrendlin b 5-2; Moutier a - Bassecourt b 6-1; Boncourt - Alle 6-3; Courtemâche - Bassecourt a 6-0; Moutier a - Delémont b 0-3; Bonfol - Bassecourt b 2-2; Courroux b - Moutier b 1-4; Bassecourt a - Montfaucon 2-1.

Du nouveau à Genève Retour au bercail

Paul Garbani a signé un contrat de trois ans au FC Servette. L'actuel entraîneur de Vevey-Sports travaillera, dès le 1er juillet 1985, en collaboration avec Guy Mathez.

Garbani sera chargé du recrutement des joueurs et il s'occupera aussi de l'équipe engagée dans le championnat des «espoirs».

Né à Genève, Paul Garbani a été entraîneur de LNA à la tête d'Etoile Carouge, Neuchâtel Xamax, Lausanne-Sports et Vevey-Sports. (si)

A PACNF

Juniors E: Le Parc I - Colombier I 6-2; Saint-Imier - Hauterive I 3-3; Fleurier - Corcelles I 1-3; NE Xamax I - Cortaillod II 5-0; Dombresson I - Saint-Blaise I 2-4; Le Locle - Marin I 2-7; Superga - Boudry I 0-3; NE Xamax II - Cortaillod I 0-8; Cornaux I - Lignières 4-1; Marin II - Auvernier 4-7; Comète - Béroche 0-9; Deportivo - Saint-Blaise II 4-4; Les Bois - La Sagne 5-0; Dombresson II - Cornaux II 0-2; Colombier II - Bôle 0-3; Corcelles II - Les Ponts-de-Martel 1-6; Boudry II - Ticino 3-4; Hauterive II - La Chaux-de-Fonds 0-1; Couvet - Le Parc II 2-1.

Vétérans: Superga - NE Xamax 0-2; Fontainemelon - Boudry 0-5.

SPORTS

Lors du premier week-end hippique national Xavier Prétôt se distingue à Lignières

Concours sans fausse note ce week-end à Lignières. Un temps merveilleux, un terrain idéal, ni trop sec, ni boueux. Un public nombreux, des cavaliers talentueux, des chevaux magnifiques. Et des résultats pour certains cavaliers régionaux, comme Xavier Prétôt, de La Chaux-de-Fonds, et le jeune Thierry Gauchat de Lignières.

Xavier Prétôt, de La Chaux-de-Fonds, sur New Manhattan, a réussi à remporter la victoire, samedi, de la 2e série de la 4e épreuve: un M II, barème C, et dimanche, il s'est très honorablement classé 11e de la 8e épreuve, un S I barème A au chrono, avec 1 barrage. L'épreuve comptait une cinquantaine de concurrents, et pas des moindres, puisqu'elle a été remportée par Thomas Fuchs, cavalier international qui a d'ailleurs remporté un maximum de titres à Lignières.

Le jeune Thierry Gauchat, de Lignières, l'enfant chéri du lieu qui promet beaucoup, s'est classé 12e samedi dans un M I barème C (2e série) avec Lacken Boy. Même place dimanche, mais dans le S I barème A au chrono, 1 barrage, où il ne s'est pas qualifié au barrage, malgré les efforts qu'il a fait pour essayer d'y parvenir avec le dernier cheval qu'il montait, ce qui lui a tout de même valu un magnum de Veuve Clicquot, prix spécial parce qu'il était le plus jeune cavalier (il n'a que 19 ans, et déjà un championnat d'Europe junior à son palmarès).

POLYVALENT

Thomas Fuchs, de Bietenholz, est venu sans son frère. Mais à lui seul, il a remporté un nombre considérable d'épreuves, et s'est bien classé avec plusieurs chevaux: 8e du M II barème C (2e série) de samedi après-midi, il a remporté la 1re, la 3e et la 6e places au 1er S I barème C de dimanche, la 1re et la 8e places du M II, barème A au chrono, 1 barrage, ensuite, et la 1re place enfin au second S I, barème A au chrono, 1 barrage.

Bruno Candrian a été brillant lui aussi, se classant 1er samedi et dimanche dans les M I barème C (2e série) et M I barème A au chrono, 1 barrage (2e série), et se plaçant deuxième au S I barème C de dimanche matin.

PRIX SPÉCIAL

Philippe Puttallaz, de Bellevue (Genève), a remporté un prix spécial, qu'il méritait pour avoir remporté lui aussi de nombreuses places. après une 10e, 11e et 12e places vendredi, il remportait une 1re et une 7e places, puis une 1re et une 2e places samedi dans des épreuves catégories M I et M II, et dimanche une 1re et une 2e places en M II et M I.

Parmi les rares femmes qui montaient ce week-end à Lignières, on peut signaler les résultats de Ruth Brahier de Corminboeuf, qui a remporté une 5e place vendredi, une 5e et une 11e samedi, une 9e et enfin une 2e et une 5e places dimanche, respectivement en catégorie L II, M I, M II, M I et M II.

EN VUE

De la région, on peut tout de même saluer encore les résultats de Patrick Manini de Savagnier (12e et 6e rangs en L II), Daniel Schneider de Fenin, 10e en M I, Jean-François Johner, de Boudevilliers, qui a remporté une 2e place en M I. Nicole Chetelat de Courroux s'est classée 3e, et 11e et 12e dimanche en M I et M II;

Tournoi de tennis de Vidy

Têtes de série fragiles

Deux têtes de série sont tombées dès la première journée de l'Ebel Classic, à Vidy. L'Italien Gianni Occeppo (No 7) a été battu en trois sets par le Bernois

Céline Cohen Fin du rêve

La Suissesse Céline Cohen a été battue en finale du Tournoi de Hampstead, comptant pour le circuit anglais B.H.S. La Genevoise s'est inclinée par 7-5, 7-5, non sans avoir fait souffrir l'une des meilleures joueuses sud-africaines, Elna Reinach, dans une finale qui avait dû être repoussée de 24 heures, en raison de la pluie.

Coupe Davis Suède qualifiée

Même privée de Mats Wilander et Anders Jarryd, qui avaient préféré chasser le dollar à River Oak, au Texas, la Suède s'est qualifiée pour les quarts de finale du groupe mondial de la Coupe Davis.

A Santiago, dans un match qui avait dû être reporté en mars dernier, en raison du tremblement de terre qui avait affecté le Chili, les tenants du trophée se sont finalement imposés par 4-1 face au Chili. (si)

François Vorpe, de Tavannes, 9e en S I dimanche; Philippe Guerdat, de Bassecourt, 2e, 5e et 3e en L II, M II, M I; Michel Brand, de Saint-Imier 4e en L II.

Le concours hippique de Lignières reprendra le week-end prochain avec les catégories R et L, et les cavaliers régionaux, samedi dès 7 h. du matin.

RÉSULTATS

Cat. L II barème A: 1. Marcial Perrin (Fenin) Borsalino 51"92; 2. Roland Grimm (Müllheim) Zeitball 52"48; 3. Grimm Malong 52"66. Cat. L II barème A: 1. Gerhard Etter (Müntschemier) Bryanston 53"01; 2. Philippe Guerdat (Bassecourt) Arastella CH 54"14; 3. Christine Roggen (Morat) Sivers Castello 54"54. Cat. L II barème A: 1. Gian-Battista Lutta (Zuol) Unario 43"77; 2. Perrin Borsalino 44"4; 3. Pierre Brunshwig (Vandœuvres) St Simon 44"9. Cat. L II barème A: Etter Bryanston 42"4; 2. Philippe Putallaz (Bellevue) Rotary II 44"5; 3. Urs Hofer (Boujean) Vonelli 45"0.

Cat. M I barème C: 1. Puttallaz Commander 58"2; 2. Heinz Koella (Winkel-Ruti) Lys de Beston 68"6; 3. Fredy Kimmeier (Mulheim) La Fontanne 69"0.

Cat. M I barème C: 1. Bruno Candrian (Biessenhofen) Coolboy II 52"7; 2. Jean-François Johner (Boudevil-



Xavier Prétôt, sur New Manhattan, fut l'un des cavaliers les plus en vue du week-end. (Photo Schneider)

liers) Mon Amour 55"2; 3. Michel Pollien (Malapalud) Willis II 55"3. Cat. M II barème C: 1. Putallaz Tema B Mac Maroc 60"8; 2. Putallaz Torga le Rouge 62"1; 3. Koella Candy Mann II 63"0.

Cat. M II barème C: 1. Xavier Prétôt (La Chaux-de-Fonds) New Manhattan 58"2; 2. Walter Gabathuler (Lausen) Highland Light 61"3; 3. Candrian Opal 62"1. (ao)

Tour final de volley-ball pour l'ascension en 1re ligue VBC La Chaux-de-Fonds: vite fait, bien fait!



Un départ prometteur dans le tour final pour le VBCC des Montagnes neuchâteloises... (Photo Impar-Gladieux)

● VBCC - GERLAFINGEN 3-0 (15-8 15-2 15-10)

Mercredi soir, bien des cœurs helvétiques ont dû battre la chamade, tant le suspense fut intense et le coup de théâtre... heureux. Samedi, au Bois-Noir, le suspense ne dura que l'espace d'un set. Les Chaux-de-Fonniers, en effet, balbutièrent l'espace de la première manche, tendus par l'enjeu et surtout affrontant un adversaire inconnu et champion de groupe, tout comme les Chauxois.

Et pourtant! La différence entre Soleurois et Montagnards intervint après quelques échanges seulement. Très bien organisés en défense, bénéficiant d'excellents passeurs, les joueurs du VBCC mirent rapidement à nu les lacunes des joueurs soleurois.

Appliquant systématiquement les trois passes, Jeanneret et ses coéquipiers construisirent des attaques percutantes, souvent ponctuées de smashes violents et gagnants. Le premier set fut terminé en moins de vingt minutes et l'on attendait une réaction des joueurs de Gerlafingen. Les Soleurois, malgré leur bonne volonté, ne purent rien faire face au rouleau compresseur chaux-de-fonnier.

Les rares smashes soleurois se heurtaient au bloc local, d'une terrible efficacité. C'est par un sec 15-2 que se concluait ce deuxième set. Le troisième set devenait décisif. Gerlafingen, le dos au mur, se montra beaucoup plus agressif dans ses offensives. Après un instant de flottement, les joueurs du VBCC se reprirent et démontrèrent toutes les facettes de leur talent. Il y eut bien une petite incertitude à 14-9, lorsque les Soleurois reprirent le service. Mais La Chaux-de-Fonds eut vite fait de reprendre le jeu en main et de conclure ce troisième set, synonyme de victoire finale.

ET LE PUBLIC?

Il sera intéressant de voir les Chaux-de-Fonniers à l'œuvre contre un adversaire mieux organisé et plus percutant en attaque. Il serait également encourageant pour les joueurs que le public se rende au Bois-Noir afin d'assister à ces finales. En effet, le jeu chaux-de-fonnier, par son aspect spectaculaire et un engagement physique total, mérite le déplacement. Avec cette première victoire, les volleyeurs du lieu partent bien dans un tour final où la première équipe sera promue en première ligue.

La Chaux-de-Fonds: Dubey; Schwaar; Cattin; Genolet; Emmenegger; Jaquet; Jeanneret; Sandoz; Liniger; Jaquet; Rota; Erard.

Matches à venir: 27 avril: Uni Berne - VBCC. 1 mai: VBCC - Plateau de Diesse (20 h. 30). 15 mai: VBCC - Uni Berne (20 h.). 25 mai: Plateau de Diesse - VBCC (19 h. 30). (su)

Promotion-relégation LNB-LNA Bienne respire

MESSIEURS

Match retour: Amriswil (LNB) - Bienne (LNA) 0-3 (14-16, 13-15, 7-15). Bienne garde sa place en LNA.

DAMES

Match retour: KZO Wetzikon (LNB) - Spada Academica (LNA) 0-3 (10-15, 11-15, 8-15). Spada garde sa place en LNA. (si)

B

boîte à confidences

Une page se tourne

Pierre de Muralt, ancien chef d'armes des troupes légères, qui fut l'un des meilleurs cavaliers de Suisse, est mort samedi à Evordes, près de la Croix-de-Rozon (GE), où il s'était retiré, dans sa 89e année.

Maître d'équitation dans une école militaire italienne puis chef du dépôt de remonte de la cavalerie à Berne, Pierre de Muralt fut l'un des meilleurs représentants de l'équitation helvétique et mena les équipes suisses aux plus grands tournois équestres d'Europe. (ats)

Saison des records

La saison 1984-85 restera pour les dirigeants de Napoli la saison des records. Record en matière de transfert avec la venue de Maradona, record des abonnés avec 70.000 «socios» et record de recette aux guichets.

Pour la venue de l'Inter, 1.108.897.000 liras sont rentrés dans les caisses du club. Selon les trésoriers napolitains, ce record devrait être battu le 5 mai prochain pour un certain Napoli - Juventus. (si)

Femmes contre le rugby

Les organisations antiapartheid de Nouvelle-Zélande ont imaginé plusieurs actions destinées à faire pression sur les autorités du rugby pour empêcher que les All Black aillent en tournée en Afrique du Sud en juillet prochain, comme l'a décidé la semaine dernière la Fédération néo-zélandaise de rugby.

Outre les manifestations, l'organisation des «Femmes contre le rugby» a lancé un appel à toutes les Néozélandaises pour qu'elles boycottent tous les matchs de rugby, découragent leurs enfants, leurs maris ou leurs petits-amis de pratiquer ce sport, et refusent de les emmener au stade. (ap)

G

gains

SPORT-TOTO

Concours No 16:
43 x 12Fr. 921,85
550 x 11Fr. 72,05
4.606 x 10Fr. 8,60
Somme approximative du premier rang au prochain concours: Fr. 80.000.—

TOTO-X

Concours No 16:
1 x 5 + cplFr. 13.848,75
44 x 5Fr. 1.259.—
1.945 x 4Fr. 21,35
23.842 x 3Fr. 3,50
Somme approximative du premier rang au prochain concours: Fr. 180.000.—

LOTÉRIE SUISSE À NUMÉROS

Tirage No 16:
2 x 5 + cplFr. 150.000.—
129 x 5Fr. 5.594.—
7.525 x 4Fr. 50.—
129.905 x 3Fr. 5.—
Somme approximative du premier rang au prochain concours: Fr. 1.300.000.—

PARI MUTUEL ROMAND

Rapports

Course française à Longchamp:

Trio
Ordre, cagnotteFr. 2.706,10
Ordre différentFr. 1.353,05

Quarto

Ordre, cagnotteFr. 9.813,30
Ordre dif., cagnotteFr. 2.253,60

Loto

7 points, cagnotteFr. 161,60
6 points, cagnotteFr. 202.—
5 pointsFr. 66,60
Quinto, cagnotteFr. 2.260,30

Course suisse à Fehraltorf:

Trio
OrdreFr. 511,25
Ordre différentFr. 102,25

Quarto

Ordre, cagnotteFr. 365,35
Ordre différentFr. 243,55
(si)

Boire **CONTREX** c'est boire utile.

EAU MINÉRALE NATURELLE SULFATÉE CALCIQUE

L'IMPARTIAL

Rédactions régionales:

Le Locle (039) 31 33 31
Fleurier (038) 61 35 75
Neuchâtel (038) 51 39 50

Cernier (038) 53 22 72
Saint-Imier (039) 41 11 83
Tramelan (032) 97 54 47
Saint-Brais (066) 58 41 55

la voix d'une région

R

regard

La combine

On sait (ou on devrait) que la Suisse n'est pas le paradis des statisticiens. On répugne dans ce pays à livrer les chiffres et les commentaires qui vont avec. Des chiffres qui racontent un pays, cela signifie qu'on passerait au feu de la question les gens pour apprendre ce qu'ils pensent, la manière dont ils vivent et la façon dont ils envisagent les problèmes de ce temps. En France, en revanche, on aime la statistique et les sondages. On le constate jour après jour. Il y a même du trop dans cette profusion de renseignements qui nuit à l'intelligence de ceux qui sont chargés de tirer les enseignements d'une proportion de 18 pour cent de Marseillais qui préfère les petits pois extra-fins contre les 45 autres pour cent qui donneraient leur chemise pour avoir des petits pois moyens trois fois par semaine dans leur assiette.

Mais on a des ordinateurs. Et les ordinateurs cela peut être intéressant de les faire travailler après les heures de bureau. En leur faisant ingérer puis digérer des renseignements, nourris justement de fatras des statistiques-sondages évoqués plus haut. Gérard Mermet, ingénieur et professionnel du marketing, vient de livrer un intéressant ouvrage. Francoscopie, qu'il s'appelle le livre en question. Il propose de solutionner les interrogations suivantes: «Les Français, qui sont-ils? ou vont-ils?». Cela pourrait être rébarbatif. Le bouquin, fort de plus de 400 pages, n'est pas du tout. Des petits dessins (pour intéresser un maximum de lecteurs), des images du quotidien - puisées à même la publicité dont nous sommes quotidiennement entourés-bercés - et des petits commentaires agréables et légers - donc pas appuyés dans un sens ou trop dans un autre.

Il y a mille douze renseignements. Parmi ces mille et quelques, celui-là: la débrouille, la combine, le système-d. Ces belles qualités humaines s'exercent singulièrement au niveau des achats et du travail. On apprend, et cela se sent d'ailleurs fort bien dans l'air du temps même ici, en Suisse, que le client potentiel que nous sommes tous quelque part aime bien acheter au meilleur prix. Beau truisme, plus loin, adapté à la sauce des années quatre-vingts cela signifie que l'on ne va pas courir au supermarché du coin. On va y regarder à deux fois, se renseigner sur la manière d'approcher un éventuel revendeur en gros, d'entrer dans un vaste entrepôt où l'on vend bien moins cher ou encore carrément d'aller chez l'épicier du coin parce qu'en y regardant à deux fois on se rend bien compte qu'acheter ses épinards chez lui, c'est épargner.

Le système-d, la débrouille et la combine au niveau du travail (et du chômage qui touche beaucoup plus de personnes que dans les années soixante) c'est l'échange, le troc. Je suis dentiste, tu es artiste-peintre: une toile contre le plombage. Tu es garagiste, je suis peintre en bâtiment au chômage: un service contre la peinture d'un bon bout de ta façade. Je suis artisan-potière, tu es restaurateur: des tasses à café contre la possibilité de venir manger chez toi sans bourse délier pendant quelque temps. Je suis électricien, tu es marchand de vin...

Suivre l'exemple en changeant à l'infini les professions (ou «non professions d'ailleurs»).

On sait bien que cette pratique ne date pas d'hier ni d'avant-hier. Aujourd'hui elle s'institutionnalise en douce, mais efficacement. On peut se fâcher tout rouge devant ce qui s'appelle «travail au noir» plutôt que combine sympathique pour ne pas dilapider une partie du produit de son travail en charges telles que le fisc ou l'AVS; mais il est clair, à l'Est comme à l'Ouest, que cela représente un brin de liberté. Oui, parce qu'elle ressemble à celle, pas du tout domestiquée et régentée, qui nous faisait échanger trois billes contre huit «spigus» à la sortie de l'école.

Ingrid HEINIS-JEANNET

Dans le canton et la région des Montagnes Projections de films d'archives



Fanfare costume Louis XIII

Le département audio-visuel de la Bibliothèque de La Chaux-de-Fonds a pour mission de conserver et faire connaître les documents audio-visuels ayant trait à la vie culturelle, scientifique et quotidienne de la région.

La première action est axée sur les films. L'enquête a commencé en 1983. Aujourd'hui les responsables de ce département vont montrer ce qu'ils possèdent, les films qui ont été prêtés, ceux qu'ils ont contribué à sauver. Ces projections débuteront mercredi 24 avril à Neuchâtel, elles se termineront le jeudi 9 mai à Saint-Imier.

D. de C.

● LIRE EN PAGE 15

Une fanfare en costumes Louis XIII lors du cortège historique de septembre 1910 à La Chaux-de-Fonds.

(Photo archives-Impar)

Hôtel de Ville de Môtiers Six-Communes: réouverture en mai



L'Hôtel des Six-Communes. Rénovations nécessaires. (Impar-Charrière)

A Môtiers, l'Hôtel de Ville, ou Hôtel des Six-Communes, est fermé depuis les grands froids de janvier: radiateurs et évier tordus par le gel. Marcel Hirtzel, et son épouse Odile, qui exploitaient ce

café-restaurant depuis 19 ans ont ainsi mis la clef sous le paillason plus rapidement que prévu. L'édifice historique appartient à la Corporation des six communes. Qui devra dépenser beaucoup d'argent pour payer la facture des transformations. En attendant, le café rouvrira ses portes au début du mois de mai. C'est qu'il s'agira, cet été, d'accueillir les 25.000 visiteurs de l'exposition nationale de sculptures contemporaines. (jic)

● LIRE EN PAGE 18

Au Saut-du-Doubs Chute mortelle de 35 mètres

France frontière Drôle de western

● LIRE EN PAGE 16

Lignum-Jura se constitue vendredi Tout sur et pour le bois

Le Jura compte une matière première abondante: le bois. Les dernières inventions en matière d'utilisation du bois, montrent que l'on peut pratiquement tout faire avec cette précieuse matière fibreuse. Mais manifestement, on le sait encore trop peu. Dans le canton du Jura, une nouvelle association va se charger de dynamiser l'utilisation et la transformation du bois, Lignum-Jura. Cette communauté en faveur du bois sera une antenne régionale de Lignum-Suisse. L'assemblée constitutive de Lignum-Jura aura lieu vendredi, à Glovelier, en présence de nombreuses personnalités. Pas moins de 400 invitations ont été lancées dans tous les milieux s'occupant de l'utilisation et de la transformation du bois.

Le comité provisoire a déjà élaboré un programme d'activité pour 1985, comportant notamment une exposition sur le thème «la maison familiale et le bois».

Les ressources de Lignum-Jura seront essentiellement constituées des cotisations des membres collectifs et individuels. Son secrétariat devait en principe être couplé à celui de la Région-Jura.

● LIRE EN PAGE 21

P. Ve.

Expérience picturale originale à Neuchâtel Un chantier décoré par un peintre

«Je n'avais jamais eu un tel contact avec ma peinture. Je n'avais jamais encore marché, jambes écartées, sur une «toile...» André Siron vient de peindre... une bâche de chantier, de 100 m², tout en hauteur (18 m. sur 5,5 m.), qui est suspendue derrière le Collège Latin, dont on a entrepris la réfection.

Cette première bâche-toile sera accompagnée d'autres œuvres, réalisées par d'autres membres de la Section neuchâteloise des peintres, sculpteurs et architectes suisses.

En effet, ces artistes ont décidé, bénévolement, de profiter de ce chantier pour affirmer leur présence, hors des murs d'un musée. Ils ont d'ailleurs d'autres idées.

A. O.

● LIRE EN PAGE 18

Fontaines Le gaz naturel à nu

● LIRE EN PAGE 19

billet

Ça se voit tous les jours. Il n'y a qu'à regarder. Dans la rue, sur la route, au parking. Frappant.

Ceux qui ont des chiens, en général, ils ont déjà choisi le modèle en fonction. Espace, commodité, revêtement des sièges, visibilité, accès et tout. Puis ils l'ont aménagé, souvent à grand frais, toujours en fonction des caractéristiques et besoins propres de ce passager particulier: grillage ou filet de protection, coussin ou tapis spécial, voire bac complet... Et arrêts-pipi garantis.

Ceux qui ont des enfants, très souvent, ont eu, et manifesté, beaucoup moins de souci. Ils ont appliqué les critères combinés du n'importe quoi, du je-m'en-fous et du démerde-toi. Tant pis pour les portes s'il n'y en a pas là derrière, pour les fenêtres, elles sont minuscules ou fixes, pour l'espace, s'il est étriqué. Au mieux, on amingue un siège plus ou moins adapté, si possible bon marché. Au pire, on pratique la stabulation libre dans le dos du pilote. Avec des démonstrations de désinvolture qui pour être d'anthologie en matière d'insécurité n'en sont pas moins

très communes: gamin, voire bébé, tenu par sa maman à quelques centimètres du pare-brise; gymnastiquant entre deux dossiers; couché sur la tablette arrière; planqué dans le compartiment à bagages ou même - je n'invente rien - installé sur le siège de son tricycle...

Eh! oui: on a beau savoir que l'homme automobilensis a souvent une échelle de valeurs particulière, la différence d'égards qu'il manifeste à l'endroit des passagers plus petits que lui, selon qu'ils ont quatre pattes et du poil partout ou qu'ils lui ressemblent, est stupéfiante.

Il est vrai que, dans le monde de l'automobile, les moutons doivent bien être les seuls à ne pouvoir compter sur la sollicitude d'aucune association, syndicat, club ou autre lobby. Les clébards ont au moins la SPA...

JHK

Q

quidam

Valérie Huguenin, sept ans, et son frère Patrick, cinq ans, sont de fervents amateurs de balades dans la nature.

L'autre jour, alors qu'ils se promenaient en famille du côté de Sommarcel, ces deux Loclois qui n'avaient pourtant pas les yeux rivés constamment au sol, sont tombés sur une... morille. Et une belle puisqu'elle avait sept centimètres de hauteur et 21 centimètres de circonférence.

Quand la saison des champignons est là, ils sont tout heureux d'aller en forêt à la cueillette des cryptogames et cette morille était leur première «prise» de l'année.

Valérie est aussi une adepte de patin et ski de fond et en compagnie de son frère Patrick, elle fait aussi de la natation. (Texte et photo cm)

B

bonne nouvelle

Pour le Home chaux-de-fonnier l'Escale

Dans le but d'améliorer le mobilier de la salle à manger devenu dangereux pour les personnes âgées, et de créer une salle polyvalente pour loisirs d'autre part, la direction du Home l'Escale à La Chaux-de-Fonds a sollicité les sociétés philanthropiques afin de réunir la somme indispensable de 50.000 francs.

La Société neuchâteloise d'utilité publique, délégation de la Loterie romande vient d'octroyer un don de 10.000 francs, première pierre de ce projet. (comm)

S

sommaire

LA CHAUX-DE-FONDS. - «Il faut payer les amendes!»

PAGE 15

MARCHÉ-CONCOURS DE SAIGNELEGIER. - L'affiche d'un artiste jurassien.

PAGE 21

IMPAR SERVICE

La Chaux-de-Fonds

Club 44: 20 h. 30, «Le libéralisme jurassien au 15e siècle», conf. par B. Prongué.
Salle de Musique: 20 h. 15, concert par Les Armes Réunies et le Choeur d'hommes La Cécilienne.
Bois du Petit-Château: parc d'acclimatation, 6 h. 30-19 h.
Vivarium: 14-17 h.
Musée paysan: me, sa, di, 14-17 h.
Musée international d'horlogerie: 10-12, 14-17 h.
Musée des beaux-arts: 10-12 h., 14-17 h.
Musée d'histoire naturelle: 14-17 h.
Musée d'histoire et médaillier: expo «La Chaux-de-Fonds en fêtes», lu-ve, sur demande, sa-di, 10-12 h., 14-17 h.
Home médic. La Sombaille: expo dessins et peintures des pensionnaires.
Galerie du Manoir: expo peintures de Jean Bouchet, 15-19 h., me, 15-22 h.
Galerie L'Echoppe: expo aquarelles de Jean Tourane, 14-19 h.
Galerie Sonia Wirth: expo 30 peintures de chez nous, de Berthoud à Evard.
Galerie Louis Ducommun: expo «40 ans d'art abstrait», 17-21 h.
Bibliothèque de la Ville et département audio-visuel 9-12 h., 13 h. 45-20 h.; discothèque, 16-20 h. Expo Marguerite Duras.
Bibliothèques des Jeunes: Président-Wilson 32, et Jardinière 23: 13 h. 30-18 h.
Ludothèque: Serre 16, ma, 16-19 h., je, 16-18 h.
Ménageothèque: rens. ☎ 28 14 46.
Piscine des Arêtes: lu-ma, 10-20 h., me-je-ve-sa, 10-21 h., di, 9-18 h.
Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions. Le Scotch: Bar-Dancing-Attractions. Club 55: Dancing-Attractions. Le Domino: Cabaret-Attractions. La Boule d'Or: Bar-Dancing.
Centre de rencontre: ma, je, ve, 16-18 h., 19 h. 30-22 h.; me, 17-22 h., sa, 14-22 h., di, 14-20 h.
Centre de loisirs pour enfants, ferme Gallet: lu-ma-je-ve, 16-18 h., me, 15-18 h.
Centre de jeunesse suisse allemand: Doubs 107, me, 17-22 h., ☎ 23 24 26.
Informations touristiques: ☎ 28 13 13, rue Neuve 11.

Planning familial: Ancien hôpital, tél. 28 56 56.
Consultations conjugales: Collège 9, ☎ 28 66 72.
Service d'aide familiale: ☎ 23 88 38 et 23 98 00, 8-12 h., 14-16 h.
Ecole des parents: ☎ 26 87 76 et 23 10 95. Garderie: ma, ☎ 23 28 53, ve, ☎ 26 99 02.
Parents information: ☎ (038) 25 56 46.
Information allaitement: ☎ 26 06 30 et (038) 36 17 68.
Crèche de l'amitié: Manège 11, ☎ 28 64 88.
Crèche Beau-Temps 8: ☎ 26 87 77.
Services Croix-Rouge, ☎ 28 40 50. Baby-sitting, 7 h. 30-11 h. 30; soins à domicile et conseils diététiques, 7 h. 30-12 h., 14-17 h. 30.
Soins à domicile, Serre 12: ☎ 28 41 26.
Consult. pour stomisés, Ligue contre la tuberculose: Serre 12, je, 9 h., ☎ 28 54 55.
Information diabète: Serre 12, ve, après-midi ☎ 28 41 26.
Assoc. des sourds: permanence dernier je du mois, 13-15 h., Jardinière 23.
Pro Infirmis: Léopold-Robert 90, ☎ 23 97 01.
Boutique 3e âge: Serre 69, 14-17 h.
Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, me, 14-18 h. 30, je, 14-18 h.
Habillerie du CSP: Soleil 2, me et ve, 14-18 h.
Vieux Puits du CSP: Puits 1, me et ve, 14-18 h., sa, 9-11 h. 30.
Boutique et bouquiniste CSP: Soleil 4, lu au ve, 14-18 h.
Pro Senectute: Service soc., gym, natation; L.-Robert 53, ☎ 23 20 20, le matin. Repas à domicile: ☎ 23 20 53, le matin.
AVIVO: ☎ 23 02 70 ou 23 50 85.
Accueil du Soleil: Serre 67, 14-17 h., je fermé.
Eglise réformée: secrétariat, ☎ 23 52 52.
Drop in (Industrie 22): 16-19 h., ☎ 28 52 42. Ma et je, 20 h. 30-23 h.
Service médico-social (Paix 13): info., prévention et traitement de l'alcoolisme, ☎ 23 16 23.
SOS alcoolisme: ☎ (038) 25 19 19.
Groupe familial Al-Anon (aide aux familles d'alcooliques): ☎ 23 07 56 et 23 67 03.
La Main-tendue: ☎ 143. 20" d'attente.
Aide aux victimes de désaxés sexuels «Les Oeillets», ☎ 26 51 50 ou 28 70 08.
Hôpital: ☎ 21 11 91.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h. 30, Henry, L.-Robert 68. Ensuite, police locale, ☎ 23 10 17, renseignera.
Service d'urgence médicale et dentaire: ☎ 23 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
Consommateurs Information: Grenier 22, lu, 14-17 h., ☎ 23 37 09.
Consult. juridiques, Serre 67, je, 16-19 h.
Centre social protestant: Temple-All. 23, consult. sociales, juridiques, conjugales, pour étrangers, lu-ve, 8-12 h., 14-18 h., ☎ 28 37 31.
Chômage information: Serre 67, tél. 23 18 19, lu 17 h. 30-19 h.
Ass. déf. chômeurs: Ronde 21, ☎ 28 40 22.
Société protectrice des animaux: D.-Jean-Richard 31, ☎ 23 45 65, 17-19 h.
Police secours: ☎ 117.
Feu: ☎ 118.
CINÉMAS
Corso: 20 h. 45, Amadeus.
Eden: 20 h. 45, Le flic de Beverly Hills; 18 h. 30, Les plaisirs fous de Lady Dynamite.
Plaza: 20 h. 45, Les griffes de la nuit.
Scala: 20 h. 45, Sauvage et beau.

Le Locle

Cinéma Casino: relâche.
Cellier de Marianne: expo Art-Artisanat, je, 18-21 h., ve-sa, 16-21 h., di, 11-19 h.
Bibliothèque Ville: 14 h. 30-18 h. 30.
Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30-18 h.
Ludothèque: M.-A.-Calame 5, lu, 15 h. 30-17 h. 30, je, 15 h. 45-18 h. 15.
Le Dragon d'or: bar-dancing.
Pharmacie d'office: Coopérative, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures, le numéro 117 renseignera.
Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, ☎ No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, ☎ (039) 31 52 52.
Permanence dentaire: No 117 renseignera.
Soins à domicile: 16 h. 30-18 h. 30, lu, me, ve, ☎ 31 20 19. Ma, je, ☎ 31 11 49.
Information diabète: Hôpital, lu après-midi, ☎ 31 52 52.
La Main-Tendue: ☎ No 143.
Pro Senectute: gym, ma, 9-10 h., Café de la Place.
AVIVO: ☎ 31 51 90.
Service aide familiale: ☎ 31 82 44, 9-10 h.
Planning familial: tél. 28 56 56.
Consult. conjugales: ☎ (038) 24 76 80.
Office social, Marais 36, ☎ 31 62 22.
Aide aux victimes de désaxés sexuels, «Les Oeillets»: ☎ 31 77 92.
Crèche pouponnière: ☎ 31 18 52, garderie, tous les jours.
Ecole des parents: ☎ 31 85 18; garderie ve, 14-17 h..
Société protectrice des animaux: ☎ 31 13 16 ou 31 41 65.
Vestiaire Croix-Rouge: Envers 1, je, 14-18 h. 30.
● Ligue contre la tuberculose du district du Locle: Assemblée générale annuelle ma 30 avril à 20 h. 15 précises à la Salle des Musées (Foyer). La population du district est invitée cordialement.

AVIS URGENTS

AUBERGE DU VIEUX-PUITS
La Chaux-du-Milieu
cherche de suite une
SOMMELIÈRE
☎ 039/36.11.10 10978

Val-de-Ruz

Château de Valangin: 10-12 h., 14-17 h.; fermé ve après-midi et lu.
Hôpital et maternité: Landeyeux, ☎ 53 34 44.
Ambulance: ☎ 53 21 33.
Ligue contre la tuberculose et soins à domicile: lu au ve, 11-12 h., 17 h. 30-18 h. ☎ 53 15 31.
Aide familiale: ☎ 53 10 03.
La Main-Tendue: ☎ 143.
SOS alcoolisme: ☎ (038) 25 19 19.
Protec. suisse des animaux: ☎ 53 36 58.

Réception des avis urgents: jusqu'à 20 heures

Neuchâtel

Bibliothèque publique et universitaire: Fonds général, lu-ve, 10-12 h., 14-18 h., je jusqu'à 21 h., sa, 9-12 h. Lecture publique, lu, 13-20 h., ma-ve, 9-20 h., sa, 9-17 h. Expo Rousseau, me et sa, 14-17 h. Expo Léopold Robert, 8-20 h.
Plateau Libre: 22 h., Wild hearts, rock.
Musée d'Ethnographie: 10-12 h., 14-17 h.
Musée d'Art et d'Histoire: 10-12 h., 14-17 h.
Musée d'Histoire naturelle: 14-17 h.
Musée d'archéologie: 14-17 h.
Galerie des Amis des Arts: expo peintures de C.-A. Bouille, céramiques de J.-P. Devaud et gravures de M. Guye-Veluzat, 10-12 h., 14-17 h.
Galerie de l'Orangerie: expo «Fétiches», de J.-P. Grélat et Martin Staub, 14-18 h. 30.
Galerie Ditesheim: expo Laurent Wolf, peintures, ma-ve, 10-12 h., 14-18 h. 30.
Pharmacie d'office: jusqu'à 21 h., Favez, av. du 1er-Mars. Ensuite ☎ 25 10 17.
Information diabète: Fbg Hôpital 65, me après-midi, ☎ (038) 24 33 44.
SOS alcoolisme: ☎ (038) 25 19 19.
Alcooliques Anonymes: ☎ (038) 55 10 32 (le soir).
La Main-Tendue: ☎ 143.
Consultations conjugales: ☎ (038) 24 76 80.
CINÉMAS
Apollo: 15 h., 20 h. 30, Rambo; 17 h. 45, La règle du jeu.
Arcades: 15 h., 20 h. 30, Ladyhawk.
Bio: 20 h. 45, Falling in love; 18 h. 40, Le chef d'orchestre.
Palace: 15 h., La belle et le clochard; 20 h. 45, New York, 2 h. du matin.
Rex: 20 h. 45, Le flic de Beverly Hills.
Studio: 15 h., 21 h., Amadeus (vo); 18 h. 30, Frances (vo).

Hauterive

Galerie 2016: expo peintures et dessins de Maurice Frey; me-di, 15-19 h., je aussi 20-22 h.

Val-de-Travers

Couvet, cinéma Colisée: 20 h. 30, Grey-stoke, la légende de Tarzan.
Môtiers, Château: expo sculptures de Georges Piaget, 10-23 h.
Couvet, ludothèque: lu, 17-18 h. 30, me, 14-16 h.
Fleurier, collège primaire Longereuse: bibliothèque communale, lu et ma, 17-20 h., je, 15-18 h.
Fleurier, Centre de rencontre: ☎ 61 35 05.
Informations touristiques: gare Fleurier, ☎ 61 10 81.
Police cantonale: ☎ 61 14 23
Police (cas urgents): ☎ 117.
Police du feu: ☎ 118.
Fleurier, service du feu: ☎ 61 12 04 ou 118.
Centre de secours du Val-de-Travers: ☎ 63 19 45; non-réponse, ☎ 63 17 17.
Hôpital de Fleurier: ☎ 61 10 81.
Hôpital et maternité de Couvet: ☎ 63 25 25.
Ambulance: ☎ 61 12 00 et 61 13 28.
Fleurier, infirmière visit.: tél. 61 38 48.
Fleurier, Pro Senectute: Grand-Rue 7, lu et je matin, ☎ 61 35 05, repas à domicile.
La Main-Tendue: ☎ 143.
SOS alcoolisme: ☎ (038) 25 19 19.



Qualité et compétence

Une maison... des hommes... des techniques...

Pour tous vos travaux d'impression en une ou plusieurs couleurs

Imprimerie Courvoisier
Journal L'Impartial-DA
2301 La Chaux-de-Fonds
Téléphone (039) 211135

Jura bernois

Off. du tourisme du Jura bernois, av. Poste 26, Moutier, ☎ (032) 93 51 66.
Service social du Jura bernois, (inform., renseignements et conseils): Courtelary, rue de la Préfecture, ☎ (039) 44 14 24. Corgémont, Centre Village, ☎ (032) 97 14 48. Bévillard, rue Principale 43, ☎ (032) 92 29 02.
Centre social protestant: service de consultation personnelle, conjugale et sociale sur rendez-vous, ☎ (032) 93 32 21.
Pro Senectute Jura bernois: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous, ☎ (032) 91 21 20.
Information diabète (ADJB): Case postale 40, Saint-Imier.
La Main-tendue: No 143.

Saint-Imier

Cinéma Lux: relâche.
CCL expos Martial Leiter et Pierre Zaline, lu-ma, 14-17 h., je, 14-17 h., 19 h. 30-21 h.
Buffet Gare: expo «Forêts en périls», 9-12 h., 14-18 h., 20-22 h.
Bibliothèque municipale (Ecole primaire): me, 16-18 h., ve, 15 h. 30-19 h. 30.
Ludothèque: ma, 15-17 h., ve, 16-18 h.
Vestiaire: troc d'habits, lu, 15-17 h., je, 15-17 h., 19 h. 30-21 h.
Bureau renseignements: rue du Marché 6, ☎ 41 26 63.
Centre de culture et loisirs: ☎ 41 44 30.
Services techniques: électricité, ☎ 41 43 45; eaux et gaz, ☎ 41 43 46.
Service du feu: ☎ 118.
Police cantonale: ☎ 41 25 66.
Police municipale: ☎ 41 20 46.
Ambulance: ☎ 42 11 22.
Pharmacie de service: Voirel, ☎ 41 20 72. Ensuite, ☎ No 111.
Hôpital: ☎ 42 11 22. Chambres communes: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30. Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.
Infirmière visitante: ☎ 41 40 29 ou 41 46 41 ou (032) 97 17 34.
Aide familiale: ☎ 41 33 95, 9-11 h. et 41 38 35 (urgence).
A.A. Alcool. anonymes: ☎ 41 12 18.

Courtelary

Préfecture: expo Claudine Houriet, 8-12 h., 14-16 h. 30.
Service du feu: No 118.
Police cantonale: ☎ 44 10 90.
Administration district: ☎ 44 11 53.
Infirmière visitante: ☎ 44 14 34 ou 44 14 24.
Médecins: Dr Chopov ☎ (039) 44 11 42 - Dr Ennio Salomoni (032) 97 17 66 à Corgémont - Dr Ivano Salomoni, tél. (032) 97 24 24 à Sonceboz et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.

Tramelan

Cinéma Cosmos: relâche.
Ludothèque: ma et je, 15-17 h.
Bureau de renseignements: Grand-Rue, ☎ (032) 97 52 78.
Services techniques et permanences eau-électricité: ☎ 97 41 30.
Feu: ☎ 118.
Police cantonale: ☎ 97 40 69.
Police municipale: ☎ 97 51 41; en dehors heures bureau ☎ 97 50 66 et 97 58 29.
Médecins: Dr Graden ☎ (032) 97 51 51. Dr Meyer ☎ (032) 97 40 28. Dr Geering ☎ (032) 97 45 97.
Pharmacies: H. Schneeberger ☎ (032) 97 42 48; J. von der Weid, ☎ (032) 97 40 30.
Infirmière visitante et dépôt sanitaire: ☎ 97 68 78 lu-ve, 14-15 h., sa-di, 12 h. 30-13 h. 30.
Aide familiale: ☎ 97 61 81.
Centre de puériculture: Collège 11, ☎ 97 62 46, ve, 15-17 h.
Landau-service: Collège 11, ☎ 97 66 71.

Tavannes

Cinéma Royal: programme non reçu.
Vivarium Ophidia: me, sa, di, 14-18 h.

Bévillard

Cinéma Palace: relâche.

Moutier

Cinéma Rex: relâche.
Galerie Club des arts: expo Fettolini, ma-je-ve, 19 h. 30-21 h. 30. sa, 16-18 h., di, 10-12 h., 16-18 h.
Bureau renseignements: Pro Jura, Hôtel-de-Ville 16, ☎ 93 18 24.
Services industriels: ☎ 93 12 51; en dehors des heures de bureau ☎ 93 12 53.
Service du feu: ☎ 93 18 18.
Police cantonale: ☎ 93 38 31.
Police municipale: ☎ 93 33 03.
Hôpital: ☎ 93 61 11.
Ambulance: ☎ 93 40 40.
Sœur visitante: ☎ 93 14 88.
Sœurs garde-malades: ☎ 93 18 69.
Centre de puériculture: ☎ 93 20 72.
Pharmacie d'office: Greppin, ☎ 93 26 96 ou 93 18 71.

Bienne

Capitol: 20 h. 15, «Le Tartuffe», de Molière, avec Jean Le Poulain.
Société des beaux-arts: expo «Co-mix», 16-18 h., 20-21 h.

Gymnase: expo «Religion et société en Grèce antiques».
Galerie Schürer: expo huiles de Rolf Spinner.
Photoforum Pasquart: expo Georg Freuler, 15-19 h.
Musée Omega: je, 15-19 h.
Musée Robert: expo flore et faune, 14-18 h.
Musée Schwab: 10-12 h., 14-17 h.

CINÉMAS

Apollo: 15 h., 20 h., La route des Indes.
Capitol: relâche.
Elite: 16 h. 05, 17 h. 40, 19 h. 15, 20 h. 50, Tigress.
Lido 1: 15 h., 17 h. 45, 20 h. 15, L'été du bac.
Lido 2: 14 h. 30, 17 h. 30, 20 h. 30, Amadeus.
Métro: 19 h. 50, Killer sind immer unterwegs; Drei Teufelskerle.
Palace: 14 h. 30, 16 h. 30, 18 h. 30, 20 h. 30, 2010, L'année du premier contact.
Rex: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 15, Le flic de Beverly Hills.
Studio: 14 h. 30, 16 h. 30, 18 h. 30, 20 h. 30, Places in the heart.

Canton du Jura

Service social des Fr.-Montagnes: Centre de puériculture, aide familiale et soins à domicile, Le Noirmont, rue du Paquier, ☎ 53 17 66.
Transport handicapés, service «Kangourou»: ☎ 65 11 51 (Porrentruy), ou 22 20 61 et 22 39 52 (Delémont).
La Main Tendue: ☎ 143.

Le Noirmont

Cinéma: relâche.
Ludothèque: salle sous l'église, 3e me du mois, 13 h. 30-16 h. 30.

Les Breuleux

Cinéma Lux: relâche.
Ludothèque: anc. école prim., 4e me du mois, 13 h. 30-16 h. 30.

Saignelégier

Ludothèque: France 7, ma, 15-17 h. 30.
Syndicat d'initiative et Pro Jura: renseignements ☎ 51 21 51.
Préfecture: ☎ 51 11 81.
Police cantonale: ☎ 51 11 07.
Service du feu: No 118.
Service ambulance: ☎ 51 22 44.
Hôpital et maternité: ☎ 51 13 01.
Médecins: Dr Boegli, ☎ 51 22 88; Dr Blou-danis, ☎ 51 12 84; Dr Meyrat, ☎ 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, ☎ 53 11 65; Dr Tettamanti, Les Breuleux, ☎ 54 17 54.
Pharmacie Fleury: ☎ (039) 51 12 03.
Service social tuberculose et asthme: ☎ (039) 51 11 50.
Aide familiale: ☎ 51 14 37.

Delémont

Cinéma Lido: relâche.
Bibliothèque ville (Wicka II): lu, ma, je, 15-19 h., me, 16-20 h. 30, ve, 14-18 h., sa, 10-12 h.
Bibliothèque des jeunes: rue de l'Hôpital, lu au ve, 14-17 h. 30.
Ludothèque (rue du Fer 4): ma, me, je, 14-17 h. 30, ve, 15 h. 30-20 h., sa, 9-11 h.
Centre culturel régional: ☎ 22 50 22.
Auberge de jeunesse: ☎ 22 20 54.
Maison des jeunes: me et sa, 14-18 h., ve, 15 h. 30-18 h.
Piscine couverte: lu à ve, 9-21 h., ma, 11-21 h., sa, 9-19 h., di, 9-18 h.
Bureau renseignements: ☎ 22 66 86.
Services industriels: ☎ 22 17 31.
Service du feu: ☎ 118.
Police cantonale: ☎ 21 53 53.
Police municipale: ☎ 22 44 22.
Hôpital et ambulance: ☎ 21 11 51.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h., Riat-Ville, ☎ (066) 22 11 12.
Sœur visitante: ☎ 22 20 36.
Sœurs garde-malades: ☎ 22 16 60.
Centre de puériculture: ☎ 22 55 34.
Baby-sitting: ☎ 22 28 41.

Porrentruy

Cinéma Casino: 20 h. 30, Splash.
Cinéma Colisée: 20 h. 30, Signes extérieurs de richesse.
Bibliothèque municipale: Hôtel-Dieu, ma, 16-19 h., me, je, ve, 16-18 h., sa, 10-12 h.
Bibliothèque des jeunes: Hôtel-Dieu, ma, 16-19 h., me 14-18 h.
Ludothèque (Tilleuls 2): me, 14-16 h. 30, ve, 16-18 h. 30.
Jardin Botanique: 8-17 h., collection serre: 8-12 h., 14-17 h.
Syndicat d'initiative régional: ☎ 66 18 53.
Service du feu: ☎ 118.
Police cantonale: ☎ 66 11 79.
Police municipale: ☎ 66 10 18.
Hôpital et ambulance: ☎ 65 11 51.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h., Des-boeufs, ☎ 66 25 64.
Consultations conjugales: ☎ 93 32 21.

Suisse romande, centrale d'appel AST pour passagers handicapés, tél. 066 / 22 88 88

LA CHAUX-DE-FONDS

la voix
d'une région

Dans le canton et la région des Montagnes Projections de films d'archives

Le département audio-visuel de la Bibliothèque de La Chaux-de-Fonds a pour mission de conserver et faire connaître les documents audio-visuels ayant trait à la vie culturelle, scientifique et quotidienne de la région. Parmi ces types de documents: disques, bandes son, cassettes (commerce et copies), diapositives de toutes sortes, montages audio-visuel, cassettes vidéo, films muets pour autant qu'ils touchent à la région décrite.

A la base de tout cela, une loi, du 15 décembre 1981, votée par le peuple en mars 1982, celle-ci précise que l'Etat interviendra pour soutenir les activités des deux bibliothèques de Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds.

La maison de Neuchâtel aura une vocation universitaire, celle de La Chaux-de-Fonds interviendra dans le domaine des fonds spéciaux et l'audio-visuel, selon une convention signée en août 1982. L'Etat participe par une contribution annuelle.

La première action va porter sur les films. Caroline Neeser et Vincent Mercier ont fait démarrer leurs recherches en 1983 déjà. Aujourd'hui ils vont montrer les trésors que possède le département audio-visuel de la Bibliothèque de la ville, ceux qu'ils ont empruntés à des

tiens, les films qu'ils ont contribué à sauver.

Ils ont pris la décision de fonctionner en vidéo (écran 2.50 m. de diagonale) ce qui permet de ne pas faire courir de risque au document.

La projection est divisée en deux parties, la première, d'une durée de 40 minutes, est composée d'une dizaine d'extraits, la seconde comprend un grand film, choisi en fonction des intérêts de la région.

Parmi les «extraits», entre autres exemples, Neuchâtel en 1900, sans doute l'un des plus anciens films suisses, le cortège historique de 1910 pour l'inauguration du Monument de la République à La Chaux-de-Fonds, des films publicitaires Zenith, Le Locle 1926, Longines, Saint-Imier 1942, Suchard, date non déterminée, à une époque où l'automatisation n'était encore qu'à l'étape vénéralitaire!

Le «grand film» sera choisi parmi les titres cités ci-dessus, c'est-à-dire qu'il sera projeté intégralement, une exception à La Chaux-de-Fonds où, en raison de l'horaire plus souple, le public pourra voir plusieurs documents en version intégrale.

Parmi les merveilles qu'il nous fut donné de voir hier en avant-première, citons «Les mineurs de la Presta», tourné en 1970 dans les mines d'asphalte du Val-de-Travers, «Le Brochet, sauce neuchâteloise» film privé (muet) autour d'une fête de famille, «Les automatistes Jaquet-Droz» tourné pour marquer la restauration de «La Musicienne» en 1978, «Extraction de la tourbe» aux Ponts-de-Martel 1975, «Inauguration du Monument de la République au Locle», on y voit le sculpteur Hubert Queloz autour de l'œuvre qu'il vient de sculpter, Charles Borel, d'autres personnalités disparues aujourd'hui et, merveille parmi les merveilles, «Le violon cassé»,

Genève: déblaiement de la neige L'exemplarité chaux-de-fonnière!

Les chutes de neige historiques de la mi-février avaient pris Genève complètement au dépourvu.

«Peut-être pourrions-nous prendre exemple sur Zurich ou La Chaux-de-Fonds pour éviter à l'avenir une nouvelle pagaille», s'est dit un conseiller municipal qui a demandé par écrit à l'exécutif comment elles procédaient dans de tels cas.

La réponse des édiles genevois est laconique: «La politique des deux villes sur le plan du déblaiement de la neige est simple, ferme, sûre et efficace.»

Elle garde en tout cas son mystère et l'élu, peu satisfait, a décidé de revenir prochainement à la charge. (ats)

ÉTAT CIVIL

Mariages

Braichet Willy Paul Robert et Guyot Corinne Désirée. - Batista Rui Manuel et Cavegn Edith Ursula. - Lüthi Jean-Claude et Nicolet Sandra Thérèse. - Vouilloz Stéphane Marcel et Agostini Manuela.

film publicitaire dans le style Chaplin (Le Kid) tourné par les frères Alex et Werner Jacot, luthiers aux Bayards, après l'exposition internationale de Genève en 1927, à l'issue de laquelle, ils se virent décerner une médaille d'argent, seul violon suisse primé parmi 43 concurrents. Vincent Mercier accompagnera la tournée, les projections seront complétées de quelques dessins animés d'archives.

D. de C.

● **Calendrier des projections:** mercredi 24 avril, 20 h. 30, Neuchâtel, Centre culturel du Pommier; vendredi 26 avril, 20 h., Fontainemelon, salle de spectacles; samedi 27 avril, 20 h., Môtiers, salle du collège; vendredi 3 mai, 20 h., Saint-Aubin, Centre culturel de la Béroche, La Tarentule; samedi 4 mai, 14 h. et 20 h., La Chaux-de-Fonds, Bibliothèque de la ville; lundi 6 mai, 20 h., Le Locle, salle du Musée; jeudi 9 mai, 20 h., Saint-Imier, Centre de culture et de loisirs.

L'œil flâneur...



... trouve qu'on aurait tort de se priver de ce genre d'images-là. Pas de douce et aveuglante béatitude; mais quelque chose d'attrapé ce dimanche de vrai avril qui faisait comme une trêve, au Bois du Petit-Château. (Photo Impar-Gladioux)

Assemblée générale de la section Jura neuchâtelois du Touring Club suisse «Il faut toujours payer les amendes!»

«L'automobiliste doit toujours payer!»

Cette exclamation a été prononcée deux fois par M. Delson Diacon, président de l'assemblée générale de la section Jura neuchâtelois du TCS qui s'est déroulée hier soir à l'Ancien Stand. Une première fois pour souligner une constatation navrante: l'automobiliste est un contribuable «saigné» par les diverses taxes; et une seconde fois sous forme de conseil à un membre de l'assemblée qui a voulu savoir si l'on se devait de payer les amendes pour excès de vitesse.

Une assemblée bien dans la tradition (la choucroute!), au cours de laquelle M. André Brandt, conseiller d'Etat, a été invité à dire quelques mots sur les problèmes routiers actuels du canton. Il s'est penché sur ces (trop) fameuses limitations de vitesse, sur le tunnel de la Vue-des-Alpes et sur la N5.

M. Delson Diacon a ouvert les feux de cette assemblée en saluant les invités, parmi lesquels figuraient notamment M. André Brandt, conseiller d'Etat et chef du Département des Travaux publics, M. Francis Matthey, président de la ville de La Chaux-de-Fonds et M. Jean-Pierre Renk, préfet des Montagnes neuchâteloises.

La lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 16 avril 1984 par le secrétaire-caissier, M. P. Capt, n'a donné lieu à aucun commentaire et le président de l'assemblée a pu enchaîner directement avec son rapport de gestion.

214.000 DÉPANNAGES

M. Delson Diacon a appris aux membres de l'assemblée que le TCS comptait aujourd'hui 1.051.279 membres, soit une augmentation de quelque 20.000 personnes pour la dernière année. Il a ensuite donné quelques chiffres quant aux services d'assistance: il y a eu plus de 230.000 appels au No 140 (Touring secours), quelques 214.000 véhicules ont été dépannés alors que 6370 ont dû être transportés. «Ces chiffres démontrent bien la nécessité d'un tel organisme», s'est-il exclamé.

Dans la seconde partie de son rapport, le président a donné le nombre de sociétaires de la section Jura neuchâtelois: 11.242. Chiffre atteint grâce aux 49 nouveaux membres du TCS de 1984. Il a ensuite relaté les activités des diverses commissions.

PROBLÈMES CANTONAUX

La dernière partie de son rapport a été consacrée aux problèmes cantonaux et nationaux. M. Delson Diacon a souligné le rôle joué par la section dans la réfection de la route Le Locle - Le Col-des-Roches.

Pour terminer, M. Diacon a parlé d'un problème qui tient à cœur à beaucoup, si ce n'est à tous les membres du TCS: «Par décret, de manière extrêmement démocratique, le Conseil fédéral, dont les 7 Sages ont été les seuls à pouvoir voter... nous offre la possibilité de rouler à 80 km/h sur les routes secondaires et à 120 km/h sur les autoroutes; leur raison: diminuer toute la pollution dont seules les automobiles sont paraît-il responsables...»

Les forêts qui périssent... c'est nous! L'énergie que l'on gaspille... c'est nous! la

Collision

Hier vers 16 h. 20, un conducteur de La Chaux-de-Fonds, M. C. R. circulait sur la rue de l'Hôtel-de-Ville à La Chaux-de-Fonds en direction du centre. Peu avant la rue de l'Orée-du-Bois, il remarqua tardivement l'auto conduite par Mme M.-C. S. des Ponts-de-Martel qui le précédait et avait fortement ralenti afin de bifurquer sur la rue de l'Orée-du-Bois. Une collision se produisit. Dégâts matériels.

nature que l'on massacre... c'est nous! Plus subtilement, les 400 et quelques millions de déficits annuels des transports ferroviaires c'est... toujours nous!

Et condamnés sans jugement de tous ces maux, qui doit passer à la caisse? C'est nous! «Donc pour expier vos fautes, automobilistes payez! A-t-il lancé, d'une voix quelque peu courroucée.»

Inutile de préciser que M. Delson Diacon a été vigoureusement applaudi par l'assistance.

UN BÉNÉFICE DE 5106 Fr. 25

Le caissier-secrétaire est ensuite venu présenter les comptes qui laissent un bénéfice de 5106 fr. 25. Les vérificateurs ont donné leur aval pour la décharge au caissier. Ce dernier a encore présenté le budget de 145.000 francs qui prévoit un bénéfice de 18.000 francs pour l'année 1985.

La «tête» du comité ayant été réélue l'année passée pour trois ans, les élections statutaires n'ont pas retardé l'assemblée. M. Jean Méroni a été élu membre d'honneur de la société pour les 50 ans qu'il a passé au sein du comité. Il s'est vu offrir un cadeau, alors que son épouse, visiblement émue, a été fleurie par le président.

Dans les divers, un membre s'est inquiété de savoir si l'automobiliste pris en flagrant délit d'excès de vitesse se devait de payer la facture... des gaz? Le président a encouragé l'ensemble des «técéistes» à passer (encore une fois) à la caisse si telle mésaventure devait leur arriver. Il a ensuite passé la parole à M. André Brandt.

«Je me suis battu contre les limitations de vitesse, avant qu'elles ne soient acceptées par le Conseil fédéral, a-t-il commencé. Mais quand une autorité compétente s'est prononcée, on se doit de s'écarter au droit, de suivre cette décision.»

Il a ensuite insisté sur le respect du piéton que nous sommes tous un jour ou l'autre.

Il s'est montré catégorique: «Il faut s'en tenir aux 50 km/h autorisés.»

Quant aux 80 km/h, il s'est montré plus nuancé, il a même avoué: Il faut parfois être un saint pour ne pas dépasser cette vitesse. Pour les 120 km/h permis sur l'autoroute, il s'est demandé si une diminution de 10 km/h. pouvait changer quelque chose au degré de pollution.

Le problème du tunnel sous La Vue-des-Alpes tient particulièrement à cœur aux autorités neuchâteloises. La partie technique est achevée. «Nous sommes prêts à affirmer le conseiller d'Etat. Mais il faut encore que les Chambres votent la nouvelle loi sur le financement des routes.» Il a demandé aux membres présents de soutenir le projet afin de donner au canton des liaisons routières fondamentales à son unité.

Il a encore donné quelques précisions quant au détournement des villages de Saint-Aubin, Concise, Onens et Chez-le-Bart par la N5. Les autorités vaudoises ont enfin accepté l'idée du tunnel sous La Béroche. A la fin de l'année, le Conseil fédéral devrait avoir le projet entre les mains. Ça se décante!

Le président a clos l'assemblée en invitant toutes les personnes présentes à déguster la traditionnelle choucroute garnie.

J. H.

Cridor Vapeurs nocturnes

Les conditions atmosphériques aidant - elles étaient à la douce chaleur - un trop plein de vapeur se dégageait des installations de combustion de Cridor. Normalement, le surplus de vapeur est dirigé vers un condenseur (chargé de la transformer en eau).

Or, la vanne pneumatique qui permet cette manœuvre n'a pas fonctionné comme elle aurait dû le faire. C'est ainsi que la vapeur s'est échappée, faisant un bruit à réveiller un quartier - celui riverain de l'usine d'incinération en l'occurrence.

Rien de dangereux. Mais il fallait, par ces lignes, indiquer de quoi il retournait. Voilà qui est fait. Ajoutons que les réparateurs dépêchés sur place sont venus à bout de la panne de la vanne dans la matinée d'hier lundi. (icj)

cela va se passer

Conférence-audition au Lyceum

Louis de Marval, pianiste et historien de la musique, parlera ce soir mardi 23 avril à 18 h. 30 au Lyceum Club (rue de la Loge 8) d'une grande figure de la musique tchèque: Bedrich Smetana (1824-1884). Il illustrera son exposé d'audition de disques. L'invitation, entrée libre, s'étend au public. (Imp)

Le robot au service de l'homme

C'est demain soir à 20 h., au Restaurant du Britchon, que l'Union féminine Coop organise une conférence sur le thème du robot. Un robot que l'on voudrait voir remplacer l'homme dans les tâches dangereuses, sales et monotones du quotidien. Cette conférence sera présentée par M. Jacques Jacot, ingénieur de l'Ecole technique supérieure de Lausanne. (Imp)

La sophrologie aujourd'hui au Club 44

Jeudi 25 avril, dès 20 h. 30 au Club 44, le Dr Yves Davrou, un des plus proches collaborateurs du professeur Alfonso Caycedo le «père» de la sophrologie, évoquera cette technique du bien-être. «La sophrologie aujourd'hui, est-elle une science, un art?» Yves Davrou répondra à la question, décrivant au passage la portée de la sophrologie, appelée à être le moyen par lequel la redécouverte de soi est possible. Ni magie, ni sorcellerie, ni sectarisme, cela est certain. La soirée sera présidée par le Dr Eric Zwahlen. (Imp)

Club des loisirs: un film

Les membres du Club des loisirs ont rendez-vous jeudi 25 avril dès 14 h. 30 à la grande salle de la Maison du Peuple. Ils y verront un film, le «Sac de billes» de Jacques Doillon. (Imp)

La Sagne: merveilleuse soirée

Le chœur mixte Union Chorale a organisé sa soirée annuelle samedi soir, dans les salles communales. Le président, M. Willy Thiébaud a adressé le message de bienvenue à un nombreux public. En lever de rideau, l'Union Chorale, sous la direction experte de son chef M. Pierre-André Lienhard, interpréta La Chanson des Vieux-Prés de C. Zellweger, puis la Chanson du Sorbier tiré du folklore russe, harmonisation de J. Cretu; Chante en bon cœur pays aimé de Pierre Kaelin et Le Moléson, ce dernier morceau fut bissé.

La société chanta ensuite Les Bonnes dames de St-Gervais d'E. Jacques-Dalcroze et, sous la direction de Mme Marie-Elise Stauffer, Paysan que ton chant s'élève de l'abbé Bovet, avec en soliste, M. P.A. Lienhard qui s'acquitta de cette tâche avec toute la maestria qu'on lui connaît. Le Méli-Mélo de

l'abbé Bovet a également été bissé et pour clore la première partie, la Chorale chanta Beau Jura de Maurice Perrenoud.

En deuxième partie, Le Club Littéraire de la SSEC de La Chaux-de-Fonds joua une comédie en 3 actes de R. Souplex et J. des Marchenelles «Rendez-vous sur le banc». Cette pièce a plu et les acteurs sont à féliciter. Pendant les trois actes, le rire nous tint! Les personnages étaient bien dans leur rôle; cette Carmen, reine de la cloche, mérite une attention toute particulière. Quelle classe et quelle sûreté tout au long de la pièce. Toute l'équipe a droit à un grand bravo. C'était du travail de vrais professionnels.

En résumé, ce fut une soirée merveilleuse, avec une chorale dans son nouvel appareil qui continue de progresser en qualité comme en quantité, et un club littéraire qui sait, avec brio, nous faire apprécier les beautés de cet art, le théâtre; la salle comble a confirmé que les gens reconnaissent encore les vraies valeurs. (dl)

Suite des informations
chaux-de-fonnières ► 23

NAISSANCES

Pascale et Alain
FAVRE
ont la grande joie d'annoncer
la naissance de leur fille

SARAH

le 20 avril 1985

Clinique
des Forges

Charrière 64

10980

Avec Nadia et Rachel
nous accueillons dans
la reconnaissance et la joie
notre quatrième enfant

JONATHAN

né le 22 avril 1985
à la maternité de l'Hôpital

Rose-Marie et Raymond
RENOU

A.-M.-Piaget 31
2300 La Chaux-de-Fonds

11007

LE LOCLE

et son district

la voix d'une région

Pique-niqueurs à vos marques

Bancs et tables sur le Communal



Sur le Communal, les bancs et tables construits par des chômeurs ont été installés par les employés du Service forestier. A cet endroit, les pique-niqueurs disposent maintenant d'installations fort accueillantes. (Photos Impar-cm)

Sympa et accueillant le coin pique-nique aménagé depuis peu sur le Communal face aux installations de la piscine-patinoire.

Depuis l'année dernière, le service forestier de la ville a engagé sept chômeurs, par rotation. Rappelons sur ce point que la commune a inscrit une certaine somme d'argent à son budget pour permettre l'emploi de chômeurs qui arrivent au terme de leurs prestations.

C'est ainsi qu'au Service forestier, ils se sont chargés notamment de la construction d'un petit escalier en bas de la rue des Envers, d'un hangar à bois, de l'aménagement d'un chemin ou encore du curage du Bied sur quelque 600 mètres et de soins culturaux.

A leur programme aussi figurait la construction de tables et bancs pour les pique-niqueurs. Ceux-ci viennent d'être installés et une petite réunion en présence des conseillers communaux Jean-Maurice Maillard et Rolf Graber, du garde-forestier Charles-Henri Pochon ainsi que des employés du Service des

forêts a marqué hier l'inauguration de ces installations.

De forme très esthétique et originale, ces tables et bancs ont été taillés dans de l'épicéa, du bois «bostryché». Ils ont une longueur de quatre mètres et sont teintés couleur acajou. Par ailleurs, le bois a été imprégné d'une matière protectrice ainsi que d'un fongicide et d'un insecticide.

C'est ainsi que six groupes de tables et bancs, représentant 1,3 m³ de bois chacun, ont été installés: quatre d'entre eux sur le Communal, un cinquième près du hangar à bois et le dernier à Chambrelieu.

Enfin, le Service forestier envisage également d'aménager sur le Communal - à proximité des tables - des foyers pour le charbon de bois. Une riche initiative pour attirer les pique-niqueurs et éviter aussi des déprédations dans la forêt toute proche et la création de foyers «sauvages». (cm)

Passante blessée

Hier vers 20 h. 10, une voiture conduite par M. D. S., des Brenets, circulait rue des Jeanneret direction est.

A la hauteur de l'immeuble 61, il a heurté Mlle Corinne Chopard, du Locle, qui traversait la chaussée de gauche à droite. Blessée, Mlle Chopard a été transportée à l'hôpital au moyen d'une ambulance.

FRANCE FRONTIÈRE

Au Saut-du-Doubs

Chute mortelle de 35 mètres

Avec les beaux jours revenus, le Saut-du-Doubs, tant côté suisse que français, a retrouvé son animation touristique et ce week-end nombreux étaient les visiteurs. Malheureusement cette promenade a été fatale à un jeune touriste alsacien de 19 ans, originaire de Habsheim dans le Haut-Rhin qui s'est tué dimanche en début d'après-midi, côté français, en faisant une chute de près de 35 mètres des rochers qui surplombent la chute entre les deux belvédères aménagés.

Claude Keller, 19 ans, était venu visiter la région et campait avec trois camarades sur les hauteurs de Villers-le-Lac. En début d'après-midi de dimanche, les jeunes gens se sont rendus au Saut-du-Doubs qu'ils ont d'abord admiré depuis le belvédère le plus bas, placé immédiatement au-dessus de la chute. C'est à celui plus haut et qui fait face à la chute que Claude Keller a quitté le sentier d'accès et a voulu s'approcher du bord de la falaise qui surplombe de près de 40 mètres le bassin de réception de la chute. A-t-il glissé sur les rochers ou sur les feuilles sèches? Toujours est-il que le jeune homme a été emporté dans une coulée et après une chute de 35 mètres s'est écrasé sur les rochers.

Le drame a eu un témoin du côté suisse, en l'occurrence un pêcheur qui a immédiatement donné l'alerte à la gendarmerie du Locle, laquelle alertait les pompiers de Villers-le-Lac et les gendarmes de Morteau.

Rapidement sur les lieux, les sauveteurs du Centre de secours de Vil-

lers ont mis près de deux heures pour remonter le corps du malheureux jeune homme. Invisible depuis le haut à cause du brouillard d'eau provoqué par la chute, le corps n'a pu être approché que par des plongeurs en tenue et c'est l'équipe des spéléologues du Centre de secours de Villers qui a dû, à l'aide d'un treuil, remonter le corps de Claude Keller. Le médecin appelé sur les lieux n'a pu que constater le décès.

Ce drame qui n'est malheureusement pas le premier sur le site du Saut-du-Doubs, met en évidence le manque de protection et de sécurité d'un site qui voit plusieurs centaines de milliers de visiteurs chaque année. La municipalité de Villers-le-Lac, consciente de ces problèmes, se heurte malheureusement au propriétaire des terrains qui n'accepte pas de voir effectuer des aménagements.

Puisse ce drame faire réfléchir et permettre à chacun de profiter d'une beauté de la nature en toute tranquillité et surtout en toute sécurité. (rv)

Sur les bords du Doubs

Drôle de western

Les eaux ordinairement calmes des bassins du Doubs ont été le témoin, durant la nuit de samedi à dimanche, d'une drôle de scène tenant d'un curieux western.

L'affaire qui a commencé samedi dans l'après-midi a trouvé un prolongement nocturne. Elle résulte en fait d'une curieuse ambiance qui règne inharmonieusement entre les quelques habitants du petit site du Saut-du-Doubs sur la rive française.

Pétards ou coups de feu? On ne sait pas trop, chacun y va de sa version. Une chose pourtant est sûre, une bonne centaine de déflagrations a mis en émoi les résidents lors de cette fameuse nuit.



L'Auberge comtoise sur la rive française du Saut-du-Doubs, visiblement la cible de fauteurs de troubles. (Photo Impar-Perrin)

Il y a peu encore, Marcel Favet - qui en 1980 avait essuyé quelques coups de feu des douaniers helvétiques pour avoir franchi la frontière sans s'être arrêté alors qu'il avait filé à l'anglaise d'une séance de tribunal - tenait, sur rive française, l'Hôtel du Saut-du-Doubs.

Lors du rachat de cet établissement par la municipalité de Villers-le-Lac il a dû l'abandonner et sa gestion a été confiée à la famille Pucchia. Or depuis, la guerre s'est déclarée. Ce n'est pas la loi à l'ouest du Pecos imposée par le juge Roy Bean racontée dans la B.D. de Lucky Luke qui s'est instaurée, mais plutôt celle du clan de Favet sur la rive nord du Doubs.

Tel est du moins l'avis, certes plus nuancé, du maire de Villers-le-Lac, Claude Vermot.

UNE CENTAINE DE DÉFLAGRATIONS

Samedi M. Favet a d'abord commencé par planter profondément et solidement des pieux barrant le passage à l'ex-Hôtel du Saut-du-Doubs, devenu Auberge Comtoise depuis son rachat. Le maire, les gendarmes sont intervenus. Après l'accord du procureur de la République, M. Vermot a procédé à l'enlèvement desdits pieux à l'aide d'un engin municipal.

Durant la nuit, une bonne centaine de déflagrations ont été entendues dès minuit jusque peu avant trois heures. Les actuels tenanciers de l'Auberge Comtoise - un ancien de l'Algérie - est persuadé qu'il s'agissait de coups de feu. La gendarmerie n'a retrouvé aucune

douille. Du côté de la famille Favet on répond naïvement ne rien savoir, tandis que la gendarmerie reste muette «pour les besoins de l'enquête».

Et pourtant ça a pétaradé sec! Les employés de l'Hôtel du Saut-du-Doubs côté suisse sont formels. Apeurés, ils n'ont pas pu fermer l'œil!

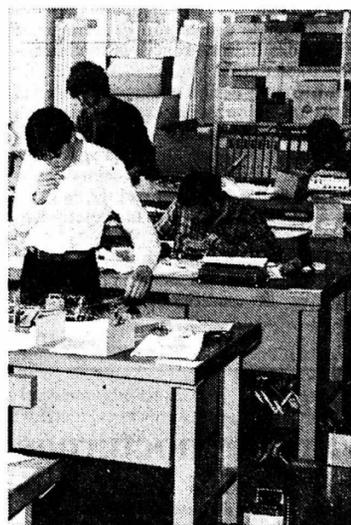
RÉVERBÈRE FUSILLÉ

Deux plaintes ont été déposées. Pour tapage nocturne et la seconde par la mairie. M. Vermot qui n'est pas homme à se laisser faire déclare que M. Favet trouvera à qui parler. Le maire pense que celui-ci voit d'un mauvais œil la venue d'un nouveau tenancier dans le restaurant qu'il dirigeait précédemment et qu'il n'apprécie de surcroît pas l'aménagement du Saut-du-Doubs dont la presque totalité du site appartient, rappellez-le, à un Suisse domicilié à Paris, Max Du Bois, aujourd'hui âgé de 102 ans.

Curieuse ambiance et drôle de manière d'entamer la saison touristique débutante. Coups de feu ou innocents pétards, la méthode est détestable et n'a d'autre but que celle d'effrayer les actuels tenanciers de l'Auberge Comtoise alors que le clan Favet s'occupe pour sa part des kiosques implantés aux alentours des débarcadères.

Drôle de western sur les rives du Doubs. Mais l'homme est connu. Il y a trois ans, il avait fracassé par balles le réverbère, rive suisse, à côté du Doubs. Sous prétexte... que la lumière l'empêchait de dormir. (jcp)

Concours national de sélection en électronique industrielle Douze jeunes professionnels à l'Ecole technique



Peu de temps à perdre et travailler avec application. Les candidats au travail. (Photo Impar-Perrin)

Organisé par l'Ecole technique (électrotechnique) du Locle, le concours national de sélection pour le concours international de formation professionnelle a débuté hier.

Rappelons (L'Impartial du 18 avril) que les meilleurs représentants hel-

vétiques de quelque 20 professions participeront à ces Jeux olympiques des jeunes professionnels, au Japon, en automne prochain.

Depuis hier matin et jusqu'à ce soir, douze candidats de moins de 21 ans sont engagés lors de joutes amicales pour que l'un d'eux puisse obtenir son billet pour l'Empire du Soleil levant et représenter la Suisse dans le domaine de l'électronique industrielle.

Venus du Tessin, de Suisse alémanique, de divers cantons romands ces jeunes professionnels ont débuté la première des trois épreuves auxquelles ils seront soumis.

Celle-ci, ouverte au public, était l'épreuve pratique. Elle entre pour beaucoup dans le résultat final (totalisant 100 points) puisqu'elle permet aux candidats d'enregistrer 65 points.

Ceux-ci disposaient de huit heures pour construire un amplificateur HIFI 2 x 40 watt. Dès huit heures lundi matin, les participants avaient à leur disposition tous les composants en pièces détachées et devaient travailler sur la

base de documents de fabrication, de dessins d'assemblage et de schémas.

LES CRITÈRES

Trois experts, venus des diverses régions linguistiques de la Suisse, suivaient en permanence le travail des candidats. Dès 17 h. 30, ils se sont remis à la tâche pour attribuer des notes aux travaux réalisés, dans le temps relativement court, imparti aux participants.

Divers critères ont conduit l'appréciation du jury. S'agissant notamment du fonctionnement de l'appareil, de la qualité des soudures, de la qualité des câblages, de l'assemblage mécanique, de l'aspect général.

Une fois l'appareil terminé, les candidats devaient encore procéder à divers réglages précisés par une fiche de travail.

Dès ce matin, ils devront se pencher sur le montage théorique d'un schéma (dont le résultat vaudra 10 points) et passer à l'examen de divers problèmes de calculs professionnels qui en cas de bonnes réponses leur apportera 25 points supplémentaires. Le vainqueur et représentant suisse à Osaka en électronique industrielle sera connu en fin de journée. (jcp).

A Brot-Plamboz

Comptes 1984: un déficit de quelque 28.000 francs

Réuni dernièrement sous la présidence de Jean-Pierre Zmoos, le Conseil général de Brot-Plamboz a accepté à l'unanimité les comptes 1984 qui bouclent avec un déficit de 28.059 fr. 65, les dépenses s'élevant à 303.920 fr. 05 et les recettes à 275.860 fr. 40.

Dans le détail, ces comptes se présentent de la manière suivante:

Revenus: intérêts actifs, 3316 fr. 55; immeubles productifs, 3521 fr.; forêts, 8359 fr. 80; impôts, 209.253 fr. 95; taxes, 18.313 fr. 05; recettes diverses, 16.811 fr. 30; service de l'électricité, 13.485 fr. 65. Le Service des eaux s'est soldé par un déficit de 3835 fr. 60.

Charges: intérêts passifs, 7072 fr. 75; frais administratifs, 30.213 fr. 85; hygiène publique 3752 fr.; sports et loisirs, 50 fr.; instruction publique, 170.647 fr. 50; Travaux publics, 11.159 fr. 40; police et service du feu, 1139 fr.; œuvres sociales, 49.253 fr. 60; dépenses diverses, 22.276 fr. 35.

Relevons aussi qu'il y a eu un prélèvement de 2799 fr. 10 à la réserve de drainage et un versement de 4320 fr. à la réserve des chemins.

Dans ce déficit, soulignons qu'il y a eu des amortissements pour quelque 6300

francs alors que par rapport à 1983, les frais de formation professionnelle ont augmenté de 8000 francs.

Enfin, la Commission du budget et des comptes pour l'exercice 1985-1986 est composée de Eric Haldimann, Marcel Maire et Paul Maire, alors que le suppléant est Charles Matile. (Imp)

ÉTAT CIVIL

LE LOCLE

Naissance

Challandes Chloé Marie, fille de Challandes Bernard Olivier et de Anouk Cécile Julia, née Favre.

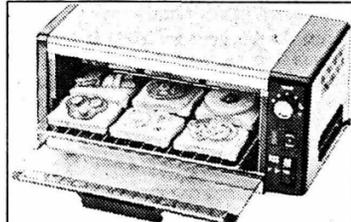
Mariages

Perret Rémy Daniel et Rebetez Marlène Paulette. - Cousinery Georges Clarel et Iyacootee Marie Noëlle Guilaine.

Décès

Hügli Arthur Auguste Ferdinand, né en 1896, époux de Angèle Eva, née Vermot-Petit-Outhenin. - Rérat, née Lehmann Astrid Josette Renée, née en 1937, épouse de Rérat Basile Emile Joseph.

PUBLICITÉ



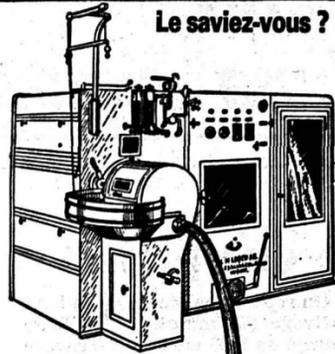
Toaster, cuire et griller!

SIGG TOASTER MULTI-FOUR

Ce merveilleux petit four consomme très peu d'électricité et se contente de la moitié du temps habituel pour préparer de croustillants toasts pour le petit déjeuner, un en-cas délicieux ou le repas de toute la famille - en un tournemain!

Dans tous les commerces spécialisés et les grands magasins. **fr. 199.-**

LE LOCLE



Le saviez-vous ?

Nettoyages de duvets et oreillers
Transformation en grandeurs nordiques
Service rapide dans la journée, le jeudi
 Veuillez nous téléphoner, s.v.pl.
Le spécialiste de la literie

Frédry BOURQUIN

Tapissier-décorateur
TAPIS-RIDEAUX
RESTAURATION DE MEUBLES
REMBOURRÉS
 Place du Marché, ☎ 039/28 44 32
 La Chaux-de-Fonds

Ligue contre la tuberculose du district du Locle
Assemblée générale annuelle

le mardi 30 avril 1985 à 20 h. 15 précises au Foyer de la salle des Musées

ORDRE DU JOUR:

1. Procès-verbal
2. Rapport du président
3. Rapport médical
4. Rapport du caissier et des vérificateurs
5. Nominations statutaires
6. Divers

28-3501

Le Comité

Monlogis SA

À LOUER À LA BRÉVINE

Clos-Rognon

magnifique appartement
3 pièces
 tout confort.

GÉRANCE ET TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

Girardet 57 - Le Locle

☎ 039/31 62 40 91-622

Monlogis SA

À LOUER AU LOCLE

Georges-Perrenoud 36

beaux studios

+ cuisine, vestibule et WC-bain.

GÉRANCE ET TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

Girardet 57 - Le Locle

☎ 039/31 62 40 91-622

30 000.-

C'est le montant que nous vous prêtons. Rapidité - Discrétion - Sans garanties.

Finances - Services

Schiffenen 10, 1700 Fribourg,
 ☎ 029/2 75 81 (heures de bureau);
 ☎ 037/28 47 49 (de 19 à 21 heures).

Maigrir !

Mme RIARD toujours à votre disposition ! Excellents résultats en 13 jours. Qualité et facilité des programmes d'amincissement et de stabilité prouvées. Sérieuses références individuelles. ☎ 021/36 23 81 22-1220

RESTAURANT DU DOUBS

Les Brenets

Deux truites Maison pour Fr. 12.- -
 Cuisse de grenouilles Fr. 6.50 - la douz. -
 Feuilleté aux morilles Fr. 9.- -
 Veuillez réserver svp.:
 ☎ 039/32 10 91

Pendant la saison, ouvert 7 jours sur 7.
 91-67

Cherche au Locle GARAGE

Quartier du Crêt-Vaillant.
 ☎ 039/31 79 07

Peugeot 305 GL

25 000 km.
 Superbe occasion.
 Garage de la Prairie
 ☎ 039/37 16 22
 91-203

A louer au Locle, quartier hôpital

appartement 4 pièces

+ garage dans petite maison avec balcon, vue imprenable, calme, confort, loyer modéré, libre à partir de fin avril.

☎ 039/31 88 91

91-62145

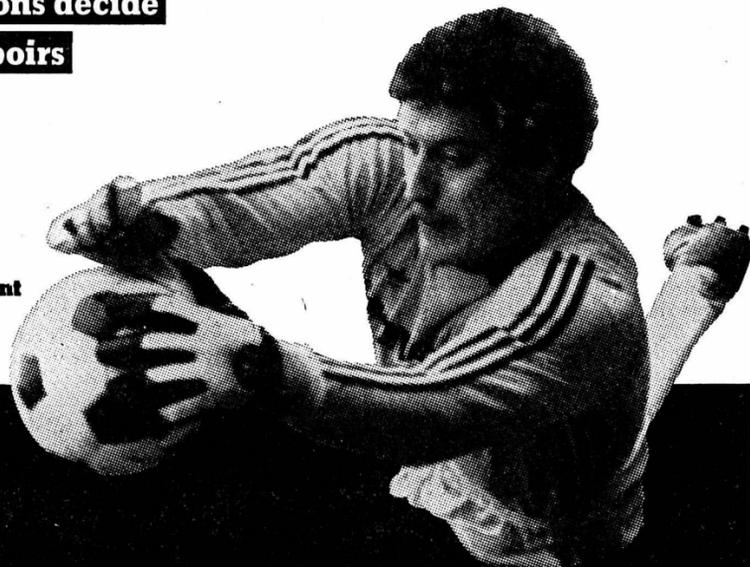
un goût inimitable!



SUZE

La ligue nationale ayant besoin, à l'avenir, de footballeurs encore meilleurs et faisant preuve de plus de fair-play, nous, de la Zurich Assurances, avons décidé d'encourager le nouveau Championnat des espoirs de la ligue nationale par le Trophée "Zurich".

Voici le neuvième sujet d'une série d'annonces en faveur d'une meilleure compréhension et d'un jugement plus fair-play du football, paraissant maintenant sous forme d'un livret gratuit que vous pouvez obtenir dans toutes les agences de la «Zurich».



LE GARDIEN DE BUT.

Les fautes que commet un gardien de but sont capitales et peuvent avoir des suites désastreuses pour son équipe. En général, elles signifient «but».

Le gardien de but, l'homme des situations critiques.

Souvent, et avec raison, les articles de presse et les reportages sont dithyrambiques et portent aux nues le «héros de la partie», le «sauveteur du naufrage». Une équipe qui a



La tenue du gardien de but doit se différencier très nettement de celle des joueurs de champ et de celle de l'arbitre.

confiance en son gardien joue différemment qu'une équipe qui sent son gardien peu sûr et susceptible de se laisser tromper par des tirs «vicieux». Les gardiens sont souvent des gloires locales, voire nationales. Durant la partie, leurs supporters inconditionnels s'époumonent derrière la cage à chaque parade de leur idole et l'encouragent à toujours se surpasser.

L'équipement.

Si, sur une photo d'une équipe, il est impossible de déterminer les fonctions des joueurs, on reconnaît le gardien de but au

premier coup d'œil. Le règlement stipule que la couleur de son maillot doit être nettement différente de celle de ses coéquipiers et de celle de ses adversaires, ainsi que de celle du maillot de l'arbitre. L'équipement du gardien se compose d'un maillot rembourré, d'un short rembourré, de chaussettes, de chaussures de football et de gants. Auparavant, les gardiens portaient des gants normaux, le plus souvent en cuir. Actuellement, il s'agit de gants très spéciaux. Un ancien gardien de but de l'équipe nationale allemande a réalisé d'excellentes affaires en mettant au point, en collaboration avec un fabricant de matériel de sport, des gants spécialement adaptés. D'une



Même les grands gardiens se laissent piéger et doivent aller chercher la balle au fond des filets.

part, grâce à la coupe, les doigts ont été rallongés de 2 cm; d'autre part, la surface du gant a été traitée de telle façon que même un ballon mouillé ne puisse glisser des mains.

Coup de pied de but ou dégagement?

Si un joueur adverse rate les buts et que le ballon roule ou passe à côté des poteaux ou au-dessus de la transversale,



Le gardien de but lance une nouvelle offensive par un long dégagement.

derrière la ligne de but, il y a coup de pied de but. Le gardien ou un de ses coéquipiers place le ballon à l'intérieur de la surface de but, soit à gauche, soit à droite, du côté où le ballon a été sorti, puis il exécute le coup de pied de but. Le ballon doit être hors des 16 mètres et le renvoi au gardien qui peut ainsi rejouer le ballon, soit au pied, soit à la main.

Si le gardien arrête une balle ou si celle-ci lui est retournée par passe arrière, il peut la renvoyer, au pied ou à la main, à l'intérieur des 16 mètres. Il est tenu d'observer les règles suivantes: dès qu'il contrôle la balle, il ne peut faire que 4 pas et ne doit pas reprendre le ballon à la main après l'avoir libéré. Dans le cas contraire, l'équipe adverse bénéficie d'un coup franc indirect.

Du dégagement directement en attaque.

Grâce à un dégagement - et il est même des gardiens qui réussissent à envoyer la balle jusque dans les 16 mètres adverses - le gardien permet souvent de lancer des contre-offensives stupéfiantes.

Une part importante du travail du gardien consiste à placer judicieusement ses équipiers à proximité des buts. Ce travail est parfaitement visible lors des coups francs ou des corners.

Un bon gardien de but.

Un bon gardien de but possède deux qualités principales. Premièrement, des réactions rapides et précises et une bonne détente sur la ligne de but. Deuxièmement, une vision



Le gardien de but organise la défense.

intelligente du jeu qui le fait sortir au bon moment sur les centres, ou bien réduire l'angle de tir de l'adversaire.

Le fair-play a fait notre force. A nous, de la Zurich Assurances et de la ligue nationale. C'est la raison pour laquelle nous sommes devenus partenaires et faisons ensemble de la publicité en faveur du football. Pour que le football soit jugé avec plus de compétence et plus de fair-play.



CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix d'une région

Hôtel de Ville de Môtiers

Six-Communes: réouverture en mai

«Fermé: tout est gelé». Une main anonyme et malicieuse avait ajouté: «Même le patron». C'était une affiche collée sur la porte de l'Hôtel des Six-Communes de Môtiers en janvier dernier. Porte qui va se réouvrir en mai.



Charpentiers à l'œuvre sur le toit de la grange. Pour sauver le bâtiment. (Impar-Charrère)

L'Hôtel des Six-Communes, comme son nom l'indique, appartient à six communes: Môtiers, Fleurier, Couvet, Boveresse, Buttes et Saint-Sulpice. Elles formaient autrefois la Chatellenie du Vaux-Travers et ne possèdent, aujourd'hui, plus que le bâtiment de Môtiers ainsi qu'une forêt du côté de la Robella.

Si les façades de l'Hôtel de Ville ont été restaurées au fil des ans, il n'en a pas été de même pour l'intérieur. Mis à part la construction d'une annexe abritant des sanitaires (à l'étage) et la transformation (ratée) du café, le reste - les cui-

sines notamment - nécessite de sérieuses réparations.

Ces jours, charpentiers et menuisiers sont en train de refaire la toiture de la grange attenante. Ce qui fait jaser dans le village. Certains Môtisais prétendent qu'on aurait dû vendre ce bâtiment ou le raser. Le président de la corporation, Jean-Pierre Barrelet, n'est pas de cet avis. Il fallait déjà sauver la grange qui pourrait servir de dortoir ou d'hôtel par la suite. Car, à l'Hôtel de Ville, les quelques chambres vétustes permettraient de créer un appartement pour le tenancier.

On utilise le conditionnel car un premier projet établi par un architecte pour la transformation intérieure de la belle maison chiffrait les transformations aux alentours du million...

Les communes membres de la corporation sont pauvres; on les voit mal payer une telle facture. Ni vendre leurs quelques dizaines d'hectares de forêt pour réunir des liquidités.

Un autre projet, plus modeste, mais respectant le cachet du bâtiment est actuellement à l'étude. Un expert fédéral, accompagné du chef des monuments et site du canton de Neuchâtel, Marc Emery, a visité la maison dernièrement. Elle est classée et la grange le sera aussi par la suite. Qui dit classement, dit subventions mais nul ne connaît le montant de l'aide financière que pourrait verser l'Etat.

OUVERTURE EN MAI

C'est, actuellement, le flou artistique. Avec une seule certitude: le café, et le café seulement, réouvrira ses portes en mai. Mme Denise Bahler, habitante du village, y servira à boire et à manger (petite restauration). Reste encore le problème de la patente à régler. Avec la collaboration de l'épouse de l'ancien tenancier.

Important de faire revivre les Six-Communes. Cet été, du 20 juin à la mi-septembre, le Centre culturel du Val-de-Travers organise une exposition nationale de sculpture contemporaine qui devrait attirer plus de 20.000 visiteurs. Même si le village compte deux débits de boissons alcoolisées, on verrait mal les belles arcades de l'Hôtel de Ville ne pas faire le plein de touristes pendant les beaux jours d'affluence.

Ouverture en mai donc. Mais impossible de dire quand débiteront les grands travaux de rénovation.

JJC



L'enseigne des Six-Communes. On ne logera plus avant longtemps. (Impar-Charrère)

Résurrection de la SFG Fleurier

Le nouveau tonus des gymnastes

En février dernier, la SFG Fleurier avait mis la clef sous la paillasse. Provisoirement. On sait que le provisoire dure longtemps. On craignait donc le décès de cette société plus que centenaire. Aujourd'hui, avec une nouvelle équipe, elle paraît sauvée. Tout dépendra du tonus des gymnastes fleurisais. Oui: la gym tonic est au programme.

Avant de mettre la veilleuse, la SFG comptait plus de 80 membres. Deux mois plus tard, après les événements qui ont bouleversé sa longue histoire, combien seront-ils à reprendre le chemin de la salle de Longereuse?

C'est la principale question que se pose le comité maintenant présidé par Gilles Petit. Patrice Jeanneret le seconde à la vice-présidence, Nicole Rub est la caissière, Denise Farni s'occupe du secrétariat.

«T'as le look coco?» C'est la question

que pose le comité aux sportifs fleurisais. Le look ce n'est pas forcément les baskets de tennisman. C'est aussi la gym tonic. Cedric Perret, pour les 9-13 ans, la belle danseuse May Veillon pour les 13 ans et plus donneront des leçons le jeudi pour le premier, le lundi pour la seconde. Maryse Tognetti s'occupera des petites pupillettes le lundi, Jean-Michel Sapart des dames le lundi également, et le vendredi Nicolas Aeschbacher ouvrira les portes de la section athlétisme. Pour plus de détails, prendre contact avec l'un ou l'autre des membres du comité. Le numéro de téléphone se trouve dans l'annuaire. (jje)

Caisse Raiffeisen Les Bayards - Les Verrières Bond en avant du chiffre d'affaires

La Caisse Raiffeisen des Bayards - Les Verrières a tenu récemment son assemblée annuelle sous la présidence de M. Eric Jeannin. Mme Huguette Hermann était heureuse d'annoncer que le chiffre d'affaires a fait un bond en avant.

Au bilan, 1 mio. 647.543, 60 fr. C'est le bond en avant. Et le plus réjouissant tient en deux chiffres: dans cette com-

mune de 307 habitants, 153 d'entre-eux détiennent un carnet d'épargne. Les obligations sont en progression car les taux étaient intéressants en 1984. Quant aux prêts sur hypothèques, ils ont augmenté de 80.000 francs l'an dernier.

A la lecture du bilan, il est aussi important de constater que malgré les frais occasionnés par l'ouverture journalière de la Caisse depuis le 2 août 1984 et ceux dus à la mise sur fiche de toute la comptabilité, un bénéfice de 2.547,30 fr. a été enregistré.

EXTENSION AUX VERRIÈRES

Il était question d'étendre la circonscription de la Caisse bayardine à la commune des Verrières. Après discussion, cette proposition a été acceptée à l'unanimité.

Au Conseil de direction, c'est M. André Huguénin qui a remplacé Mme Régina Rysler.

Enfin, la prochaine assemblée cantonale (220 personnes) se déroulera aux Bayards le 30 novembre 1985 et les 25 ans de la Caisse villageoise seront fêtés en 1986 comme il se doit. (jje)

PUBLICITÉ

L'IMPARTIAL
La voix d'une région

est en VENTE au

KIOSQUE BONNY

à Môtiers 9836

A Couvet ce soir

La première du film

«Nous étions les rois du monde». Henry et Jacqueline Brandt présentent le film qu'ils ont tourné au Val-de-Travers. Nous étions les rois du monde quand l'horlogerie assurait la prospérité de la vallée. Et maintenant? Les cinéastes ont cherché la réponse.

Première ce matin à 10 heures à la grande salle de Couvet. Plus de 60 journalistes romands ont été invités. Première le soir pour les invités et les souscripteurs qui se sont inscrits.

Séances publiques ensuite au Cinéma Colisée de Couvet. Les 24, 25 et 26 avril en soirée; les 27 et 28 avril en matinée.

On reparlera demain de ce long métrage (70 minutes - couleur) tourné en 1983 au Val-de-Travers - année noire pour la région qui enregistra de nombreuses fermetures d'entreprises.

Juste dire aujourd'hui que l'œuvre de H. et J. Brandt fut de longue haleine, financement, tournage (75 jours), montages image et son, travaux techniques de laboratoire, banc-titre, copie zéro et copie standard.

Trois ans pour approcher une région. Ecouter son cœur battre. Révéler «son chant profond», selon les propos du cinéaste. Le résultat, aujourd'hui, sur grand écran. (jje)

Samedi et dimanche à Couvet

Deux cents pétanqueurs sous le soleil



La boule sous le soleil. Tu tires ou tu pointes? (Impar-gm)

Tournoi international de pétanque le samedi; championnat cantonal le dimanche: le club de pétanque «La Bleue» du Val-de-Travers n'a pas chômé le week-end dernier. Heureusement, soleil et pastis (sûrement du Pernod, à Couvet...) étaient au rendez-vous. Deux cents pétanqueurs également.

Le samedi, pour le tournoi international, 32 équipes de trois joueurs (triplette) ont participé au concours principal. Et 16 autres, éliminés en cours de route ont joué une complémentaire.

Pour la principale, les deux premières équipes à s'affronter furent la «Joyeuse pontissalienne» (Roland Bourdin, Denis Bourdin, Pascal Maugin) et la «Sportive neuchâteloise» (J.-J. Bonny, B. Vaucher

et Emile Hummel). Victoire des premiers par 13 à 5.

Pour la complémentaire, c'est une «mitigée» (équipe composée de joueurs n'évoluant pas dans le même club) formée de J. Vuillot, Mano Georgiani et Bruno Trioni qui l'a emporté par 13 à 1.

Pour le championnat cantonal, deux équipes du club de «La Bricole» de Colombier ont joué les finales. Celle d'André Evard, Hanni Evard, Giacomo Galliziolo a battu les confrères du club (Claude Melano, André Taclet et Alfred Tissot) par 13 à 4.

Aussi bien le concours international que le championnat cantonal (53 équipes) se sont déroulés dans une chaleureuse ambiance. Le soleil et le pastis, on vous l'avait dit... (gm)

Expérience picturale originale à Neuchâtel Un chantier décoré par un artiste-peintre

Hier, à Neuchâtel, M. Claude Frey, conseiller communal responsable de l'Urbanisme, des Travaux publics, et M. Donoréaz, chef du Service des constructions de la ville de Neuchâtel, ont donné une conférence de presse, à laquelle participaient trois membres de la section neuchâteloise des peintres, sculpteurs et architectes suisses. Mme Dominique Lévy et MM. André Siron et Jean-Claude Reusser étaient les instigateurs d'une idée que la ville a accueillie avec plaisir: profiter du chantier du Collège latin, dont les façades doivent être entièrement refaites, pour s'exprimer, affirmer leur présence, autrement que dans un musée.

André Siron a été le premier à créer une gigantesque toile, sur une bache de chantier, offerte par Petitpierre et Grisel. La peinture a été payée par la ville de Neuchâtel (600 francs environ), et les peintres travaillent bénévolement. La bache-toile a pu être réalisée dans une classe mise à disposition dans le collège, et André Siron a pu peindre, six mètres par six mètres, les 18 mètres de cette longue peinture, qui orne maintenant, entre autres baches tout à fait conventionnelles, la paroi sud du Collège latin (côté lac). L'effet est tel, que M. Claude Frey a directement souhaité qu'une deuxième toile puisse être adjointe à la première, afin de décorer la façade en chantier lors des concerts en plein air qui ont lieu sur cette place.

La prochaine oeuvre sera vraisemblablement créée par un ou une autre artiste. Mais d'ores et déjà, la section neuchâteloise des peintres, sculpteurs et architectes suisses a d'autres idées. Elle verrait par exemple la décoration, avec



André Siron. (Photo Impar-ao)

des grands panneaux colorés, des surfaces de remblayages sur le lac, à Serrières (il faut en parler à M. Brandt, puisque ce chantier est du ressort du canton), ou la décoration de façades, même de façades à démolir par la suite, à La Chaude-Fonds. Divers projets. Et d'autres baches devront encore décorer le Collège latin, dont les diverses étapes du chantier sont prévues ainsi: façade sud pendant l'été, façade ouest en juin, en mai 86, ce sera le tour de la façade nord, à la fin de l'année, l'autre partie de la façade sud.

A. O.

Décès

NEUCHÂTEL
Mme Rose Guillod, 1895.
Mme Denise Gentil, 1926.
M. Jules Puthod, 1898.

PUBLI-REPORTAGE

Môtiers: ouverture d'un kiosque



Môtiers, chef-lieu du Val-de-Travers ne possédait pas de kiosque. Une lacune comblée depuis que Mme Nicole Bonny en a ouvert un, le 1er février dernier. A l'étalage se trouve L'Impartial, évidemment, ainsi que d'autres journaux, revues et magazines, des bandes dessinées pour les enfants, des livres de poche. Le magasin vend également cigarettes et cigares, de même que des étains, coupes et autres channes. A souligner que Mme Bonny s'est spécialisée dans la polymérisation de photos sur porcelaine (plats et assiettes). Ces objets décoratifs suscitent un vif intérêt. Comme les articles souvenirs et les reproductions sur carte postale des dessins du Fleurisais Charles Perrenoud.

226569

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix
d'une région

Fontaines: tout connaître du gaz naturel

Opération de charme des services du gaz du canton

Le gaz naturel a pénétré le marché énergétique suisse de façon assez spectaculaire ces dernières années, un développement en flèche qui a été aussi remarqué dans le canton de Neuchâtel après la mise en service du gazoduc reliant Altavilla, dans le canton de Fribourg, au Littoral neuchâtelois et aux montagnes, cela depuis 1981, puisque le taux de croissance a progressé de quelque 45% en quatre ans, ainsi que le relevait M. Ph. Freudweiler, directeur de GANSA, lors de l'ouverture hier en fin d'après-midi des journées d'information et de l'exposition consacrées à ce domaine à la halle de gymnastique de Fontaines dans le Val-de-Ruz.



Beaucoup de monde lors de la première journée dédiée au gaz. Qui, durant deux jours encore, dévoilera ses charmes et ressources cachées. (Photo Schneider)

Organisée par la Société GANSA (Gaz Neuchâtelois SA) avec la participation d'Usogaz, de la Collectivité suisse pour le développement du chauffage à gaz et des Services du gaz des villes de La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel, Le Locle et Saint-Imier, la première de ces trois journées a réuni hier plus de 150 personnes intéressées en premier chef par la question. Il s'agissait surtout d'ingénieurs et employés des Services du gaz, d'installateurs en chauffage et sanitaires, d'architectes et de représentants des milieux de la construction.

Tout ce monde a ainsi pu se promener à travers l'exposition de matériel, de chaudières à gaz à technologie avancée dites à condensation, de plans d'installation et de cartes de réseaux publics tout en discutant et en échangeant leur avis avec les fabricants et les importateurs d'appareils à gaz représentant une trentaine de sociétés de l'ensemble de la Suisse.

Suite des informations
neuchâteloises ► 23

Cette exposition a pour but essentiel d'informer les professionnels, les responsables politiques et le grand public de ce qu'est le gaz naturel, de ses applications et des possibilités d'installations existantes aujourd'hui tout en montrant à quoi ressemblent et comment fonctionnent les nouveaux appareils. Raison pour laquelle cette information a été divisée en trois journées, chacune concernant des milieux différents.

Hier, l'inauguration était destinée aux professionnels de la branche, aujourd'hui ce seront les autorités communales des villes et villages du canton et du Jura bernois qui seront reçus, demain les portes seront ouvertes à la population.

M. Freudweiler nous a aussi confié que cette exposition était la première opération de cette envergure mise sur pied dans le canton de Neuchâtel et qu'elle permettait de donner une information générale et complète à l'ensemble des communes et des habitants faisant partie du réseau. Fontaines n'a donc pas été choisi au hasard mais se trouve être le centre de ce réseau couvrant le canton de Neuchâtel et le Jura bernois.

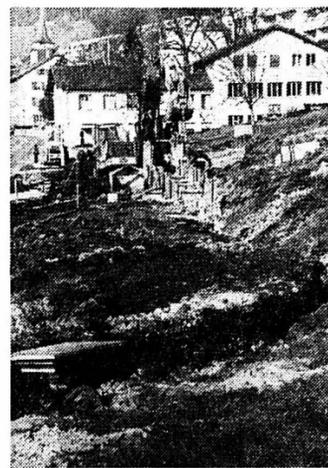
PROPAGANDE

Il est bien entendu évident que ces journées sont une excellente propagande pour permettre le développement du réseau du gaz naturel dans le canton à une époque où les problèmes énergétiques se font pressants. On sait que du point de vue chauffage et production d'eau chaude, le recours au gaz est tout à fait compétitif par rapport à son grand rival qu'est le mazout. De plus le gaz a l'avantage de ne pas polluer exagérément l'atmosphère au contraire du mazout. Avant de nous proposer, de nous imposer plutôt, de réduire notre vitesse de circulation pour des raisons purement écologiques il serait bon aussi de faire un effort du côté des rejets de fumées de chauffage dans la nature.

M. S.

A Fontainemelon

Les pieds dans l'eau



Une tranchée qui menace de se désagréger. (Photo Schneider)

Les travaux de terrassement de la maison Urs Meyer Electronic SA sur la Vy du Motté ont débuté il y a trois semaines non sans surprise...

L'architecte avait bien prévu que c'était une zone humide, mais pas dans une telle mesure. En effet, pour la conduite des égouts, creusée à une profondeur de 3,20 mètres et sur une longueur de 70 mètres, il a fallu construire une protection de bois afin de maintenir la tranchée, par mesure de sécurité.

Et puis, afin d'empêcher les sables de fuir avec l'eau, on a dû avoir recours à du «bidon», un feutre synthétique qui empêche le sable de s'infiltrer par les voies d'eau.

(ha)

HAUTERIVE

Passagère blessée

Hier à 18 h. 50, une conductrice Mme J. G., domiciliée au Landeron, circulait route du Brel à Hauterive. A la hauteur du chemin Dazelet, elle a eu la route coupée par la voiture conduite par Mlle M. B., domiciliée à Colombier. Une collision s'ensuivit. Blessée, la passagère de la voiture de Mme Griessel, Mme Hélène Lakhall, domiciliée à La Neuveville, a été transportée à l'Hôpital des Cadolles, souffrant du genou gauche.

PUBLICITÉ

J'ai 60 ans aujourd'hui
Venez prendre l'apéritif à Bétod dès 19 heures.
N'oubliez pas mes cadeaux.

10991

ARTIL

AUVERNIER

Eclairage fatal

Hier vers 13 heures, un camion conduit par M. M. R., de Saint-Blaise, circulait sur la chaussée nord de l'autoroute de Neuchâtel en direction de Boudry. Son chargement était composé de deux éléments en béton d'une hauteur de 4 m. 40. Arrivé dans le tunnel d'Auvernier, son chargement a heurté l'éclairage du tunnel sur environ 100 mètres.

Peu après, un véhicule militaire conduit par M. D. P., des Diablerets, arrivait également à l'intérieur du tunnel. A un moment donné, le pare-brise du véhicule militaire a été touché et brisé par des éléments de l'éclairage qui pendaient. Dégâts matériels uniquement.

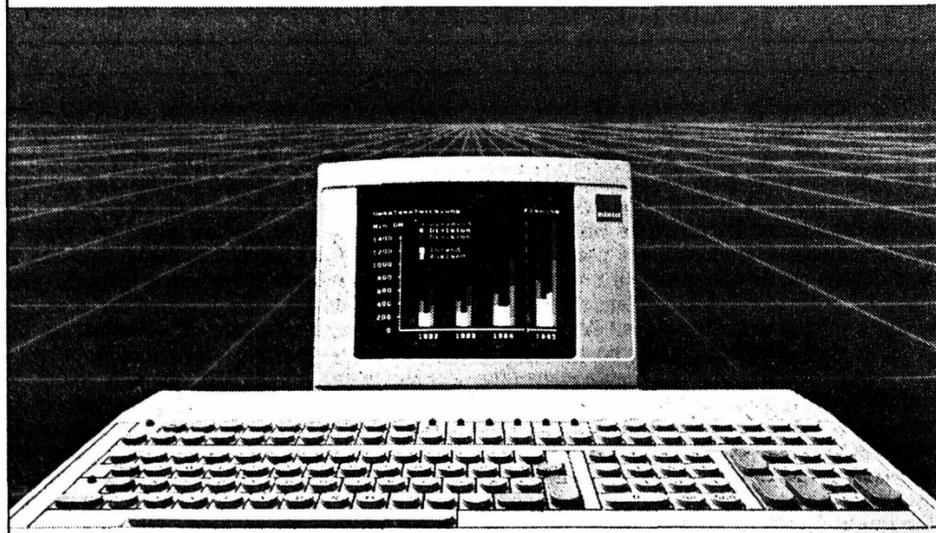
Le motocycliste qui suivait le camion conduit par M. M. R., est prié de prendre contact avec la gendarmerie de Boudry, ☎ (038) 42.10.21.

Qui peut vous présenter des exemples pratiques de solutions informatiques?

MANNESMANN KIENZLE - un des premiers constructeurs d'ordinateurs européens - vous invite à ses journées d'information et de démonstrations qui se tiendront à Neuchâtel

Hôtel CITY - Grande Salle
Avenue du 1^{er}-Mars
2000 Neuchâtel 038 25 54 12

les jeudi et vendredi 25 et 26 avril 1985 de 10.00 h à 19.00 h - sans interruption



MANNESMANN
KIENZLE

Documentation sur demande à:
KIENZLE DATA SYSTEM SA
Information et Marketing
42, rue du Bugnon
1020 Renens 021 35 52 61

77-33971

LE LOCLE

Nous cherchons au Locle ou aux Brenets pour fin juin un appartement de

4 ou 5 pièces

avec balcon ou jardin. Cuisine rénovée. Loyer modéré. ☎ 039/31 87 20 91-62147

Employé commercial supérieur et indépendant

offre à petites et moyennes entreprises une collaboration efficace pour résoudre leurs problèmes éventuels de coordination ventes, achats, production, contrôle budgétaire et tous travaux de gestion.

Je mets à leur service une large expérience acquise dans l'industrie horlogère.

Mandats sérieusement exécutés - prix très étudiés.

Les offres sont à adresser sous réf. No 14/85 au service de placement de l'Association Suisse des Cadres techniques d'Exploitation (ASCE), case postale 383, 8042 Zurich.

44-2489

Mazda 626 LX

45 000 km.
Belle voiture.
Garage de la Prairie
☎ 039/37 16 22 91-203

Occasion

Lave-linge
Miele W753
(mod. démons)
Frs. 1898.-
Prix cat. 2650.-

500 mod. de démonstration-occ. sont cont. en stock
039 26 68 65 demander:
M. Mouche
Ing. dipl. Fust

SOLARIUM
LAISSEZ-VOUS «HÂLER»!!!
Institut de Beauté
Mme Rosemary Sigg
Bournet 33 - Le Locle
Tél. 31 85 75

PANTALONS JUPES
Boutique
Gilbert Schwab

Daniel-JeanRichard 35, Le Locle
Dépositaire Bernina

91-166

Bulletin de souscription

Veillez me considérer comme nouvel abonné de **L'IMPARTIAL**
dès le: _____ Je paierai par 3 - 6 - 12 mois*

Nom et prénom: _____

Domicile: _____

No - Localité: _____

Signature: _____

Prix d'abonnement:

3 mois: Fr. 43.- - 6 mois: Fr. 82.- - annuellement: Fr. 157.50

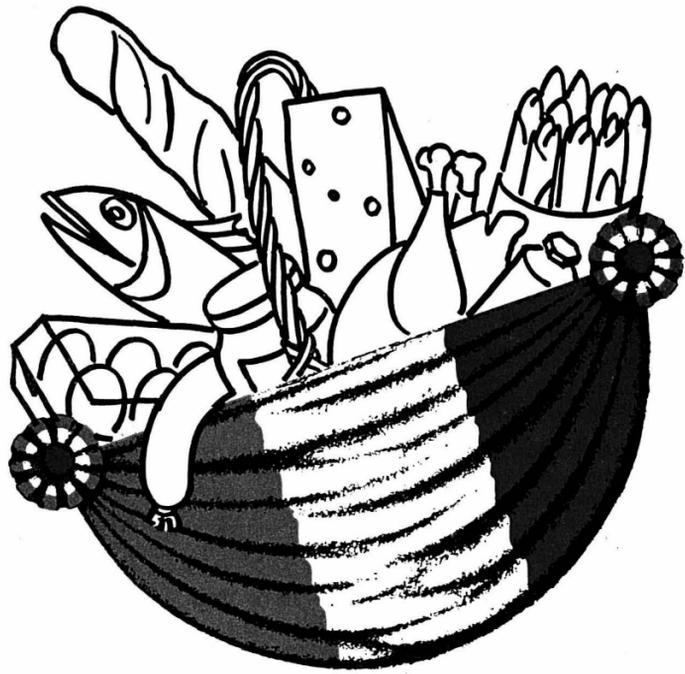
* biffer ce qui ne convient pas.

Compte de chèques postaux 23 325, La Chaux-de-Fonds

Ne pas payer d'avance, mais à réception du bulletin de versement

A retourner à «L'Impartial» - 2301 La Chaux-de-Fonds

Croquons la France



10 œufs bruns

„Coq France”
cl. A., 60 - 65 g

le carton ~~330~~ **270**

Suprême royal

truffé 2 %

la boîte,
135 g (100 g = 5.03) **680**

**Barquettes aux
abricots**

le paquet,

110 g

(100 g = 1.33) ~~150~~

125

Coutançais

fromage à pâte molle
60 % m. g., past.

la pièce,

200 g ~~370~~

3-

Escalopes de dinde

paquet de 2 pièces,
250 g env.

le kg ~~22-~~

1970



MIGROS

La publicité crée des contacts.

Excusez-moi,
je n'ai pas fait
attention!

**Qu'est-ce que tu attends?
Fais le premier pas!**

Petit feuillet de «L'IMPARTIAL»

69

ANDRÉ BESSON

L'infirmière des neiges

Roman

Editions Mon Village SA, à Vuillens

— C'est ici qu'il faut descendre, dit Pierrette. La ferme où se trouve M. de Villanova est là-bas, dans une clairière, au milieu des bois.

Elle désigna un point sur la droite, par delà la limite des phares et de la sombre barrière des sapinières.

Celui qui paraissait le chef commença à parler à son compagnon. Sans doute lui donnait-il des instructions. Puis il descendit de la voiture et alla retirer les skis du coffre. La prisonnière comprit que ce serait lui qui l'accompagnerait. Le chauffeur resterait sur place pour les attendre.

— Viens, commanda l'homme en ouvrant à nouveau la portière.

Elle sortit à son tour et fut aussitôt happée

par la tourmente. Elle remonta soigneusement la fermeture éclair et le col de son anorak, enfonça son bonnet sur les oreilles, s'assura qu'elle avait bien ses moufles. Elle vit que le type ne disposait pas, quant à lui, d'un équipement approprié à la randonnée qu'ils allaient entreprendre. Il n'avait qu'un pardessus et un cache-nez. Une tenue de ville suffisante à Lausanne mais totalement inadaptée aux rigueurs du climat jurassien. Elle calcula qu'il devait déjà faire entre cinq et dix degrés en dessous de zéro.

Le Sud-américain mit du temps à se chauffer, à fixer les attaches de ses skis car il avait les doigts gourds. Toujours dans le souci de ne pas éveiller ses soupçons, bien qu'elle fût rompue depuis l'enfance à cet exercice, Pierrette fit de son côté traîner les choses en longueur.

Enfin ils furent prêts. L'homme avait également sorti une torche électrique du coffre. Il l'alluma, puis, ostensiblement, fouilla dans la poche de son manteau, en tira un revolver qu'il arma avant de le remettre à sa place. Le coup d'œil qu'il lança à cet instant à la prisonnière fut plus explicite qu'un long discours. Ensuite, après un dernier regard à la voiture dont son acolyte venait d'éteindre les phares, il fit signe à Pierrette de passer devant lui pour ouvrir la marche.

Elle commença à avancer. D'abord très lentement, en se retournant à la dérobée pour voir comment l'autre se comportait. C'était loin d'être un champion. Depuis son arrivée à Genève, sans doute avait-il pris quelques heures de détente sur les pistes de Saint-Cergue ou du Brassus. C'était suffisant pour qu'il se tint debout sur le plat, mais ça ne tarderait pas à lui poser des problèmes lorsqu'ils arriveraient à l'endroit où elle comptait l'emmener.

Très vite, il apparut qu'ils ne pourraient pas aller bien loin si ce n'était pas la jeune fille qui portait la torche. Tombant drue entre les assauts du vent, la neige lourde et serrée formait un mur opaque. Mais comme la lumière venait de trop loin derrière elle, Pierrette était incapable de se diriger. Il finit par comprendre que ce handicap les retardait et lui passa la lampe.

Ils continuèrent à progresser sur le chemin forestier. Elle en connaissait assez bien le tracé. Même si elle n'y était jamais venue l'hiver. Elle l'empruntait par contre assez souvent à la belle saison, lorsqu'elle soignait un malade au hameau des Cernottes.

L'homme avançait en ahanant. En faisant tout son possible pour suivre le rythme pourtant modéré de sa compagne de randonnée. Ce devait être un dur car il ne montrait pas sa

fatigue. Pourtant lorsqu'elle s'arrêtait elle-même pour souffler, en se retournant, dans le halo de la torche, elle pouvait voir son visage grimé sous la morsure du froid et ses cheveux déjà entièrement casqués de neige.

«Qu'est-ce qui pousse donc ce type à s'acharner sur Manuel ? se demandait-elle. Il faut vraiment que le fanatisme l'aveugle pour qu'il affronte de telles intempéries. A moins qu'on ne lui ait promis de l'avancement ou plus certainement une forte prime ?»

Ils poursuivirent leur marche, dans le redoublement de la tempête, à travers le rideau dense et agité des flocons qui leur brûlaient les yeux. Ils étaient toujours sur une sorte de replat qui n'offrait pas de difficultés particulières. Derrière eux, au fur et à mesure qu'ils avançaient, la neige rabattue par le grand tournoiement du vent effaçait leurs traces.

Pierrette en eut la preuve, lorsqu'elle décida à un moment donné, pour éprouver la méfiance de son ravisseur, de faire le tour d'une vaste clairière, comme s'il s'agissait de la piste normale. Ils longèrent donc la lisière des sapinières sur huit ou neuf cents mètres sans que l'autre s'en aperçoive, avant de revenir sur le chemin.

(à suivre)

Autolocation
Hertz No.1
Utilitaires

La Chaux-de-Fonds

☎ 28 52 28

Hertz loue des Ford et autres bonnes voitures.

A louer, immédiatement ou date à convenir,

à La Chaux-de-Fonds, rue du Progrès

studio de 27 m²

cuisinette, salle de bains/WC, chauffage central/eau chaude, Abt-Coditel, chambre haute, buanderie, conciergerie.

Loyer: Fr 245.- + charges et avance de chauffage.

☎ 039/28 78 56

05-14552



Mazda

323 GLS

1300, 32 000 km.

Voiture soignée.

Garage de la Prairie

☎ 039/37 16 22

91-203



Denis

Cramatte

Entreprise de couverture

Numa-Droz 109 - ☎ 039/23 75 67

revision, peinture de ferblanterie, éternite, etc.

Devis sans engagement

6887



À VENDRE

pour date à convenir
quartier Orée-du-Bois

**appartement
de grand standing**

Comprenant living avec cheminée, 4 chambres à coucher, cuisine équipée avec coin à manger, 2 salles d'eau. Garage double.

Pour traiter: environ Fr. 60 000.-.

S'adresser à:

91-119

CHARLES BERSET

gérant d'immeubles

La Chaux-de-Fonds

Jardinière 87 - Tél. 039/23 78 33

**ERGUEL
VOYAGES**

THÉÂTRE DE BESANÇON

Dimanche 28 avril 85 - 1 jour

«Rose-Marie» de Friml

Prix car et places galeries

Face à Fr 59.- p. pers.

COURSE SURPRISE - 1/2 jour

Dimanche 28 avril

Prix Fr 28.- y compris collation

FÊTES DES MÈRES

Dimanche 12 mai - 1 jour

Course à Turtmann; combat des Reines-

/ Ringkuhkampf, fête folklorique du Valais

Prix Fr 50.- / AVS Fr 46.-

Pour tous vos voyages en avion, deman-

dez nos catalogues KUONI, HOTELPLAN,

UNIVERSAL, DANZAS, SWISSAIR, etc.

Inscriptions et renseignements:

☎ 039/41 22 44 - SAINT-IMIER

10717

JURA BERNOIS

la voix
d'une région

Tuberculose et maladies pulmonaires Rapport du Service social de Saint-Imier

Le Service social de la tuberculose et des maladies pulmonaires de Saint-Imier n'était à l'origine, il y a un bon demi-siècle, qu'un dispensaire antituberculeux. Depuis quelques années, le service a été rebaptisé. C'est que la tuberculose fait aujourd'hui moins de ravage que toutes les autres maladies pulmonaires. Ainsi, comme le relève le rapport de l'exercice 1984, seuls six nouveaux cas de tuberculose ont été détectés l'an passé à Saint-Imier. Bronchite chronique, emphysème et asthme représentent en revanche plus de 120 cas.

L'infirmière responsable du service depuis environ 6 ans, Mme Erica Gerber, a eu une activité très importante au cours de l'année écoulée. Pour l'ensemble du district de Courtelary, elle a totalisé 1418 visites, consultations et démarches. Près de 200 patients ont eu recours à ses services: 23 d'entre eux étaient d'anciens tuberculeux, six de nouveaux tuberculeux, 63 étaient atteints de bronchite chronique et d'emphysème, 58 d'asthme bronchique, six de cancer pulmonaire, sept d'affections pulmonaires, 24 de maladies de longue durée non pulmonaires et onze personnes, après examen, sont reparties sans que l'on ait découvert en elles de lésions pulmonaires.

Parmi ces malades, une soixantaine étaient de nouveaux cas. Huit malades étaient atteints de cancer, six d'autres maladies de longue durée, 38 d'asthme, de bronchite chronique, d'emphysème. Parmi ces derniers, neuf cas étaient des enfants. Six cas de tuberculose pulmonaire faisaient encore partie des nouveaux malades.

Le Service social de la tuberculose et des maladies pulmonaires n'est pas un service de soins. Il joue un rôle important sur le plan social. En effet, la maladie entraîne fréquemment avec elle d'autres soucis, d'ordre moral ou financier par exemple. Pour des montants financiers peu importants, le service aide directement ceux qui en ont besoin et pour les sommes plus importantes, il se charge de les diriger auprès des organes de soutien compétents. Le service abrite aussi des cours de physiothérapie respiratoire. Ces cours ont été suivis par onze patients en 1984. Enfin, le service met aussi à disposition des malades des inhalateurs et des respirateurs. Mme Gerber se charge de changer les pièces défectueuses et d'expliquer le mode d'emploi des appareils loués. Quelque 130 appareils divers ont ainsi été en service en 1984.

Le service de Saint-Imier, comme ceux de La Neuveville et de Moutier, est subventionné par le canton, la Confédération et l'assurance-invalidité. Malgré tout, il ne roule pas sur l'or et c'est la raison pour laquelle il reçoit toujours avec reconnaissance tous les dons qu'on veut bien lui adresser.

Au cours de l'année 1984, 5324 personnes du district de Courtelary ont passé dans le camion afin de faire contrôler

leurs poumons. Parmi ces personnes, il y avait 782 enfants et 276 enseignants. Grâce à cette traditionnelle campagne de prévention, un cas de cancer pulmonaire a pu être détecté. Mais le camion ne détecte pas seulement les affections pulmonaires. Il met aussi souvent en évidence des maladies cardiaques, par exemple. Le camion passe tous les ans dans les écoles, auprès des industries et dans les villages. A l'heure où les maladies pulmonaires vont en augmentation, alors que la tuberculose est plutôt rare, le camion rend bien des services. Rare, la tuberculose, oui, mais dans les pays du tiers monde, cette maladie continue à être une redoutable mangeuse d'hommes.

C. D.

Pour le 800e anniversaire de la paroisse réformée de Diesse 2000 ans de l'histoire des habitants

Vendredi 19 avril, M. Frédy Dubois, professeur à La Neuveville, était l'invité de la paroisse réformée de Diesse. 1985 est une année un peu particulière pour les habitants du Plateau. En effet, la paroisse réformée de Diesse, comprenant les communes de Prêles, Lamboing et Diesse, fête le 800e anniversaire de son église. A la demande du Conseil, M. Dubois a accepté de se plonger dans les archives de la paroisse. Il a choisi de retracer la vie des gens du Plateau de Diesse, tout en mettant en évidence le rôle de l'Eglise et en laissant une large place aux documents. Le résultat de ses travaux sera publié sous la forme d'une brochure dans le courant de l'automne.

Il y a près de 2000 ans, la Montagne de Diesse était couverte de forêts. Peu peuplée, la région était le lieu de passage obligé des commerçants se rendant de Neuchâtel à Soleure. Avec l'arrivée des Burgondes, au Ve siècle, ce fut le début du défrichement et, sur le plan politique, l'instauration du système féodal. A la fin du XIVe siècle, les seigneurs de Berne exercent l'autorité spirituelle et le prince évêque de Bâle le pouvoir temporel. Situation ambiguë dont chacun saura tirer parti.

Au Moyen-Age, les habitants du Plateau sont agriculteurs. Faute de connaissances agronomiques, d'engrais et d'outillage appropriés, les terres sont mal cultivées et rendent peu. L'insécurité est l'état permanent de cette époque. Les brigands, les famines, les épidémies de peste, la lèpre et le feu mènent la vie dure aux paysans. L'Eglise, pour sa part, joue un rôle prépondérant. Omniprésente, elle assure le cadre politique, administratif et social de la vie communautaire.

Adoptée à Berne en 1528, la Réforme ne fit pas l'unanimité dans la paroisse. Un premier vote, en juin 1529, fut négatif. Les Bernois envoyèrent alors Farel, leur prédicateur de choc. Mais en décembre de cette même année 1529, le vote fut un nouvel échec. Une solution fut finalement adoptée le jour de Pâques de l'an 1530. Les deux confessions furent autorisées à coexister, Boivin, l'ecclésiastique du lieu, étant tour à tour curé et pasteur. Un vote définitif n'intervint qu'en 1554. Profitant du décès du prince évêque de Bâle, l'ordre fut donné d'abolir toute célébration catholique dans les deux ans. Boivin ayant continué à célébrer la messe dans la clandestinité, il fut destitué en 1568. (sp)

Soirée annuelle de la Fanfare municipale de Tramelan Comme au bon vieux temps...



Excellente prestation de la Fanfare municipale sous la direction de M. Christian Opplinger

La tentative de la Fanfare municipale de Tramelan de faire revivre les soirées comme au bon vieux temps aura été une réussite totale. Un programme musical bien étoffé, varié et plaisant, un directeur fort sympathique, des acteurs très à l'aise sur scène, un orchestre excellent et surtout un public nombreux, voilà comment réussir une soirée annuelle où chacun aura pu se divertir dans une ambiance amicale. On peut relever le succès de l'initiative de la société qui a démontré que l'on pouvait se divertir en faisant monter sur les planches des membres de la fanfare et leurs épouses pour interpréter une pièce de théâtre, comme il était de tradition dans le bon vieux temps.

En première partie, la «Stadt» placée sous la baguette de son nouveau directeur M. Christian Opplinger a obtenu un beau succès puisque le public n'a pas ménagé ses applaudissements. Rodolphe Fankhauser, René Gaufrond et Jean-Jacques Germiquet, dans un trio de cornets se distinguaient dans «Tree Twens» de H. Hatwig, tout comme Claude Gigandet dans son solo de trompette dans «Loxi-Boogie» de Lex Abel. Ces prestations ont été hautement appréciées tout comme la marche avec tambours «Souvenir de Mâcon» de Vogel.

Mais la fanfare ne s'est pas mise en évidence seulement avec ses solistes car son programme comprenait encore des marches, valse telle que Military Escort, Schiwago-Melodie, Slaidburn, Baby Elephant Walk, Give Us Peace, Dona Nobis Pacem, Bärner Musikante et le dernier grand succès The Happy Cyclist avec Claude Alain Glauser à la sonnette.

Les acteurs-amateurs de la société sont également à féliciter car ils auront su redonner une ambiance bien sympathique en interprétant une pièce gaie de Géo Pomel et Géno Gill «Pétrole à gogo ou la Vache». Jean-Jacques Germiquet dans le rôle du père, Anne-Marie Noirjean dans celui de la mère, Marianne Vuilleumier, la fille et Christian Noirjean dans le rôle du percepteur peuvent être fiers d'avoir fait passer un excellent moment à l'assistance. Comme le ton était donné à cette soirée c'est encore dans une ambiance sympathique que l'orchestre Combo avec son saxophoniste Enrico (encore un Tramelot) faisait danser tous ceux qui avaient tenu à partager encore quelques instants en compagnie des musiciens de la Stadt et leurs nombreux amis.

(Texte et photo vu).

CANTON DU JURA

la voix
d'une région

Lignum - Jura va naître vendredi Le bois de nos forêts en vedette

La promotion de l'utilisation du bois va être stimulée dans le canton du Jura. Lignum-Jura, communauté jurassienne en faveur du bois, va naître tout prochainement, vendredi au cours d'une assemblée constitutive. Lignum-Jura rassemble les milieux intéressés à la production et à la transformation du bois. Si elle agira en étroite collaboration avec Lignum-Suisse, Union suisse du bois, l'association conserve cependant sa totale indépendance. Car Lignum-Suisse n'a par contre pas de section cantonale.

Lignum-Jura a reçu l'appui du canton et de l'Association jurassienne d'économie forestière. Son champ d'intervention est vaste et ses membres individuels ou collectifs assureront l'essentiel de ses ressources par le biais de cotisations. Son secrétariat sera, en principe, couplé avec celui de la Région-Jura.

En fait, créer Lignum-Jura est une ancienne préoccupation. La commission Forêts-Bois de l'ADIJ en avait émis le vœu. Premier pas tangible: 1977, à l'occasion du Comptoir delémontain, un stand est réalisé par Lignum-Jura. C'est un succès. L'entrée en souveraineté va ensuite tout retarder. L'idée de voir se créer une institution regroupant les 7 districts jurassiens tombe à l'eau; les représentants du Jura bernois entendent couper tous les ponts avec le canton du Jura. Voilà pour l'histoire.

LES MEMBRES

Un comité provisoire a été créé. Il prépare les statuts qui seront adoptés vendredi, en assemblée constitutive, à Glovelier. Le comité est composé: de MM. François Bachmann, représentant l'Association jurassienne d'économie forestière (AJEF); André Corbat, représentant l'Association des propriétaires de scieries du Jura (APSJ); Alfred Oberli, représentant l'Association juras-

sienne des maîtres-menuisiers, charpentiers et ébénistes; Jean Christen, représentant l'Association patronale des architectes jurassiens (APAJ); Michel Monnin, représentant le Service cantonal des forêts, qui assumera la charge de la présidence et du secrétariat simultanément.

L'Association des forestiers va se joindre aux membres du comité. Quant au poste de secrétaire, il sera assumé par M. Jacques Bregnard et la présidence devrait en principe revenir à M. Ami Röthlisberger, industriel du bois retraité.

Pour l'assemblée constitutive, pas moins de 400 invitations ont été lancées dans l'ensemble du Jura. Outre les grandes associations déjà mentionnées, les membres de Lignum-Jura pourront être les associations ou groupements d'intérêts s'occupant de la promotion et de l'utilisation du bois; des membres individuels, le canton, les communes, les bourgeoisies, entreprises. Les attributions seront étendues mais il pourra constituer des commissions ou groupes de travail pour s'occuper de dossiers bien précis.

BUTS DANS LES GRANDES LIGNES

Le rôle de Lignum-Jura sera d'encourager l'utilisation du bois sous toutes ses formes et dans tous les domaines d'application; la protection du bois en général contre la discrimination et la concurrence déloyale; le soutien et l'encouragement du perfectionnement des professionnels. Principaux moyens pour atteindre ses buts: l'information en général des utilisateurs (conseils), une couverture juridique pour la protection générale du bois. Lignum-Jura devrait également intervenir ponctuellement lorsqu'un bâtiment important pourrait être construit en partie en bois.

En fait, Lignum-Jura en défendant l'économie du bois entend favoriser une saine gestion des forêts. Car l'affaiblisse-

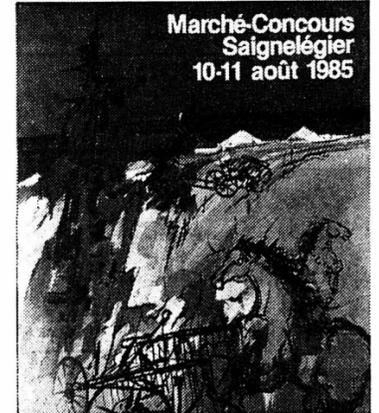
ment de l'état sanitaire des forêts, les difficultés financières de la majorité des entreprises forestières et la lente transformation structurelle de l'économie du bois exigent une utilisation rationnelle du bois, pour que les pertes en matière première soient aussi basses que possible. Lignum-Suisse encourage dans cette optique la constitution de communautés d'actions régionales. Et c'est bien évidemment aussi apprendre à transformer le bois de nos régions et non à l'écouler sans aucune valeur ajoutée pour le «réimporter ensuite» sous forme de produits finis.

P. Ve

PORRENTRUUY

Tracteur contre le train Enormes dégâts

Hier, vers 16 h. 30, un agriculteur a laissé son tracteur à l'arrêt dans une forte pente au Cras d'Hermont à Porrentruy. Fortuitement, ce véhicule s'est mis en marche et a dévalé la pente en direction de la ligne CFF Courgenay-Porrentruy. Il a terminé sa course contre un wagon voyageur du train qui roulait de Courgenay à Porrentruy à cet instant. Par chance, aucune personne ne se trouvait dans le dit wagon. Les dégâts sont estimés à environ 700.000 francs.



L'affiche de Sylvère Rebetez.

Marché-Concours de Saignelégier les 10 et 11 août prochain A l'affiche: une œuvre de Sylvère Rebetez

Renouant avec une vieille tradition, le Marché-Concours national de chevaux de Saignelégier a réalisé une nouvelle affiche, reproduisant une œuvre inédite d'un artiste franc-montagnard. Les responsables du Marché-Concours ont profité de la sortie de cette affiche pour présenter dans les grandes lignes le prochain Marché-Concours, qui se déroulera les 10 et 11 août.

En fait, c'est une vieille tradition que d'associer des artistes au Marché-Concours. Les peintres Coghuf, Georges Froidevaux, Laurent Boillat, Lermite, ont réalisé il y a plus de dix ans, des maquettes des différents cortèges du Marché-Concours. Jean Grojean réalisa le fameux sigle du Marché-Concours.

Mais c'est l'une des premières fois que l'œuvre originale d'un peintre va être utilisée pour la réalisation d'une affiche, de format 48 x 68. Cette affiche sera tirée à 2000 exemplaires. Un tiré à part de 200 lithographies sera mis en vente au profit du Marché-Concours. Et l'on peut signaler à l'intention des collectionneurs que le Marché-Concours ne changera pas chaque année d'artiste. Aussi, la série d'affiches, cinq en principe, que réalisera

chaque peintre sera rassemblée dans un cartable.

De l'artiste, on dira qu'il est né en 1936 à Fornet-Dessus. Qu'il n'a suivi aucune école ou académie de peinture. C'est un peintre «paysagiste», qui s'accroche parfois au détail. Professionnel depuis 1974, Sylvère Rebetez a participé à de nombreuses expositions. Une de ses principales expositions annuelles reste celle de la colonie de Fornet-Dessus. Les lithographies sont en vente depuis aujourd'hui.

SOLEURE HÔTE D'HONNEUR

Les hôtes d'honneur du Marché-Concours sont le canton de Soleure et le Syndicat d'élevage chevalin de la vallée de Delémont. Soleure est un canton dont

huit de ses communes ont des frontières avec le canton du Jura et qui possède des relations économiques importantes avec le canton du Jura.

Il sera représenté par son Gouvernement et ses ambassadeurs folkloriques dont notamment la fanfare de Mühledorf, musique officielle du 82e Marché-Concours. Une nouveauté peut-être: le dimanche, le spectacle équestre sera ininterrompu de 10 à 17 heures.

Evidemment que Soleure participera au cortège par la présence de plusieurs groupes folkloriques et un char.

Mais il est bien entendu que le succès du Marché-Concours, comme l'a rappelé devant la presse Pierre Paupe, son président, dépend surtout des conditions météorologiques. (pve)

Suite des informations
jurassiennes

► 23

Electricité,
téléphone,
pompes à chaleur
STIEBEL-ELTRON

Service après-
vente

W. Stalder & Co.

☎ 039/23 54 45
10749

«L'Impartial» est lu partout et par tous

RESTAURANT DE
LA BOULE-D'OR

fermé pour cause
de transformations

Hôtel-Restaurant de La Gare
2205 Montmollin - ☎ 038/31 11 96

**les asperges
sont arrivées**

et toutes autres spécialités à la
carte et sur assiette. 28-1088



NOS OCCASIONS

Mazda 323 1500 GLS
5 portes, 36 000 km, 1982, Fr. 7 800.-
Mazda 323 1500 GT
3 portes, 38 000 km, 1982, Fr. 8 500.-
Mazda 323 aut. 1300 GL
3 portes, 31 000 km, 1981, Fr. 7 800.-
Daihatsu Charade 1000
5 portes, 16 000 km, 1984, Fr. 8 900.-
Ford Escort 1600 L
5 portes, 26 800 km, 1984, Fr. 8 900.-
Ford Taurus 1600 GL
4 portes, 74 300 km, 1981, Fr. 6 900.-
Fiat X 1-9 1500 five speed
2 portes, 30 000 km, 1982, Fr. 11 500.-
Subaru SRX 1600
3 portes, 53 500 km, 1981, Fr. 6 500.-

GARAGE DE L'AVENIR

R. et A. Charnaux
☎ 039/23 10 77
Progrès 90 - La Chaux-de-Fonds

VISION
2000
Maîtres opticiens
von
gunten
Av. L.-Robert 23
☎ 039/23 50 44

À VENDRE

d'occasion:

1 grand bureau acier, 2 corps (7 tiroirs)
1 bureau bois 1 corps (5 tiroirs)
1 table machine à écrire, bois, chaises d'atelier
1 appareil de timbrage de cartes de présence
Solides cartons gris d'emballage, neufs, divers formats
(quantités selon désirs)

Limpida SA, Numa-Droz 191, de 15 à 18 heures
ou sur rendez-vous: ☎ 039/26 40 88 10802

Publicité intensive, publicité par annonces

**MISE
DE BÉTAIL
M.T.B.**

Pour cause de décès, Mme Marcel MEYER, Voisi-
nage 38, Les Ponts-de-Martel, exposera par voies
d'enchères publiques et volontaires le

VENDREDI 26 AVRIL 1985, DÈS 13 H. 15

tout son bétail, à savoir:

13 vaches fraîches et inséminées;
2 génisses portantes pour juin;
3 génisses inséminées en février;
11 veaux génisses de 3 à 17 mois.

Avec certificats d'ascendance et tous les vaccins
nécessaires.

VENTE AU COMPTANT et aux conditions préala-
blement lues.
Cantine sur place.

Le greffier du Tribunal: G. Beuret
91-177

**RAPPEL
ENCHÈRES PUBLIQUES**

d'agencement de la fabrique d'horlogerie

Musette GUY-ROBERT

**les jeudi 25 avril dès 14 heures
et vendredi 26 avril 1985
dès 9 et 14 heures**

dans ses locaux Serre 63, La Chaux-de-Fonds

**Jeudi 25 avril
dès 14 heures:**

Mobilier: machines à écrire, bureaux, armoires, installa-
tions diverses, layettes, fichiers, etc.

Outils/appareils: vibrografs, machines diverses, nom-
breux appareils, potences, ainsi que tout ce qui sert à
l'exploitation d'une fabrique d'horlogerie.

**Vendredi 26 avril
dès 9 et 14 heures:**

**Bijoux - Montres en tous genres - Pendentifs - Bagues
- Boucles d'oreilles - Bijouterie - Réveils - Pendules -
Radios - Rasoirs, etc.**

(Voir annonce détaillée parue le 20 avril).

Les locaux sont ouverts au public pour visiter le mercredi
24 avril de 9 à 11 heures et de 14 à 16 heures.

Le greffier du Tribunal: Jean-Claude Hess

AVIS MORTUAIRES

Maintenant, l'Eternel mon Dieu
m'a donné le repos. 1 Rois 5, v. 4.
Repose en paix cher époux.

Madame Jean Ritz-Delachaux;

Madame Anna Ritz, au Locle;

Monsieur et Madame Georges Ritz, leurs enfants et petits-enfants;

Les descendants de feu Charles Grand-Ritz;

Madame Juliette Diriwächter-Delachaux, ses enfants et petits-enfants;

Madame et Monsieur Walter Blaser-Delachaux, leurs enfants
et petits-enfants,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire
part du décès de

**Monsieur
Jean RITZ**

leur cher et regretté époux, frère, beau-frère, oncle, cousin, parrain,
parent et ami enlevé à leur tendre affection lundi, dans sa 79^e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 22 avril 1985.

L'incinération aura lieu jeudi 25 avril.

Cérémonie au Centre funéraire à 11 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: rue des Crétets 111.

Prière de ne pas faire de visite.

**IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE
PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.** 226561

Je lève mes yeux vers les montagnes
D'où me viendra le secours?
Le secours me vient de l'Eternel
qui a fait les cieus et la terre.

Monsieur et Madame André Dubois, à Cully:

Monsieur et Madame Jean-Paul Dubois et leurs enfants, à Bienne;

Mademoiselle Madeleine Besançon;

Madame Maurice Besançon, à Neuchâtel;

Mademoiselle Josette Besançon,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire
part du décès de

**Madame
Adrien DUBOIS
née Andrée BESANÇON**

enlevée à leur tendre affection lundi, après quelques semaines de
maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 22 avril 1985.

L'incinération aura lieu jeudi 25 avril.

Culte au Centre funéraire, à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: 58, avenue Léopold-Robert.

Prière de ne pas faire de visite.

**IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE
PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.** 226562

LE PRÉVOUX

Repose en paix cher papa.

Mademoiselle Rose-Marie Kernén, à Fribourg;

Madame et Monsieur Fredy Kurtz-Kernén, à Fleurier;

Mademoiselle Madeleine Kernén, et son fiancé:

Monsieur Marc Wenger, à Saint-Imier;

Mademoiselle Eliane Kernén;

La famille de feu Alfred Kernén-Tissot;

La famille de feu Vittorio Maffessoli-Lascioli, en Italie,

ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire
part du décès de

**Monsieur
Charles KERNEN**

leur très cher papa, beau-père, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin,
parent et ami, que Dieu a repris à Lui, à l'âge de 56 ans, après une
pénible maladie.

LE PRÉVOUX, le 22 avril 1985.

Veillez et priez, car vous ne savez ni
le jour, ni l'heure où le Seigneur
viendra.

Matth. 24, v. 42.

Le culte sera célébré mercredi 24 avril, à 14 heures, au temple du
Locle.

Il n'y aura pas de cérémonie au Centre funéraire.

Le corps repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Domicile de la famille: 2413 Le Prévoux.

Les personnes désirant honorer la mémoire du défunt, peuvent
penser aux «Perce-Neige», ccp 23-5418.

**IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE
PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.** 226561



Propriétaires, gérances
et particuliers

ATELIER DE SERRURERIE ET
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

CHARLES OCHSNER 28 16 67
Ronde 27a et 27b

MAÇONNERIE-TRANSFORMATIONS

LAMBERT-GUYOT 28 67 91
Cure 7



andré lagger
plâtrerie-peinture

Repos 17
28 67 76



INSTALLATIONS
SANITAIRES
Grénier 31

Corthesy + Girard 23 18 23
sanitaire - ferblanterie

CHARPENTE - MENUISERIE - SCIERIE

**USINE DE
LA CHARRIÈRE** 28 49 51
Charrière 59

INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES ET TÉLÉPHONE

Edouard SCHNEIDER & Cie

Temple-Allemand 111
23 33 44

DANIEL HADORN

FERBLANTERIE
COUVERTURE
Ronde 6
28 65 18



noël forney 23 05 05
Chauffages centraux
Paix 111

Wurtschy
FLEURS

J. et R.-M. Mangin-Erard
Av. Léopold-Robert 57
23 60 88

REVÊTEMENTS DE SOLS

TAPIS - PARQUETS

Jucommun sa 23 11 04
Av. Léopold-Robert 53

la cuisine Rainer Kophal
Technicien ETS

Agencement de cuisines
Exposition et bureau:
Progrès 37, La Chaux-de-Fonds
23 16 32



Service de location de
véhicules, machines-outils
Avenue Léopold-Robert 163
La Chaux-de-Fonds

LOUE-MOI 26 77 77



Un
coup de téléphone suffit

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix
d'une région

A Chambrelieu et sur le Littoral Chiens et chats empoisonnés

Depuis le début de ce mois, une véritable vague d'empoisonnement de chiens et de chats provenant de diverses localités du Littoral a été signalée à la Société protectrice des animaux de Neuchâtel et environs. Ces animaux ont tous été victimes de personnes qui n'appréciaient pas la présence d'intrus dans leur environnement.

Dernièrement encore un matou de sept ans s'est fait piéger à Chambrelieu par une boulette de viande truffée de méta et a succombé, malgré l'intervention d'un

vétérinaire, après des souffrances inqualifiables. Son maître a du reste porté plainte contre l'individu qu'il soupçonne être responsable de cet acte. L'appât empoisonné au méta a été analysé par le Laboratoire cantonal qui a confirmé la présence de poison.

Il va sans dire que ce nouveau cas précis dénoncé comme il se doit ne peut qu'inciter les propriétaires de chiens et de chats à redoubler de prudence à l'égard des déplacements de leur protégé face à cette vague d'élimination sournoise et lâche. M. S.

Vidéo 2000 fête son 10e anniversaire

Neuchâtel: une ville «câblée»

«Branché». Le mot signifie qui est dans le vent, à la page... mais il est déjà dépassé. Aujourd'hui, pour répondre à ces définitions sommaires, on emploie «câblé». Et Neuchâtel est une ville «câblée» au propre comme au figuré, puisque sa société pour une antenne collective de télévision, fête ses dix ans d'existence. A Neuchâtel, le réseau de Vidéo 2000 a une densité particulièrement importante: 90 à 95% des téléviseurs reçoivent les programmes par câble.

Vidéo 2000 SA a pour buts d'étudier, construire, exploiter, entretenir et développer à Neuchâtel et dans la région suburbaine une antenne collective de télévision et de radio en fréquence modulée, ainsi que le réseau de distribution qui en

dépend, de même que tous les autres moyens de télécommunications. La société a été constituée le 16 avril 1975, avec comme partenaires la ville de Neuchâtel (40%), les Câbles de Cortaillod (30%) et Coditel SA (30%). Vidéo 2000 doit sa création à la situation géographique de Neuchâtel, qui rendait le captage des émissions étrangères particulièrement difficile. L'étude d'un télé-réseau a été décidée en 1967. En 1973, le Conseil général décidait que la ville serait actionnaire.

D'abord, une antenne captant les programmes étrangers de télévision a été érigée à La Coudre, grâce au réseau de faisceaux hertziens des PTT. Les travaux ont commencé en 1977. Entre 1980 et 83, le réseau a été étendu aux communes de Cornaux, Cressier, Valangin, Les Hauts-Geneveys, Fontainemelon et Cernier. De plus, depuis 1982, suite à l'évolution technique et au développement du réseau, tous les programmes étrangers de télévision, à l'exception du programme autrichien (toujours capté à La Coudre), sont captés directement à Tête-de-Ran. Quant aux programmes de télévision transmis par l'intermédiaire des satellites de télécommunication, Sky Channel et TV 5, ils sont captés par une antenne parabolique située à Champ Bouglin.

Au 31 mars 1985, Vidéo 2000 compte près de 15.000 abonnés. Et par l'intermédiaire de la vente de signaux, Vidéo 2000 touche quelque 6000 abonnés supplémentaires des communes de Marin-Epagnier, Saint-Blaise, Hauterive, Pesieux, Corcelles-Cormondrèche, Auvembier et Fenin-Vilars-Saules.

PROBLÈME DES DROITS D'AUTEUR

Un procès contre des prétentions trop élevées de perception des droits d'auteur, émises par les sociétés de perception, est pendant devant le Tribunal fédéral. Suivant l'aboutissement de ce procès, certaines sommes pourraient être redistribuées aux clients de Vidéo 2000.

Autre préoccupation actuelle de Vidéo 2000: le programme italien RAI, qui peut être capté techniquement par l'antenne parabolique. Il ne pourra être distribué que lorsque des accords internationaux seront intervenus.

La télévision par abonnement en Suisse romande (Pay TV) en est à ses balbutie-

ments. Le programme français Canal Plus semble avoir de la peine à se développer. La chaîne romande Cinéromandie fera ses premiers essais dans la région lémanique dès cet automne.

Afin de répondre aux futures possibilités de développement, (notamment par la transmission directe de télévision par des satellites en orbite) Vidéo 2000 a augmenté ses possibilités, passant de 24 programmes à 45... possibles.

Actuellement, leurs abonnés reçoivent 12 programmes de télévision (trois suisses, trois français, trois allemands, un autrichien, un anglais, un «commun»: TV 5), et 18 de radio.

Quant aux possibilités de mettre sur pied des messageries ou des communications électroniques, elles sont nulles actuellement, par décision des PTT. A. O.

LA CHAUX-DE-FONDS

TRIBUNE LIBRE

Planification hospitalière

Service de la santé publique: «Une contre-vérité»

Nous avons lu avec beaucoup d'intérêt le compte-rendu de la conférence de presse donnée par le Service de la santé publique, rapporté dans l'édition du 10 avril 1985.

Cette réunion avait pour but de renseigner la population neuchâteloise, sur le résultat du rapport, demandé en 1982, à l'Institut suisse des hôpitaux, par le Conseil d'Etat, sur les remèdes à apporter dans la planification hospitalière neuchâteloise.

Je reviens sur un des points rapportés par le compte-rendu: «Les cliniques privées ont refusé de collaborer à cette étude».

La Clinique Montbrillant s'élève contre cette affirmation, qui est une contre-vérité, et on peut se demander jusqu'à quel point elle n'est pas volontaire.

En 1982 déjà, lors du Congrès international des hôpitaux à Lausanne, le sous-signé a eu l'occasion de rencontrer personnellement, une des personnes chargées d'établir ce rapport et il l'avait ren-

due attentive sur le fait qu'il existait des cliniques privées dans le canton.

L'intéressée a même été conviée à venir visiter la Clinique Montbrillant. Nous étions à sa disposition pour tout renseignement qu'elle pourrait désirer, d'autant plus, que la clinique possède des équipements lourds, tels que Scanner, Gamma-Camera computerisée, etc...

Depuis, nous n'avons eu aucune nouvelle jusqu'à la lecture du compte-rendu de la conférence de presse du Service cantonal de la santé!

J'ai contacté la personne en question, le lundi 15 avril courant, elle m'a répondu qu'on aurait essayé de me joindre par téléphone en juillet 1984, et qu'une lettre m'aurait été adressée en août 1984.

D'autre part, elle m'affirme, que nulle part dans ce rapport il est dit que: «Les cliniques privées ont refusé de collaborer», mais tout simplement, que l'Institut suisse des hôpitaux n'a pas reçu de réponse des cliniques privées!!! Mais quelles réponses?

Je n'ai eu vent ni de ces téléphones, (la personne qui aurait téléphoné de l'Institut suisse des hôpitaux ne se rappelle pas avec qui elle a parlé à la Clinique Montbrillant). Quant à la lettre, j'en ai demandé copie, même si cela n'est plus nécessaire, je ne l'ai toujours pas reçue.

Cela pour expliquer qu'en aucun cas, nous avons refusé notre collaboration et que nous ne pouvons accepter du Service de la santé publique une telle affirmation.

D'autre part, et pour en terminer avec les ambiguïtés de ce si «chers» rapport, je rappelle à l'attention de ceux qui ne le savent pas ou qui l'ont oublié, que l'Hôpital psychiatrique de Préfargier, ainsi que l'Hôpital de La Providence à Neuchâtel, font partie comme la Clinique Montbrillant, de l'Association des cliniques privées de Suisse. Je laisse le soin à la population neuchâteloise, de formuler les conclusions qui se dessinent, car le dossier reste ouvert.

Clinique Montbrillant
S. Queroub



Archives audiovisuelles:
par monts et par vaux
et à Neuchâtel!

Le Département audiovisuel (DAV) de la Bibliothèque de la ville de La Chaux-de-Fonds a reçu voici deux ans mandat de l'Etat. Il s'agit pour lui de constituer des archives audiovisuelles relatives à la vie du canton. Dans le but avoué de se mieux faire connaître et donc d'inciter la population à lui fournir les documents anciens intéressants le DAV fait une tournée de printemps à travers le canton et en passant par Saint-Imier. A Neuchâtel, la présence est affichée au Centre culturel du Pommier mercredi 24 avril, dès 20 heures. Au programme, un grand film, consacré à Suchard et des petits films: «Neuchâtel» (1900), «Cortège historique à La Chaux-de-Fonds» (1910), «Zénith» (Le Locle, 1926), «Le Violon cassé» (La Chaux-de-Fonds, 1927), «Un village s'organise» (Saint-Imier, 1942). (Imp)

CANTON DU JURA

Réorganisation de l'Hôpital des Franches-Montagnes Un rapport global indispensable

On nous communique que le Parti socialiste des Franches-Montagnes s'est depuis de longues années préoccupé des problèmes et de l'avenir de l'Hôpital de district.

C'est donc avec une attention particulière que les socialistes ont étudié le «Rapport traitant de la réorganisation de l'Hôpital de Sainglé». Suite à une étude approfondie, et après avoir pris part activement aux séances d'information destinées aux responsables communaux et régionaux, les socialistes francs-montagnards publient les résultats de leur analyse et les propositions qui leurs paraissent devoir permettre un avenir plus souriant pour l'hôpital et de nature à présenter un service véritablement utile à la population.

La base de toute la réflexion a donc été le secteur hospitalier, étant bien entendu que tant le domaine relevant du Foyer Saint-Joseph que celui dépendant du Home Saint-Vincent poursuivront leur activité dans le sens adopté aujourd'hui. Tout comme est acquis le principe de la poursuite de l'activité du service social, particulièrement du service de soins à domicile.

L'impact économique de plus de 100 personnes travaillant actuellement dans l'établissement régional n'est pas à négliger.

S'agissant plus spécialement des problèmes auxquels est actuellement confronté l'Hôpital de district, le ps des Franches-Montagnes a transmis les propositions suivantes aux autorités de l'hôpital:

Un nouveau rapport établi par une équipe neutre et compétente s'avère indispensable pour clarifier la situation dans laquelle se trouve actuellement l'établissement. Ce rapport devrait contenir deux volets:

1. Bilan de la situation actuelle.
 2. Etude comparative:
 - hôpital ouvert,
 - hôpital fermé,
 - autres solutions.
- Ces trois modèles devraient tenir compte, notamment, des priorités suivantes:
- besoins de la population établis sur la base d'une enquête;
 - développement de la maternité;
 - complémentarité du corps médical et développement du système des médecins consultants (gynécologie, physiothérapeute, anesthésiste, etc...);
 - développement des services ambulatoires;
 - réorganisation du service des urgences;
 - approche des nouvelles formes de prise en charge des différentes catégories de malades;
 - établissement de contrats de médecins agréés visant à l'utilisation optimale de l'équipement hospitalier;
 - prospection d'une clientèle extérieure à la région;
 - collaboration avec d'autres établissements, dont Roc-Montés;
 - améliorations des communications et des transports. (comm)

CLAUDE CALAME

Pompes funèbres Tél. (039)
Concorde 45
Toutes formalités 31.14.96

IN MEMORIAM

23 avril 1982 - 23 avril 1985

Marcel BOSS

A chaque jour suffit sa peine. Notre peine est la même depuis trois années, depuis que tu nous as quitté.

Nous avons de la suite dans les idées. Nous t'avons aimé, nous t'aimons.

Ta femme,
ta famille,
tes amis.

11011



Maintenant l'Eternel, mon Dieu
m'a donné du repos.

Mademoiselle Véronique Comte,
Monsieur Steve Gobert;

Monsieur Jacques Comte et famille,
Mademoiselle Denise Jacot;

Les descendants de feu Ignace Comte;
Les descendants de feu Numa Donzé-Prétôt,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Jean-Louis COMTE

leur cher et regretté papa, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin, parrain, parent et ami, que Dieu a repris à Lui vendredi, dans sa 53e année, après une courte maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 19 avril 1985.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: 12, rue du Locle.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

226560

Chaque mort nous le rappelle...
C'est l'absence qui relève
l'intensité d'une présence.

Monsieur Clément Gigandet;

Madame et Monsieur Raymond Richard-Merz;

Monsieur et Madame Albert Hirschy-Biolley;

Madame Dora Emmenegger-Veillard et famille;

Madame Ulie Vuilleumier-Hirschy et famille, au Locle;

Monsieur et Madame Raymond Emmenegger-Navarro, à Bümpliz;

Monsieur et Madame Paul Bize - Della-Casa;

Monsieur et Madame Antoine Gigandet, à Genève,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Mademoiselle

Claudine HIRSCHY

enlevée à leur tendre affection vendredi, dans sa 36e année, après une longue maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 19 avril 1985.

La cérémonie et l'incinération ont eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: Monsieur Clément Gigandet,
XXII-Cantons 31.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

226563

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE SELLITA WATCH CO SA

ont le profond regret d'annoncer le décès de

Mademoiselle

Claudine HIRSCHY

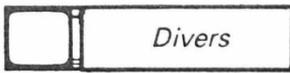
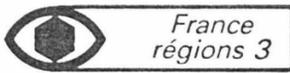
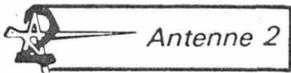
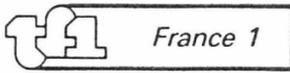
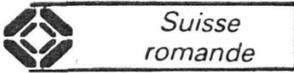
Ce décès si brutal nous prive d'une excellente collaboratrice et d'une amie dont nous conserverons un souvenir reconnaissant.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité de la famille.

10978

mardi

TELEVISION RADIO



12.00 Midi-public
13.25 Les uns et les autres
Série écrite et réalisée par Claude Lelouch. Avec Robert Hossein, Nicole Gardia, Géraldine Chaplin, Jorge Donn, Francis Huster, etc.



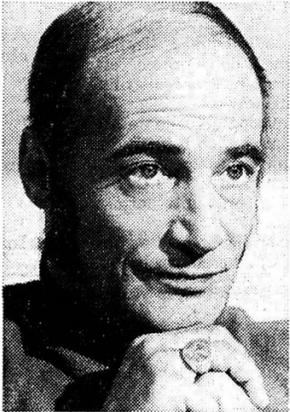
A 15 h
Les croix de bois
Ciné-rétro. Film de Raymond Bernard, d'après le roman de Roland Dorgelès. Avec Pierre Blanchard, Aimos, Antonin Artaud, Charles Vanel.

16.45 Spécial cinéma
Nostalgie... nostalgies, film de Simon Edelstein et Jean-Louis Gauthey.
16.55 Hockey sur glace
Championnats du monde, groupe A, Tchecoslovaquie-Canada.

11.15 Antiope 1
11.45 La une chez vous
12.00 La porteuze de pain
12.30 La bouteille à la mer
13.00 Le journal à la une
13.50 L'éducation sentimentale

14.45 La maison de TFI
15.15 Mode d'emploi/Initiatives
David contre les Goliaths.
16.15 Portes ouvertes
16.30 Tempête de neige sur la jungle

21.35 Contre-enquête

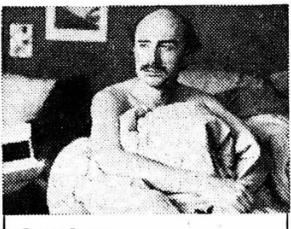


A 22 h 35
Tintam'arts
Avec Bernard Haller, Henri Guybet, Michel Roux, Jean Lefèvre, l'Orchestre de Christian Gentet, le groupe Classées, Bobby Lapointe.

23.35 Une dernière
23.55 C'est à lire

6.45 Télématin
10.30 Antiope vidéo
12.00 Midi informations
Météo
12.08 L'académie des 9
12.45 Antenne 2 midi
13.30 Bergeval & Fils
13.45 Aujourd'hui la vie
14.50 Drôles de dames

15.40 Le grand raid
16.35 Journal d'un siècle
Edition 1909: Louis Blériot traverse la Manche; tremblement de terre de Messine: 200000 morts.



A 20 h 40
Ma femme s'appelle Reviens
Film de Patrice Leconte, d'après le roman Singles de Joseph Morhaim. Avec Michel Blanc, Anémone, Xavier Saint-Macary, Catherine Gandois, Pascale Rocard, Christophe Malavoy, etc.

22.05 Les jeux de «Mardi-cinéma»
Avec Annie Girardot, Sylvia Kristel, Jean Yanne, Jean Poiret.
23.20 Edition de la nuit

16.40 Télévision régionale
19.06 Inf 3; 19.15 Actualités régionales.
19.55 Il était une fois l'homme
20.05 Jeux de 20 heures



A 20 h 35
Le chat connaît l'assassin
Film de Robert Benton (1976). Avec Art Carney, Lily Tomlin, etc.
Deuxième long métrage de Robert Benton (Kramer contre Kramer, 1979), ce film de 1976 est une sorte de parodie des films noirs des années cinquante.

22.10 Soir 3
22.40 Urba
23.15 Allegoria
23.20 Prélude à la nuit

Demain à la TV romande
12.00 Midi-public
13.25 Les uns et les autres
14.25 L'Agence Labricole
15.00 La rose des vents
16.20 Le grand raid: Le Cap - Terre de Feu
17.15 Concours Eurovision de la chanson
18.10 Ça roule pour vous
18.35 De A jusqu'à Z
18.55 Journal romand
19.30 Téléjournal
20.00 A bon entendeur
21.20 Dynasty
22.05 Téléjournal
22.20 Football

Suisse italienne
9.30 TV scolaire
16.00 Téléjournal
16.05 Visite royale
16.50 Musicalement
17.45 TSI jeunesse
18.45 Téléjournal
19.00 Le quotidien
20.00 Téléjournal
20.25 Hockey sur glace
22.40 Téléjournal
22.50 Grand Prix Eurovision de la chanson 1985
23.25 Téléjournal

Suisse alémanique
9.00 TV scolaire
9.30 La maison des jeux
10.00 TV scolaire
13.55 Bulletin-Télétexte
14.00 Reprises
16.10 Téléjournal
16.15 TV scolaire
17.00 La maison des jeux
17.30 TV scolaire
17.45 Gutenacht-Geschichte
17.55 Téléjournal
18.00 Visite chez le médecin
18.30 Karussell
19.00 Actualités régionales
19.30 Téléjournal - Sport
20.05 Der Alte
21.10 Rundschau
22.10 ... auser man tut es
22.15 Téléjournal
22.25 Sport
23.25 Bulletin-Télétexte

Allemagne 1
13.15 Vidéotexte
16.00 Téléjournal
16.10 Histoires de femmes
16.55 L'humour du mardi
17.50 Téléjournal
18.00 Programmes régionaux
20.00 Téléjournal
20.15 Tout ou rien
21.00 Reportage
21.45 Hockey sur glace
23.00 Le fait du jour
23.30 Le monde culturel
24.00 Téléjournal

Allemagne 2
13.15 Vidéotexte
16.00 Informations
16.05 Computer-Corner
16.20 Schüler-Express
17.00 Informations régionales
17.15 L'illustré-télé
17.45 Eine Klasse für sich
18.20 Bugs Bunny
19.00 Informations
19.30 Eine andere Frau
Téléfilm de Marco Serafini.
21.00 Le martinet
21.15 WISO
21.45 Journal du soir
22.05 Don Juan
23.55 Informations

Allemagne 3
18.00 Rue Sésame
18.30 Telekolleg
19.00 Programmes régionaux
19.25 Informations
19.30 Conseils pour la santé
20.15 Calendrier du cinéma
20.45 Reportage de Stuttgart
21.15 Der Staranwalt von Manhattan
Film de William Wyler.
22.35 Avec plaisir

A VOIR

Nino Strocio «Barbier e pittore»

TSR, ce soir à 21 h. 15
Nino Strocio est barbier aux Grottes, un quartier populaire de Genève. Sicilien d'origine, il a gardé, dans son deux-pièces cuisine, le goût de la femme et de la Méditerranée. Naturalisé suisse, il a deux fils qui ont l'accent genevois et une épouse, venue du nord de la Péninsule, heureuse de vivre avec un génie mal connu.

Le père de Nino était fasciste et soldat de Mussolini quand les glorieuses armées italiennes envahirent l'Abyssinie. Sa mère a donc vécu des jours difficiles, partagés entre l'Empire et la vaisselle. A dix-huit ans, Nino s'engage dans la marine nationale. Mais l'art de manier les ciseaux - un art avec lequel il s'était familiarisé dès l'âge de six ans! - est le plus fort et le voilà, en 1955, garçon coiffeur au Bourg-de-Four. Trois ans plus tard, il fait l'emplette de ses premiers pinceaux et commence à s'essayer à une peinture naïve, singulièrement attachante, qu'il expose, avec succès, à plusieurs reprises. Mais, brusquement, l'amour de la Sicile qu'il porte en lui comme un talisman l'incite à devenir épiciier dans son pays natal. Un vieux rêve. Cependant, il lui manque le sens des affaires. Il revient donc à Genève où, entre deux coupes talus, il continue de peaufiner des toiles nées du cœur dans lesquelles il se donne tout entier, dans l'élan coloré de sa création intérieure, où il devient tour à tour arbre, statue, fenêtre et chant de joie et d'espoir.

Ma femme s'appelle reviens

A2, ce soir à 20 h. 40
Après cinq ans d'une vie commune intenable, Bernard se fait planter là, brutalement, par Marie-Claude sa femme, sans autre forme de procès.

Il est anéanti et n'a plus de goût pour rien. Aidé par son copain Philippe, il tente de changer de vie, déménage et rompt sa solitude en acceptant les gardes de nuit de SOS médecin, où il travaille.
C'est ainsi qu'un soir en rentrant chez lui, il porte secours à sa voisine de palier Nadine Foulon. La jeune femme, qui vient d'avoir un malaise dans l'ascenseur, se confie à lui. Bernard s'aperçoit qu'il n'est pas le seul à essayer un chagrin d'amour. (sp-a2)

RADIOS

La Première
Informations toutes les heures (sauf à 22 h et 23 h) et à 6 h 30, 7 h 30, 12 h 30 et 22 h 30. 9 h 05, 5 sur 5: les matinées de la Première; 13 h 15, Interactif; 17 h 05, Première édition; 19 h 05, L'espadrille vernie ou comment trouver des rythmes à votre pied; 20 h 02, Longue vie sur ultra-courte; 20 h 30, Passerelle des ondes; 22 h 40, Paroles de nuit: De la différence des temps, de P. Dac.

Espace 2
10 h, Les mémoires de la musique; 11 h, Idées et rencontres; 12 h 02, Magazine musical; 13 h 30, Un sucre ou pas du tout? 14 h 05, Suisse-musique; 16 h, Silhouette; 16 h 30, Cadences 16/30; 17 h 30, Magazine 85; 18 h 30, Jazz-thèmes; 20 h 02, Les visages de la musique; 21 h 30, Portrait du quotidien; 22 h 40, Démarge; 0 h 05, Le concert de minuit; 2 h 30, Couleur 3.

Suisse alémanique
9 h, Palette; 12 h, Rendez-vous; 14 h, Mosaïque; 14 h 30, Le coin musical; 15 h 20, Nostalgie en musique; 16 h 30, Le club des enfants; 17 h, Welle eins; 19 h 15, Sport-télégramme; disques de l'auditeur; 20 h, Pays et peuples; 21 h, Résonances populaires; 22 h, Anderswo kling es so: musique des indigènes d'Australie et de Nouvelle-Zélande; 23 h, Tonspur; 24 h, Club de nuit.

France musique
12 h 30, Concert; 13 h 50, Les sonates de Scarlatti; 14 h 02, Repères contemporains; 14 h 30, Les enfants d'Orphée; 15 h, Après-midi de France musique; 18 h 02, Acousmathèque; 18 h 30, Jazz d'aujourd'hui; 19 h 15, Premières loges; 20 h 04, Avant-concert; 20 h 30, Chœurs et Orchestre symphonique de la BBC Goldsmith's Choral Union; 22 h 30, Les soirées de France musique.

NOTES BRÈVES

Extérieur nuit
Depuis déjà assez longtemps, Michel Carozze, pour TFI1, s'occupe des insomniacs, le samedi soir, en prolongeant la durée des émissions comme en Allemagne ou au noctambule Tessin. Ainsi la nuit, il raconte en principe la vie de la nuit, quitte à inventer une petite fiction qui se trouve servir de remarquable lancement pour le prochain et promoteur film de Luc Besson, «Subway», l'auteur du trop méconnu «Dernier combat», souvent célébré comme remarquable mais resté sans public.
Un couple se trouve enfermé après le passage du dernier métro sous terre, mais s'amuse à se faire un peu peur en visitant ces lieux fascinants où l'activité jamais ne cesse. Etonnant ce climat.
Mais on n'évoque pas seulement la nuit à «Extérieur nuit» (voir ci-contre).

Madame d'affaires

Les dames de la rue St-Denis manifestent une nouvelle fois contre les menaces qui les priveraient des locaux indispensables à l'exercice de leur utile profession. A «Sept sur sept», Eddy Mitchell ironise car il a remarqué un badge «Touche pas à mon pote» et propose alors au souteneur de remplacer «pote» par «pute».
Ces dames, elles, auraient intérêt à regarder la télévision qui informe sur la fructueuse carrière d'une «Madame», tenancière de trois maisons sur cinq concessionnées dans une petite ville du Nevada (USA), où ses «filles» gagnent bien leur vie, de 400 à 4000 dollars la semaine selon la saison, et la prestation, calculés au prix de deux dollars la minute, en principe.
Le téléspectateur suisse aura appris ainsi, peut-être un peu surpris, que «Madame d'affaires» tenait auparavant semblable établissement à Genève (Suisse). Tiens, «ça» existe donc chez nous aussi? fly

Robert Benton a toujours été associé à des succès

FR3, ce soir à 20 h. 35
Plus très jeune, bancal, un peu cardiaque, à moitié sourd et la vue basse, Ira Welles, ancien détective privé est loin d'être un jeune premier. C'est même un anti-héros. Et en plus, il a de la brioche!
Robert Benton, en hommage à l'écrivain de romans policiers Raymond Chandler, a écrit ce rôle tout spécialement pour Art Carney en 1977: ce fut là le seul grand rôle de ce comédien, au demeurant plein de talent.
Ira Welles mène une petite vie de père tranquille mais voilà que, par le plus grands des hasards, il va se trouver embringué dans une de ces enquêtes qui firent sa gloire une trentaine d'années plus tôt: son associé, Harry Ragan, est en effet mortellement blessé lors d'une enquête et, avec sa balle dans le ventre il a le mauvais goût de venir expirer dans la maison d'Ira.
Aux obsèques de son ami, le vieil homme fait la connaissance d'une jeune

femme un peu racoleuse, Margo (merveilleusement interprétée par Lily Tomlin) qui, malgré elle va lui redonner foi en son métier.
Elle commence par lui proposer vingt-cinq dollars (on nage dans le minable) pour rechercher le chat qu'elle a perdu et qui donne son titre français au film «Le chat connaît l'assassin». Tout d'abord elle se fait rabrouer par le détective. Mais très vite il va changer d'avis en apprenant que son ami Harry travaillait pour Margo au moment où il a été assassiné.
Ce film, très drôle et très enlevé, d'un humour typiquement américain, est généralement considéré comme la première réalisation de Robert Benton. A tort, d'ailleurs, car ce cinéaste avait sorti cinq ans plus tôt, à l'âge de quarante ans, un western, «Bad Company», qui n'obtint pas de succès.
Benton était loin toutefois d'être un inconnu pour la critique américaine. Son

nom a toujours été associé à des grands succès. C'est ainsi que, dès 1970, il avait écrit avec David Newman le scénario de «There was crooked Man» (en français «Le reptile») pour Joseph Mankiewicz.
Avec Davis Newman, Benton avait écrit le scénario du fameux «Bonnie and Clyde» tourné par Arthur Penn en 1967.
En 1972, Newman et Benton écrivirent un film totalement différent, «On s'fait la valise docteur?» dans le style burlesque des années trente et qui fit des recettes absolument fabuleuses (28 millions de dollars). Newman et Benton participèrent encore comme scénaristes à «Superman», qui fut le film le plus lucratif jamais produit par la Warner.
Mais si le nom de Benton est aujourd'hui célèbre dans le monde, c'est qu'il est l'auteur de «Kramer contre Kramer», un mélo déchirant tourné en 1979 dans lequel Dustin Hoffman et Meryl Streep s'arrachaient un enfant au cours de leur divorce. (ap)